

SOMMAIRE

Editorial	3
Chiffres et moments forts 2019	4
Les grands débats	6
Congrès national 2019	8
Accompagnement des membres du réseau	16
Partenariat avec les Régions	18
Urbanisme patrimonial	20
Habitat, logement et cadre de vie	22
Réhabilitation du bâti ancien et développement durable	24
Economie touristique	26
Valorisation des patrimoines	28
Coopération internationale	30
Sites & Cités en 2019	33
Orientations	39
Lexique	43
Annexes	44

Martin Malvy

Président de Sites & Cités remarquables de France
Ancien ministre



Chères et Chers Collègues,

Depuis 20 ans, notre Association s'est efforcée de montrer comment les patrimoines constituent un levier essentiel de la revitalisation durable des centres villes et centres bourgs, à la croisée des enjeux culturels et environnementaux, économiques et sociaux.

Revitalisation des quartiers anciens, valorisation des patrimoines et développement touristique des territoires ont été au cœur des axes de travail de notre Association d'une manière permanente dont témoigne encore le bilan de l'année qui vient de s'achever.

Ce sont ces trois principales thématiques qui ont fait l'objet de débats ouverts lors du Congrès national de « Sites & Cités Remarquables », à Figeac, les 16 et 17 mai, rassemblant près de cinq cents acteurs de la revitalisation par le patrimoine. La qualité des interventions, la mobilisation des partenaires et le grand nombre de participants y ont parfaitement illustré le rôle fédérateur et moteur de notre réseau qui ne cesse de s'élargir et compte aujourd'hui 265 villes et territoires et, avec les Pays d'art et d'histoire, 1865 communes.

En 2019, la place des patrimoines au sein des projets de revitalisation des territoires a fait l'objet d'un intérêt renforcé de la part du Gouvernement. Sites & Cités a naturellement été associée par les Ministères concernés au déploiement du Plan « Action Cœur de Ville » et à l'initiative « Petites Villes de Demain ». Nous avons entamé des études avec le Ministère de la Culture et le Ministère de la Cohésion des territoires sur la place des patrimoines dans les territoires lauréats du plan « Action cœur de ville », et en septembre dernier nous avons signé avec madame Jacqueline GOURAULT une convention pour l'Initiative « Petites villes de demain ».

Nous restons vigilants sur les projets de lois, décrets ou amendements afin que l'ambition autour de nos patrimoines et que les outils à disposition de nos collectivités soient non seulement maintenus mais améliorés. Ainsi avons-nous fortement réagi au projet de projet de déconcentration totale des autorisations de travaux en Sites classés, en juin, ou à la remise en cause du dispositif Malraux, en octobre dernier par un amendement d'origine sénatoriale proposant sa fin en 2020. Nous avons organisé, le 23 octobre 2019, une rencontre à l'Assemblée nationale avec les représentants des autorités nationales, des assemblées parlementaires et des collectivités. Nous avons souvent affirmé que le dispositif Malraux devait être stabilisé pour être efficace. Il doit être un instrument privilégié des politiques de l'habitat dans les Sites Patrimoniaux Remarquables, véritable outil d'aménagement du territoire. Ceci signifie son adaptation territoriale en fonction du coût du foncier et de la rentabilité des investissements.

Nous avons approfondi nos actions sur l'axe « Quartiers anciens, Quartiers durables » avec un projet expérimental lancé avec la Banque des Territoires, « 20 projets pour 2020 », qui vise à soutenir la rénovation énergétique des bâtiments remarquables en site patrimonial remarquable dans les villes « Action Cœur de Ville ». Nous poursuivons aussi le développement du Centre de ressources CREBA en partenariat avec le CEREMA : enrichissement des ressources disponibles, organisation d'un colloque dédié et implication de nouveaux partenaires.

2019 a également permis de concrétiser nos travaux sur « Patrimoines et économie touristique ». La Bannière « France. Patrimoines & Territoires d'exception », partagée par sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, a été lancée en octobre 2019 ; elle a conduit à la création d'une Association que j'ai l'honneur de présider.

Pour promouvoir les richesses patrimoniales de nos territoires, leur authenticité, la qualité de vie, auprès d'un large public, français, belge et britannique, Sites & Cités a proposé, en partenariat avec Atout France, la campagne #RemarkableFrance à laquelle ont participé 19 territoires du réseau et que nous relançons pour 2020.

Soucieux d'être au plus proche de nos membres, nous avons organisé deux rencontres en Région : avec la Métropole Rouen Normandie, à Rouen, et la seconde accueillie par la Ville d'Aix-en-Provence. Ces deux événements ont favorisé la connaissance des actions menées par les collectivités, leurs besoins et attentes. Elles ont permis de nombreux échanges sur les questions d'économie, de revitalisation et de patrimoine entre collectivités, l'Etat, les Régions et les départements. Un projet de partenariat a été élaboré entre notre Association et la Région Normandie dont je forme le vœu qu'il se concrétise dans les mois qui viennent.

L'Association a également poursuivi son accompagnement des territoires avec 30 rencontres sur le terrain, comme à l'Isle-sur-la Sorgue ou à Libourne, Dax ou Auxerre, Morlaix ... Elle a apporté 25 expertises auprès de collectivités ainsi qu'une formation sur le traitement de l'habitat indigne dans les quartiers historiques.

L'expertise de notre réseau et de nos villes membres est internationalement reconnue sur ces sujets et nous portons des projets de coopération européenne et internationale avec le soutien renouvelé du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et celui de la Culture.

2020 constituera une étape importante pour Sites & Cités, qui verra coïncider les élections municipales et le 20^e anniversaire de notre réseau. Je remercie toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont été et continueront d'être nos partenaires, animés par le même souci et la même ambition : servir le patrimoine de nos villes et nos campagnes. Le projet et l'ambition sans cesse réaffirmés consistent à ce qu'au-delà de ce qu'il représente, le patrimoine participe à la vie culturelle, économique et sociale. Bref, que l'on ne se limite pas à répéter qu'il constitue un atout pour le territoire mais que l'on fasse en sorte qu'il le soit réellement.

Martin Malvy

CHIFFRES ET MOMENTS FORTS 2019

265 adhérents : 1865 communes - 13.5 millions d'habitants

18 nouveaux membres

78 adhérents inclus dans le plan « Action Coeur de Ville »

17 villes patrimoniales « Plan Dauge »

2 jours de Congrès, 4 plénières et 8 ateliers, 500 participants

3 études publiées

1 formation de 2 jours - 11 villes participantes

35 réunions de travail dans les villes et territoires

3 rencontres régionales

4 séminaires et ateliers, groupes de travail, 1 colloque national

25 expertises

63 représentants de villes et territoires sont intervenus dans les séminaires

7 missions à l'international, 32 pays impliqués

25 collectivités membres ont participé à des missions d'expertise et rencontres internationales

3 salons

7 villes et 1 partenaire au Salon international du Patrimoine culturel, 5 conférences

19 villes pour la campagne de promotion touristique "Remarkable France"



3 janvier : Rencontre avec Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Marc CHAPPUIS, directeur de cabinet adjoint



Rouen, 5 février : Martin MALVY, Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère Régionale de la Région Normandie et sénatrice, Fabienne BUCCIO, Préfète de Région, Pascal MARTIN, Président du Conseil départemental de Seine Maritime, Frédéric SANCHEZ, Président de Métropole Rouen Normandie



13 mai, signature avec Franck RIESTER, ministre de la Culture, de la convention de partenariat triennale (2019-2021)



Aix en Provence, 28 novembre : rencontre régionale avec Maryse JOISSAINS-MASINI, maire d'Aix en Provence, Jean-Pierre LELEUX, sénateur, Marie-Pierre SICARD DESNUELLE, adjointe à Aix en Provence, Cécile HELLE, maire d'Avignon, Bernard LETERRIER, maire de Guillestre, Didier BREMOND, maire de Brignoles

Uzès, 19 novembre: signature de la convention "Petites Villes de demain" avec Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires



Figeac, 16 & 17 mai : Congrès national de Sites & Cités



Paris, Salon des maires, 20 novembre: signature de la convention «20 projets pour 2020» avec Gisèle ROSSAT-MIGNOD, Directrice du réseau de la Banque des Territoires

Paris, Salon International du Patrimoine culturel, 24 octobre : lancement de « FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION »

Sept réseaux se sont réunis pour développer un autre tourisme lié à la découverte des patrimoines : Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Villages de France®, Les Plus Beaux Détours de France, Petites Cités de Caractère® de France, Réseau des Grands Sites de France, Sites et Cités remarquables de France, Ville et Métiers d'Art.

Martin MALVY a été désigné président de la nouvelle association.



23 octobre : Assemblée nationale



AUDITIONS À L'ASSEMBLÉE ET AU SÉNAT

21 MAI : AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS LE CADRE DE LA MISSION D'ÉVALUATION DE LA LOI RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA CRÉATION, À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE (loi du 7 juillet 2016) par les députés et rapporteurs Emmanuelle ANTHOINE et Raphaël GERARD. Sont intervenus pour Sites & Cités : Sophie METADIER, maire de Beaulieu-lès-Loches, Jacky CRUCHON, expert et Marylise ORTIZ, directrice.

Propositions de Sites & Cités :

- **Clarifier le discours relatif à la création de nouveaux SPR. Soutenir les collectivités qui veulent promouvoir leur patrimoine, lutter contre l'étalement urbain,**
- **Clarifier, par un cahier des charges « socle » le contenu des dossiers de création ou d'évolution des SPR,** qui permettra à la CNPA de valider le périmètre et indiquer le document de gestion à mettre en œuvre (PVAP ou PSMV).

• Permettre l'évolution des SPR existants par une modification simplifiée :

Sur les 850 SPR existants, les 3/4 nécessiteraient des modifications ou révisions car issus de ZPPAU(P) ou de Secteurs sauvegardés très anciens. Pour éviter l'engorgement de la Commission nationale, une procédure simplifiée est demandée. L'accord de l'Etat pour les PVAP et sa compétence pour les PSMV bordent ces évolutions.

• Revoir les rapports commune/EPCI :

Des blocages sont apparus entre commune et EPCI compétent en matière de PLU.

Rendre possible, pour l'EPCI, de déléguer sa maîtrise d'ouvrage à la commune pour les PVAP, pour la modification des ZPPAUP ou la modification ou l'approbation des AVAP.

• La Commission locale :

Laisser la liberté du nombre des représentants des 3 collèges (actuellement limité à 5), pour permettre, en particulier en EPCI, une représentativité suffisante des élus de la/les commune(s) et de l'intercommunalité pour une bonne acculturation.

• L'utilité d'un document, guide ou circulaire explicitant la mise en œuvre de la loi LCAP en amont avec les associations et professionnels :

notamment pour les SPR, les périmètres UNESCO et abords.

27 JUIN : AUDITION AU SÉNAT SUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL DES COLLECTIVITÉS

Marie-Annick BOUQUAY, adjointe au Maire de Vitry, et Patrick GÉROUDET, adjoint au Maire de Chartres et Vice-président de Sites & Cités et Jonathan FEDY de Sites & Cités ont été auditionnés avec des représentants

de l'ANABF et des Petites Cités de caractère par la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales, présidée par Jean-Marie BOCKEL, sénateur du Haut-Rhin.

Propositions de Sites & Cités :

- Maintenir le rôle de l'Architecte des bâtiments de France ;
- Mieux articuler les différents règlements et législations des Ministères, qui peuvent être contradictoires et au détriment des collectivités territoriales ;
- Renforcer l'intervention de l'Etat dans la protection et la valorisation du patrimoine, d'un point de vue politique, financier et administratif ;
- Apporter davantage de formations aux élus concernant le patrimoine, auxquelles peuvent contribuer les réseaux de collectivités ;
- Mieux articuler, au niveau local et national, le temps politique et le temps du patrimoine, afin de mieux inscrire les projets patrimoniaux sur le long terme.

5 JUIN : LES SITES CLASSÉS

Alerté du projet de déconcentration totale des autorisations de travaux en Site Classé, Martin MALVY a interpellé le Premier Ministre sur la perte d'équité de traitement de sites dont la qualité paysagère exceptionnelle a justifié jusqu'alors une protection au niveau national : la délivrance de ces autorisations par les préfets de départements pourrait porter atteinte au Patrimoine du fait d'approches variables ou de pressions directes ou indirectes exercées sur les personnes amenées à se prononcer.

Un courrier a également été adressé au Ministre de la Transition écologique et solidaire, cosigné par les présidents des associations Grands Sites de France, Biens Français du Patrimoine Mondial, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et Sites & Cités invitant le gouvernement à abandonner ce projet de décret.

La Tribune publiée dans le Journal du Dimanche du 16 juin réitère cette protestation : elle est cosignée par Sites & Cités, la Fédération française de randonnée pédestre, la LPO, Humanité et biodiversité, Sites & monuments, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Mountain Wilderness France, l'ANABF, les VMF et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux.

9 SEPTEMBRE : LABEL VILLE et PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Martin MALVY, accompagné d'Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas, a présenté nos « PERSPECTIVES POUR LE LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » à Philippe BARBAT, directeur des patrimoines. Il a en particulier insisté sur le maintien

du niveau national pour l'attribution du label, le renforcement de l'instruction au niveau régional et le lien entre SPR, VPAH et participation citoyenne, ainsi que sur la reconnaissance du rôle de Sites & Cités, notamment au niveau régional, dans l'accompagnement des collectivités.

Isabelle MARECHAL et Claire CHERIE, inspectrices en charge de la mission d'évaluation du label, ont présenté les avancées de cette mission.

23 OCTOBRE : FISCALITE MALRAUX

En octobre, à la suite de l'amendement proposé dans le débat du projet de loi de finances 2020, prévoyant la fin du dispositif fiscal Malraux en 2023, Sites & Cités s'est mobilisée pour défendre cet outil fiscal essentiel pour la reconquête des centres historiques. Voté en commission des finances, l'amendement a ensuite été retiré par son auteur.

Le 15 octobre, Martin MALVY a adressé un courrier au ministre de la Culture et à la ministre de la Cohésion des territoires ainsi qu'aux présidents des commissions et groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale.

Le 23 Octobre, Sites & Cités a organisé une rencontre sur " les évolutions souhaitables " de la loi MALRAUX et de "la fiscalité qui s'y rattache" dans les Salons de l'Assemblée Nationale.

Le dispositif Malraux est en effet aujourd'hui le plus utilisé dans des secteurs où le marché immobilier est le plus dynamique et reste d'un usage et impact limités dans les secteurs en difficulté. Ce constat n'est pas nouveau et depuis plus d'une décennie Sites & Cités propose un recentrage de son usage vers les sites, quartiers, îlots qui, faute de moyens financiers d'exception, sont condamnés à l'insalubrité, la dégradation, la précarité sociale. Ce recentrage se ferait, en accord avec l'Etat, sur la base d'une enquête publique. Le rôle d'utilité publique du dispositif et son rôle social, en lien avec les politiques locales de l'habitat, seraient ainsi réaffirmés.

Sites & Cités demande donc la délimitation de secteurs

d'intervention prioritaire et la généralisation de la déclaration d'utilité publique, ainsi que l'unification des taux du « Malraux » dans les PSMV approuvés ou en cours d'étude, et la majoration des taux une fois établis les secteurs d'intervention prioritaire.

En complément, la mise en place de plein droit du Pinel et du Denormandie dans les SPR permettrait de conserver une dynamique et varier les possibilités d'intervention. Ces dispositifs pourraient être déplaçonnés dans les secteurs d'intervention prioritaire.

La fiscalité « MALRAUX » doit en outre s'inscrire dans un projet politique local global de l'habitat et du patrimoine, pour doter enfin les cœurs de ville en souffrance de véritables moyens et de faire des acteurs privés des partenaires de leur développement.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, INTERVENTIONS DE NANCY BOUCHÉ

Experte auprès de Sites & Cités, Inspectrice générale honoraire de l'Équipement et membre honoraire de la commission nationale des secteurs sauvegardés, Nancy BOUCHÉ est intervenue à plusieurs reprises sur la question de l'habitat indigne : en février, elle a publié une analyse des conséquences et enjeux de la loi ELAN.

En mai, dans une intervention remarquée lors de l'ouverture du congrès de Sites & Cités à Figeac, elle a déploré un oubli des quartiers anciens historiques par les politiques publiques depuis 30 ans et appelé de ses vœux un meilleur usage et certaines évolutions dans les outils existants, afin d'y résorber les problèmes d'habitat indigne, de vacances des logements et commerces, tout en revalorisant le patrimoine. Sites & Cités a souhaité approfondir ces questions lors de la formation sur l'habitat indigne organisée à Paris en juillet, ainsi qu'en introduction de son conseil d'administration le 26 septembre, où Nancy BOUCHÉ a exposé le contenu du permis de louer en y apportant un regard critique.



Rémi REBEYROTTE, député de Saône et Loire, ancien maire d'Autun, le 23 octobre à l'Assemblée nationale



Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et Président de la CNPA, et le Préfet Rollon MOUCHEL BLAISOT en charge du Plan Action Cœur de ville au Ministère de la Cohésion des Territoires, le 23 octobre à l'Assemblée Nationale.

«PATRIMOINES ET REVITALISATION»

CONGRÈS NATIONAL DE SITES & CITÉS

16 ET 17 MAI À FIGEAC

Organisé en partenariat avec la Ville de Figeac et le Grand Figeac, soutenu par le Département du Lot, la Région Occitanie, les Ministères de la Culture, de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires, la Banque des Territoires, EDF, le Groupe la Poste, Atout France, le Cerema, la Revue Ingénierie territoriale et la CAPEB.

La revitalisation des quartiers anciens, la valorisation des patrimoines et le développement touristique des territoires ont été les grands sujets traités, déclinés en 4 plénières et 8 ateliers :

2 plénières sur la revitalisation des quartiers anciens pour un aménagement durable du territoire :

- Comment la prise en compte du patrimoine favorise-t-elle la revitalisation des quartiers et centres anciens ?
- Les nouveaux cadres opérationnels et les grands acteurs de la revitalisation

2 plénières sur Patrimoine et tourisme :

- Les patrimoines : un atout pour l'économie touristique ?
- Comment développer l'attractivité touristique dans les villes et sur les territoires à partir des patrimoines ?

8 ateliers (voir encadrés pages 11 et 12)

85 intervenants ont enrichi le débat :

- de nombreux maires, présidents et élus : de Bayonne, Bort-les-Orgues, Cahors, Clamecy, Dax, Elbeuf, Figeac, La Châtre, Lectoure, Pézenas, Périgueux, Pont-Saint-Esprit, Saint-Flour, Sancerre, Vitry...
- Députés et sénateurs, de nombreux présidents et représentants d'associations
- Des partenaires comme la Banque des Territoires, le Groupe LA POSTE, le groupe Casino, le groupe EDF, le Cerema, Atout France, l'Anah, la FNAU...
- Des représentants des ministères de la Culture, de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de l'Europe et des affaires étrangères...
- Des experts et grands témoins

Par la qualité des interventions et le grand nombre de participants, ce congrès illustre le rôle fédérateur et moteur de Sites & Cités.



Plénière « Comment développer l'attractivité touristique dans les villes et sur les territoires à partir des patrimoines ? »



Accueil du congrès à Figeac



Espace Partenaires

Aux côtés des stands de l'Office de Tourisme du Grand Figeac et de Sites & Cités, trois partenaires de l'association étaient présents : EDF, Le Groupe La Poste et la Banque des Territoires.

Première plénière



La revitalisation des quartiers anciens pour un aménagement durable du territoire

Comment la prise en compte du patrimoine favorise-t-elle la revitalisation des centres anciens ?

Séance présidée par Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne, président de la communauté d'agglomération du Pays Basque, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Gérard DUCLOS, maire de Lectoure
- Pierre MÉHAIGNERIE, maire de Vitry, ancien ministre
- Claude RISAC, directeur des relations extérieures du Groupe Casino
- Dominique SALOMON, vice-présidente en charge de la Culture, du Patrimoine et des langues régionales de la Région Occitanie
- Soazick LE GOFF-DUCHÂTEAU, ABF, UDAP 64, ANABF
- Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors, vice-président de Villes de France



Les nouveaux cadres opérationnels et les grands acteurs de la revitalisation

Séance présidée par Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour, président du CEREMA, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Gilles BONNY, responsable des affaires régionales de la Banque des Territoires Occitanie
- Sophie LAFENÊTRE, directrice générale de l'EPF Occitanie
- Valérie LASEK, directrice d'EPARECA
- Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'Anah
- Barbara MONREAL MUÑOZ, directrice politique immobilière et schémas directeurs de Poste Immo
- Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet, directeur du programme « Action Coeur de Ville »
- Jean-Michel PITOUN, gestionnaire et investisseur
- Rémy REBEYROTTE, député de Saône-et-Loire, ancien maire d'Autun

Deuxième plénière



Patrimoine et tourisme : de nouveaux enjeux ? Quelles orientations pour un tourisme durable vecteur de développement équilibré des territoires ?



Les patrimoines : un atout pour l'économie touristique ?

Séance présidée par Didier HERBILLON, maire de Sedan, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Soline ARCHAMBAULT, directrice du réseau des Grands Sites de France
- Jean BLAISE, directeur du Voyage à Nantes
- Sandrine FANGET, directrice adjointe de la Direction Economie, Enseignement supérieur, Tourisme, Recherche et innovation de la Région Normandie
- Laurent MAZURIER, directeur de Petites Cités de Caractère® de France
- Florence LECOSSOIS, adjointe au maire de Rochefort en charge de culture, patrimoine, grands projets et tourisme

Comment développer l'attractivité touristique dans les villes et sur les territoires à partir des patrimoines ?

Séance présidée par Martin MALVY, président de Sites & Cités

Intervenants :

- Antoine AUDI, maire de Périgueux
- Elisabeth BONJEAN, maire de Dax
- Marie BONNABEL, conservateur du Couvent des Jacobins, ville de Toulouse
- Annette LAIGNEAU, adjointe au maire de Toulouse en charge de l'urbanisme
- Norbert CROZIER, chef de projet mission Louvre-Lens, Pas-de-Calais Tourisme
- Christophe MARCHAIS, directeur des Offices de tourisme de France
- Philippe MAUD'HUI, Directeur Ingénierie & Développement des Territoires, Atout France
- Jean PINARD, directeur du CRT Occitanie



Ateliers

Les Sites Patrimoniaux Remarquables : une ambition pour nos territoires

Atelier présidé par Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et président de la CNPA

Intervenants :

- Annick BERTHAUD, directrice de l'urbanisme réglementaire du Grand Rodez
- Jacky CRUCHON, expert en urbanisme patrimonial
- Emmanuel ETIENNE, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés au ministère de la Culture
- Raphaël GERARD, député, co-rapporteur de la mission d'évaluation de la loi LCAP
- Diane JOY, directrice du patrimoine du Grand Rodez
- Claire LAPEYRONIE, maire de Pont-Saint-Esprit
- Michel VAGINAY, directeur du Pôle patrimoine et architecture, DRAC Occitanie



Vers une nouvelle fabrique des partenariats autour des patrimoines ?

Atelier présidé par Isabelle PAILLARD, chef du pôle valorisation du patrimoine, EDF et animé par Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPE, responsable développement Massif Central chez EDF Hydro

Intervenants :

- Nathalie DELCOUDERC-JUILLIARD, maire de Bort-les-Orgues
- Muriel GARCIA, responsable innovation – direction de l'engagement sociétal du Groupe La Poste et présidente de l'association Innov'Acteurs
- Djoudé MÉRABET, maire d'Elbeuf, vice-président de Métropole Rouen Normandie
- Patrick VASSALLO, maire-adjoint de Saint-Denis et conseiller territorial de Plaine Commune



Le Paysage, quelle place à l'orée des zones urbaines ?

Atelier présidé par Danielle DEVIERS, présidente du CAUE du Lot, représentante de la FNCAUE et animé par Denis GRANDJEAN, expert, ancien maire-adjoint de Nancy

Intervenants :

- Jean ATTALI, professeur philosophe
- Antoine LUGINBÜHL, paysagiste
- Pierre SICARD, architecte des bâtiments de France, architecte urbaniste de l'État
- Michaël WEBER, président de la Fédération des PNR de France



À travers le patrimoine, comment les villes et territoires sont-ils acteurs de la diplomatie ?

Atelier présidé par Christine MORO, ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et animé par Houda ODEIMI, responsable du développement et de la coordination à Cités Unies Liban

Intervenants :

- Patrick GÉROUDET, adjoint au maire de Chartres en charge du tourisme et du patrimoine
- Rose-Marie SAINT GERMÈS AKAR, conseillère de Cergy-Pontoise déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée
- Sylvain SCHOONBAERT, référent stratégie patrimoniale de Bordeaux Métropole



Les centres anciens, laboratoires d'une économie plus durable ?

Atelier présidé par Alain VOGEL SINGER, maire de Pézenas

Intervenants :

- Pierre BOURDEREAU, directeur adjoint des relations extérieures, Groupe Casino
- Franck CHAIGNEAU, expert en développement rural, Banque des Territoires
- Maryse LAVRARD, 1^{ère} adjointe de Châtelleraut
- Laurence ROUEDE, présidente de l'EPF Nouvelle Aquitaine, 1^{ère} adjointe de Libourne



Patrimoines et développement durable. Quelle réhabilitation responsable du bâti ancien ?

Atelier présidé par Michel SIMON, premier adjoint au maire de Cahors

Intervenants :

- Marion CLAUSTRE, chargée de mission SUDOE, Grand Cahors
- Thierry COTELLE, conseiller régional pour la Région Occitanie, président de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat
- Elodie HEBERLE, ingénieur, responsable d'activités «Performance énergétique des bâtiments», Cerema Est
- Cveta KIROVA, chef de projet qualité technique et environnementale, Anah
- Patrick LE GALL, chargé d'Investissement, Direction Efficacité Énergétique des Bâtiments, Banque des Territoires



L'urbanisme patrimonial : une ingénierie innovante pour toutes les collectivités ?

Atelier présidé par Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'Anah

Intervenants :

- Brigitte BARIOL-MATHAIS, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme
- Claudine BOISORIEUX, maire de Clamecy
- Vincent LABARTHE, président du Grand-Figeac
- André MELLINGER, maire de Figeac
- Benjamin PHILIP, responsable du service du patrimoine Figeac/Grand-Figeac



Quelles conditions pour une nouvelle alliance entre restauration et création architecturale ?

Atelier présidé par Marie-Christine LABOURDETTE, présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Intervenants :

- Jean-Luc DELPEUCH, président Hesam Universités
- Patrick JUDALET, maire de La Châtre
- Corinne LANGLOIS, sous directrice de l'architecture, Direction générale des patrimoines
- Laurent PABIOT, maire de Sancerre
- Franck THOMAS, Adjoint à la Culture et au Patrimoine, Saint-Laurent du Maroni



Le congrès de Sites & Cités à Figeac en images





Le Hors Série de la Revue Urbanisme paru en septembre 2019 restitue les actes du congrès ainsi que des interviews, entretiens et quatre reportages dans les territoires du réseau de Sites & Cités.

CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS À LA SUITE DES DÉBATS DES PLENIÈRES ET ATELIERS DU CONGRÈS :

- **FACILITER LA CRÉATION DE NOUVEAUX SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES** équilibrer les rapports entre communes et EPCI, Clarifier les responsabilités par des modifications réglementaires et la diffusion d'une circulaire détaillant la mise en œuvre de la loi LCAP pour les SPR, les périmètres UNESCO et les abords des monuments historiques.

- **CONFORTER LES LEVIERS FINANCIERS** par le renforcement et le recentrage du dispositif Malraux dans les SPR en créant des sites d'intervention prioritaire optimisant les taux de défiscalisation, la relance significative du FISAC, l'extension de la TVA à taux réduit pour les travaux de restructuration lourde.

- **REDÉFINIR LES BESOINS COMMERCIAUX** en traitant la vacance commerciale dans un projet global de reconquête des cœurs de ville, dont une des clés est la maîtrise foncière, avec une coordination des différents acteurs : Établissements publics fonciers (EPF) assurant une maîtrise foncière préalable,

collectivités définissant une armature commerciale sur le territoire et régulant la prolifération des grandes surfaces, qui proposent aujourd'hui des partenariats avec le commerce de centre-ville pour lutter ensemble contre le e-commerce.

- **RENFORCER L'INGÉNIERIE** pour les communes petites et moyennes, en particulier pour les services en charge de l'urbanisme et du patrimoine et pour les chefs de projet des programmes de revitalisation des territoires : formation continue des agents et des élus, formation des chargés de mission revitalisation.

- **DEPLOYER UNE INGENIERIE INNOVANTE** autour des paysages permettant une approche plurifactorielle et transversale par l'action conjointe des différents acteurs (agronomes, urbanistes, paysagistes, ABF), afin d'élaborer une vision partagée associant élus et habitants.

- **FAVORISER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** par le lancement en 2020 d'un programme expérimental de soutien à la mise en œuvre d'opérations de rénovation énergétique et patrimoniale de bâtiments remarquables, porté conjointement par Sites & Cités et la Banque des Territoires, avec un cofinancement d'études préalables.

- **ENGAGER DES PARTENARIATS CIBLÉS** sous l'égide de Sites & Cités avec l'école de Chaillot, les écoles nationales d'architectures, l'Ecole des arts et métiers ou les universités pour l'étude et la pré-programmation dans des villes petites et moyennes. Ces chantiers d'ingénierie démontrent la complémentarité entre restauration et rénovation réconciliant sauvegarde et création architecturale.

- **DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE** par une campagne de promotion touristique à l'international avec Atout France en 2019-2020 et par la création de la bannière « France. Patrimoines et territoires d'exception ».

- **EXPÉRIMENTER DES « FABLABS PATRIMOINES »**, par une signature commune des lieux d'innovation urbaine et citoyenne, ouverts à tous les publics, soutenus par les collectivités en relation avec les associations, les professionnels et les entrepreneurs, favorisant les savoirs et savoir-faire.

- **POURSUIVRE LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX** pour partager les expériences en matière de préservation et de mise en valeur des patrimoines, valoriser l'expertise des collectivités françaises et participer au développement d'une plateforme internationale d'acteurs, de réseaux et de savoir-faire.



Des temps forts

Un hommage rendu à Alexandre MELISSINOS, place des Ecritures à Figeac

C'est avec émotion qu'André MELLINGER, maire de Figeac, Martin MALVY, Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne et Jérôme CLÉMENT, dont le parcours a croisé la route de l'architecte-urbaniste, ont rendu hommage à celui qui « éduquait les élus à allier architecture patrimoniale, modernité et innovation ». La compagne d'Alexandre MELISSINOS, Liana LEVY, et ses filles et petits-enfants ont découvert une plaque commémorative.



Hommage à Alexandre MELISSINOS, Place des Écritures à Figeac le 16 mai 2019

Lancement du Vademecum Patrimoines et coopération décentralisée

Présenté par Christine MORO, Ambassadeur pour l'action extérieure des collectivités territoriales au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (voir p. 30).

Signature de conventions pour de nouveaux partenariats entre Sites & Cités et le CEREMA, ATOUT France, l'EPF Occitanie

Figeac et Grand Figeac, un patrimoine valorisé pour un territoire dynamique

Le congrès a été l'occasion de mettre à l'honneur le résultat de trois décennies d'interventions architecturales et urbaines illustrant les enjeux actuels du site patrimonial remarquable : mise en valeur des espaces publics, aide à la restauration des façades, réflexion sur les modes de déplacement en quartier historique...

Chiffres clés

Près de 500 participants dont 121 élus

- 50 % d'adhérents (40 % élus, 60 % techniciens)
- 30 % partenaires
- et enfin étudiants, journalistes, non adhérents
- provenant de toutes les régions métropolitaines (en majorité Occitanie, Ile-de-France et Nouvelle-Aquitaine) et de 2 régions d'Outre-Mer (La Réunion et La Guyane) ; 6 participants du Mali, Liban et de Guinée.

Communication

Les ateliers et plénières du congrès ont été enregistrés et sont téléchargeables en podcasts sur le site internet de Sites & Cités.

Un dossier spécial "Patrimoines et revitalisation" dans le Magazine de l'Ingénierie territoriale n°45 a été publié en mai, avec un tiré à part diffusé notamment auprès des congressistes.



Philippe BARBAT, directeur général des Patrimoines en ouverture de la deuxième journée de congrès



Michel BOUVARD, Président d'honneur de Sites & Cités, Martin MALVY et Raphaël GERARD, député, co-rapporteur de la mission d'évaluation de la loi LCAP lors de la clôture du congrès

ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES DU RÉSEAU

Sites & Cités accompagne ses membres dans la mise en œuvre opérationnelle de dossiers Ville et Pays d'art et d'histoire ou des documents d'urbanisme patrimonial, notamment dans le contexte des nouveaux enjeux des intercommunalités et de la loi LCAP. L'association organise formations, rencontres, ateliers ; elle apporte une expertise. Deux grandes rencontres régionales ont été organisées en 2019.

RENCONTRES RÉGIONALES

Rouen : « Patrimoines, tourisme, revitalisation des territoires : un enjeu actuel », 5 février

en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, avec le soutien de la Banque des territoires, du Ministère de la Culture, de l'Anah, de la région Normandie, du Conseil départemental de la Seine-Maritime, du Groupe La Poste.

- Interventions de Catherine MORIN-DESAILLY, Sénatrice de la Seine Maritime, Présidente de la commission culture du Sénat, Conseillère régionale, des représentants de la région Normandie, des départements de la Seine Maritime et de la Manche, des maires et représentants des villes de Rouen, Bayeux, Caen, Avranches, Louviers et Fécamp, Elbeuf.
- Temps d'échange riche autour des questions d'économie, de patrimoine et de documents d'urbanisme.

- Des échanges techniques et opérationnels avec les représentants de la Banque des territoires, l'Anah, le CRT, La Poste.

- Plus de 120 personnes : élus et professionnels de collectivités, représentants de l'État, associations et partenaires.

Cette journée s'est poursuivie par de nouveaux échanges pour la mise en place d'un projet avec la région.



Rouen le 5 février : rencontre régionale avec Yvon ROBERT, Maire de Rouen ; Laurent BONNATERRE, Président de Rouen Normandie Tourisme et Congrès ; Patrick GOMONT, Maire de Bayeux, Vice-président du Conseil régional Normandie ; Patrice PILLET, Vice-Président du Conseil départemental de la Manche ; Patrick NICOLLE, Conseiller municipal de Caen ; David NICOLAS, Maire d'Avranches, Président de la CRPA de Normandie



Aix en Provence le 28 novembre : Jean-Pierre LELEUX, François GONDRAN, conseiller architecture et patrimoine DRAC PACA, Marie-Pierre SICARD DESNUELLE, Martin MALVY, Richard STRAMBIO, maire de Draguignan et Président de la CRPA PACA.

Aix-en-Provence « Patrimoines et revitalisation des territoires », le 28 novembre accueillie par la Ville d'Aix-en-Provence

- Intervention de Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence, Martin MALVY, Sylvaine DI CARO, Conseillère régionale de la Région Sud-PACA, Marc CECCALDI, Directeur régional des affaires culturelles de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Pierre LELEUX, Sénateur, Président de la CNPA, des maires et élus de Guillestre, Brignoles, Arles, Avignon, Saint-Martin de Pallières, l'Isle sur la Sorgue, Nice, Bonifacio et des représentants de la DRAC PACA, de la Banque des territoires, du Groupe SEMEPA et de l'Office de tourisme d'Aix-en-Provence.

- Une rencontre fédératrice pour les collectivités de la Région et les représentants de l'Etat sur les enjeux de revitalisation des territoires à partir des patrimoines, intégrés à des problématiques plus larges de revitalisation commerciale, d'amélioration de l'habitat, de développement économique et de développement durable.

- 130 personnes dont 60 élus et professionnels de collectivités, professionnels du secteur privé, représentants de l'État, associations et partenaires.



Rouen, salle des Etats, Historial
Jeanne d'Arc, le 5 février : plus de 120
participants

EXPERTISES

Sites & Cités a mis en place des missions d'expertises effectuées à la demande de ses adhérents afin de répondre à leurs questions. Elle bénéficie du professionnalisme de plus de 25 experts, architectes, universitaires, juristes, avocats... spécialisés en urbanisme patrimonial, habitat indigne, règlement local de publicité ou encore développement durable...

25 interventions en 2019 sur des questions portant par exemple sur :

- le budget pour la création d'un SPR multisites
- l'aménagement urbain, la signalisation routière en centre ancien
- le règlement intérieur pour la création d'une commission locale SPR
- Le permis de louer
- Le permis de végétaliser
- L'élaboration du cahier des charges du PSMV
- La fiscalité en secteurs protégés

(liste complète page 37)

Aix en Provence, salle des Etats
de Provence, le 28 novembre : 130
participants



FORMATIONS

Sites & Cités met en place des formations assurées par des experts.

- « **Le Traitement de l'habitat indigne dans les quartiers historiques** », coordonnée par Nancy BOUCHÉ, présidente honoraire du Pôle national de Lutte contre l'Habitat Indigne. Formation de 2 jours.

Interventions de :

- Nancy BOUCHÉ : maîtrise des procédures, problématiques liés aux quartiers anciens et historiques ainsi que les différentes formes d'habitats indignes, polices de sécurité publiques applicables à l'habitat, conséquences de droit des arrêtés de péril et d'insalubrité.
- Pascal MARTIN, directeur du Service Technique de l'Habitat de la ville de Paris : aspects techniques, juridiques et sociaux sur des exemples de conduite de travaux d'office pour la ville de Paris.
- Florence DESILLE, chargée de mission habitat indigne pour l'Anah : procédures de RHI et THIRORI.

12 participants de 11 villes : Elbeuf, Vitry, Lille, Bar-le-Duc, Saint-Avold communauté d'agglomération, Châtellerauld, Autun, Fougères, Loches, Bayonne, Joigny et un architecte du patrimoine

- « **L'urbanisme patrimonial au regard de la loi LCAP** », Paris le 11 décembre 2019 (reportée à janvier 2020)



16 MAI :
Intervention de
Nancy Bouché au
Congrès national
de Sites & Cités à
Figeac

PARTENARIAT AVEC LES RÉGIONS

La relation avec les Régions est essentielle. Ce sont des grands acteurs du développement économique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de la formation, du tourisme. Les différents programmes mis en place -contrats de territoires, revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, ...-, l'inventaire, mais aussi l'action culturelle..., intègrent pleinement la dimension des patrimoines et concernent jusqu'aux plus petits territoires.

RÉGION OCCITANIE

Première Région partenaire conventionnée avec Sites & Cités depuis de nombreuses années, l'Occitanie est devenue la Région pilote de l'association en matière d'expérimentation et d'innovation pour les patrimoines :

Congrès national de Sites & Cités les 16 et 17 mai à Figeac

Accompagnement des candidatures "Ville et Pays d'art et d'histoire" de Toulouse, Montpellier et Béziers et suivi étroit de Cahors et Pézenas pour leur projet d'extension.

International : intervention de Sites & Cités aux assises franco-vietnamiennes de la coopération décentralisée de Toulouse, organisées en partenariat avec la Région Occitanie.

Tourisme :

- Participation de Grand Figeac, Lectoure, le PAH de Pézenas et Beaucaire à la première campagne de l'opération « Remarkable France ».
- Participation au club « Grands Sites Occitanie »
- Pézenas et Cap d'Agde Méditerranée ambassadeurs de la Région aux côtés de Sites & Cités au Salon du Patrimoine d'octobre 2019
- 12 villes et pays d'Occitanie présentés dans l'exposition itinérante « Patrimoines, l'histoire en mouvement ».

Urbanisme patrimonial / bourg-centre :

- Participation de Sites & Cités aux journées de Toulouse, Lauzerte et l'Isle Jourdain ; animation d'un atelier à l'Assemblée Régionale des territoires de l'Isle Jourdain.
- Suivi du programme Bourgs Centre avec la région. Sites & Cités est signataire des conventions Bourg centre de Figeac, Villefranche de Rouergue et Pézenas.

Suivi du programme ACTION CŒUR DE VILLE en Occitanie :

- Participation aux rencontres régionales à Carcassonne
- Sites & Cités est signataire des conventions de Figeac et de Villefranche de Rouergue

Atelier à Villefranche de Rouergue

« Des différents programmes et dispositifs en faveur de la revitalisation : complémentarités et singularités », le 12 novembre

- en partenariat avec la ville de Villefranche de Rouergue et la Région Occitanie, avec le soutien de la Banque des Territoires
- 50 participants
- Débats basés sur les expériences de Villefranche de Rouergue, Figeac, Pézenas, Decazeville, Castres et les regards portés par l'Etat (Sous-Préfecture, DDT, UDAP), la Région, la Banque des Territoires, l'EPF Occitanie, Action Logement, le CAUE et Thémalia.
- Propositions de pistes de travail sur les questions de la convergence et la complémentarité entre les différents dispositifs ou documents : Plan Dauge, Conventions « Action Cœur de ville », Opérations de Revitalisation du Territoire, Contrats « Bourgs-Centres », SPR approuvés ou en cours

Sites & Cités développera en 2020 ce format d'atelier de réflexion.

Signature d'une convention de partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPF) Occitanie, le 16 mai à Figeac, pour la promotion d'une intervention en centre ancien respectueuse des enjeux de mixité sociale et fonctionnelle, de préservation et valorisation du patrimoine et répondant aux enjeux de revitalisation et de redynamisation des centres anciens, grâce à :

- une analyse partagée sur les modalités d'intervention en centres anciens
- l'identification de méthodes d'interventions reproductibles notamment par le biais de cofinancements d'études stratégiques exploratoires
- la diffusion des bonnes pratiques par l'expertise et la formation
- une communication sur les opérations innovantes et exemplaires

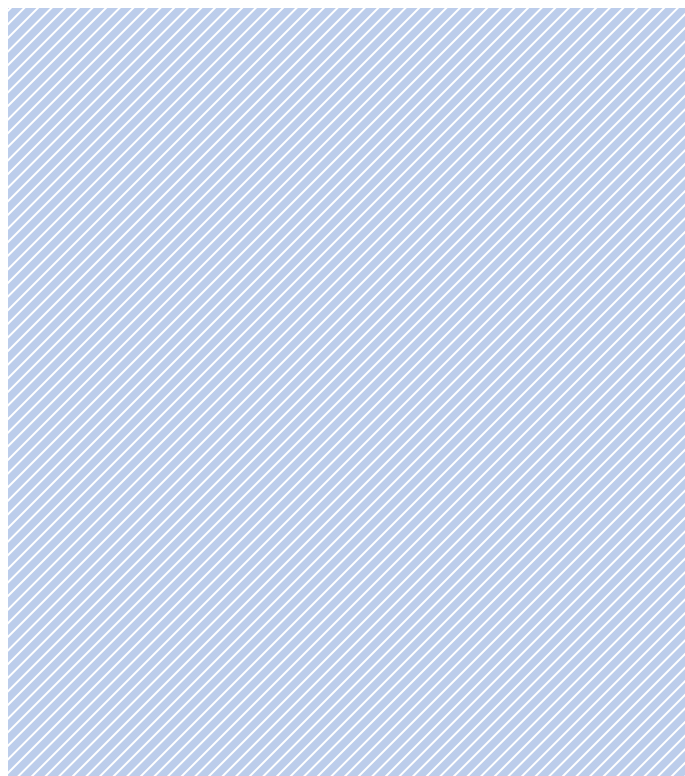
Figeac, le 16 mai : signature de la convention de partenariat avec Sophie LAFENÊTRE, directrice générale de l'EPF Occitanie.



RÉGION NORMANDIE

Les rencontres organisées en février à Rouen se sont poursuivies par des échanges pour la mise en place d'un projet à l'échelle de la Région :

- le 17 juin au Conseil Régional de Normandie à Rouen : Rencontre entre Alain VOGEL SINGER, Djoudé MERABET, vice-présidents de Sites & Cités et Marylise ORTIZ, directrice, avec Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale de la Région, Sénatrice de la Seine Maritime, Présidente de la commission culture du Sénat ; Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Maire de Fécamp, Vice-présidente de la Région en charge du tourisme; Patrick GOMONT, Maire de Bayeux, Vice-président de la Région en charge de la Culture; Yvan SYTNIK, Directeur de la Culture et du Patrimoine de la Région et Sandrine FANGET, Directrice Adjointe à la Direction du Tourisme de la Région.
- le 18 novembre à Rouen : réunion de Marylise ORTIZ avec les services Culture et patrimoine, Tourisme, Aménagement du territoire, Énergie de la Région pour la mise en place d'une convention de partenariat
- Rédaction d'une convention triennale portant sur les dimensions patrimoine et développement des territoires, patrimoines et tourisme, rénovation énergétique du bâti, partages d'expériences au niveau interrégional, européen, international.



Rouen, Conseil Régional, 17 juin : Catherine MORIN DESAILLY, Patrick GOMONT, Yvan SYTNIK, Djoudé MERABET, Marylise ORTIZ, Alain VOGEL-SINGER



En 2019, Sites & Cités a poursuivi sa réflexion sur les dispositions réglementaires et les nouveaux enjeux de l'urbanisme patrimonial. Forte de son expertise, l'association accompagne les collectivités dans l'élaboration des documents de gestion des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) et les aide à adapter leurs démarches à la nouvelle réglementation. L'association porte les conclusions de ses travaux et études, les attentes de ses membres auprès des ministères et engage discussions et débats avec les deux chambres parlementaires, comme cela a été le cas pour l'évaluation de la Loi LCAP ou le dispositif Malraux. Elle échange sur ces questions avec les autres associations du patrimoine : Patrimoine-Environnement, Vieilles maisons Françaises...

Sites & Cités est membre de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture

(1^{ère} section - Sites Patrimoniaux remarquables et abords), mise en place à la suite de la loi LCAP. Martin MALVY, en est membre titulaire et Marylise ORTIZ, suppléante.

La commission s'est réunie quatre fois en 2019 (11 avril, 20 juin, 19 septembre et 14 novembre) :

- 5 territoires ont reçu un avis favorable pour leur projet de PSMV : Pont-Saint-Esprit, Nancy, Saint-Léonard de Noblat, Angoulême et Rochefort
- 7 territoires ont reçu un avis favorable pour leur projet de classement au titre de SPR : Brignoles (Var), Saint-Vallier (Drôme), Moret-Loing-et-Orvanne (Seine-et-Marne), Reims et la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (Tarn) portant la maîtrise d'ouvrage des SPR de 3 de ses communes : Rabastens, Puycelsi-Larroque et Castelnau de Montmirail.
- La Ville de Paris a reçu un avis favorable pour l'extension de la zone tampon du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial « Paris, rives de la Seine ».

Groupe de travail sur les SPR

Il associe représentants du ministère et de Sites & Cités, experts, chargés d'études, collectivités, associations patrimoniales, cabinets d'études, l'ANABF. Réuni le 3 septembre à Paris, il a fait des propositions pour des **évolutions souhaitables dans les Sites Patrimoniaux Remarquables et pour tendre vers une amélioration de la Loi LCAP** :

- Déconcentrer par décret les procédures de création/modification du SPR pour les procédures où la modification du périmètre « ne touche pas à l'économie » du SPR ou n'est pas liée à une révision du document PSMV, et pour celles où le document de gestion indiqué sera un PVAP,
- Définir par décret le contenu du dossier à présenter, avec un cahier des charges « socle » ; ne pas associer, dans une même consultation, l'étude pour l'établissement du SPR et l'étude du document de gestion,
- Clarifier la maîtrise d'ouvrage des SPR,
- Etablir un guide/une circulaire pour la création des SPR permettant aux différents acteurs intervenant tout au long de la procédure d'élaboration (DRAC, ABF, Inspection) de s'accorder sur des critères communs. Ce guide pourrait également définir avec exactitude ce qu'est un périmètre délimité des abords,
- Redonner du pouvoir aux petites et moyennes communes s'engageant dans des procédures d'élaboration des SPR et proposer des délais compatibles avec la temporalité des mandats municipaux,
- Donner des moyens humains, techniques et financiers aux UDAP afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle pour le développement des SPR et des PDA,

- Organiser régulièrement avec la CRPA des réunions de suivi de l'élaboration de l'étude du SPR,
- Mettre en place un observatoire des SPR.

Enquête avec le Ministère de la Culture sur l'outil «SPR» dans le programme «Action Cœur de Ville»

Dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Culture, Sites & Cités mène une enquête auprès de 6 villes adhérentes, signataire du programme "Action Cœur de Ville" et dotées d'un SPR, afin de mettre en exergue la plus-value du dispositif patrimonial dans le programme ACV.

- Fécamp, Périgueux, Figeac, Moulins, Autun et Béthune ont répondu favorablement à cette proposition.
- Un premier travail de questionnaire et d'analyse de documents a été effectué
- Une visite *in situ* est programmée afin de rencontrer les acteurs locaux dans le domaine du patrimoine, de l'urbanisme et de l'habitat.

Les enjeux de l'urbanisme patrimonial ont été largement abordés dans le cadre du congrès lors des deux plénières "Comment la prise en compte du patrimoine favorise-t-elle la revitalisation des quartiers et centres anciens ?" et "Les nouveaux cadres opérationnels et les grands acteurs de la revitalisation" ainsi que durant les ateliers notamment celui intitulé "Les SPR : une ambition pour nos territoires" présidé par Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et président de la CNPA.

Figeac le 16 mai : Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et président de la CNPA



Parution de l'étude sur les outils de médiation et de participation citoyenne dans les Sites patrimoniaux remarquables, avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Caisse des Dépôts et Consignations

« Les Sites patrimoniaux remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne ». Sites & Cités porte depuis plusieurs années ce point essentiel, qu'elle a contribué à faire introduire dans la loi LCAP, article L. 631-1. du code du patrimoine,

Elle a enquêté en particulier auprès de 4 territoires pilotes de la Région Nouvelle-Aquitaine: Bordeaux, Dax, Rochefort et Saint-Léonard de Noblat.

La publication parue en 2019 a permis d'énoncer 15 propositions pour la participation citoyenne dans les SPR.



Ministère de la Culture

Engagé depuis 2005, le partenariat privilégié entre Sites & Cités et le ministère de la Culture s'appuie sur une convention-cadre triennale.

Sites & Cités siège à la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (section « Sites Patrimoniaux Remarquables et abords »), ainsi qu'au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, auquel elle donne un avis sur les dossiers de candidatures.

Elle a été partenaire de l'opération «Levez les yeux» organisée par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale à l'occasion des Journées européennes du patrimoine

L'association collabore également avec les DRAC et les UDAP.

Rochefort : « Les nouveaux enjeux dans les Sites Patrimoniaux remarquables : politiques et outils de médiation et de participation citoyenne », 13 mars, Palais des Congrès - avec le partenariat de la DRAC Nouvelle Aquitaine, du Ministère de la Cohésion des territoires et de la ville de Rochefort

- Les propos liminaires de Hervé BLANCHÉ, Maire de Rochefort, Martin MALVY, Arnaud LITTARDI, Directeur régional DRAC Nouvelle Aquitaine et de Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, Directeur du Programme Action Cœur de Ville au Ministère de la Cohésion des territoires, ont souligné l'importance du travail de sensibilisation effectué depuis un demi-siècle, qui a permis un changement des mentalités pour une meilleure préservation en même temps qu'une meilleure inclusion du patrimoine dans la vie de tous. En outre, ils ont appuyé le fait que la revitalisation des centres villes ne peut se concrétiser sans la participation des citoyens.
- Interventions des villes de Dax, Rochefort, Bordeaux, Saint-Léonard de Noblat, Périgueux, Angers, Toulouse
- 90 personnes - élus et professionnels de collectivités, représentants de l'État, associations et partenaires.



CAPEB

La CAPEB assure un soutien technique à l'association, notamment par la mise à disposition de ses locaux parisiens pour des réunions de travail ou des conseils d'administration. Elle participe aux travaux de Sites & Cités depuis plusieurs années.

HABITAT, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Le cadre de vie du centre ancien rassemble des notions aussi diverses que le logement, l'espace public, l'économie durable ou encore la culture. C'est avec cette vision transversale que Sites & Cités a su conforter et intensifier ses partenariats avec le ministère de la Cohésion des territoires, le ministère de la Culture, la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat ou encore la Région Occitanie pour inscrire les propositions et les actions dans la pérennité. Sites & Cités est également partenaire du Ministère de la Transition écologique et solidaire pour ses travaux sur le paysage.

A. Revitalisation des centres anciens

Conventionnée en 2018 et 2019 avec le CGET, Sites & Cités a accompagné la majorité des villes du plan « Dauge » dans leur stratégie de reconquête ; elle a été aux côtés de plusieurs de ses membres dans l'élaboration des conventions « Action cœur de ville » dont elle peut être signataire ou partenaire. Sites & Cités est également partenaire du programme « Petites villes de demain ».

Participation aux rencontres «Actions Cœur de Ville»

Sites & Cités est membre du conseil d'orientation du programme « Cœur de ville », lancé en 2018 par le Ministère de la Cohésion des Territoires, en partenariat avec la Banque des Territoires, Action logement et l'Agence nationale de l'habitat. Ce travail conjoint permet à Sites & Cités de rappeler la place centrale du patrimoine dans les projets de revitalisation



Michel SIMON, 1^{er} adjoint de Cahors, Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires lors de la 2^e rencontre nationale "Action Cœur de Ville", le 19 mars, à Paris

- **Ateliers de la Banque des Territoires à Arras, 1er octobre** : mis en place pour la deuxième année, ils ont réuni les maires des 222 villes du programme autour de 30 ateliers. **Sites & Cités a parrainé deux ateliers** :
 - * "Assurons la reconversion de sites patrimoniaux" avec la présentation par Pierre MÉHAIGNERIE, ancien ministre, maire de Vitré, du projet du Monastère Saint-Nicolas de Vitré
 - * "Consolidons les stratégies en faveur du commerce de proximité" avec l'exemple de Chartres présenté par Jean-Pierre GORGES, maire. Ces ateliers ont permis des échanges et des partages d'expérience sur des sujets opérationnels et répondant aux enjeux des territoires.
- **Journée à Carcassonne, 7 octobre** : Sites & Cités participait aux côtés de l'EPF Occitanie aux rencontres placées sous l'autorité du préfet de Région, Etienne Guyot, et consacrées à la revitalisation des centres-villes. Un séminaire, auquel ont participé près de 200 élus d'Occitanie, et notamment les maires de toutes les villes moyennes du territoire. Sont intervenus plusieurs maires membres de Sites & Cités : Pont-Saint-Espirit, Figeac, Carcassonne.
- Une attention particulière portée à la cohérence des périmètres d'intervention, y compris ceux de l'urbanisme patrimonial, la hiérarchisation des opérations, le montage des partenariats notamment entre les secteurs publics et privés.

Pour l'habitat, Sites & Cités est très attentive aux parties de cette convention d'opération de revitalisation de territoire qui peuvent valoir pour Opération programmée d'amélioration de l'habitat, donnant lieu aux dispositifs d'intervention immobilière et foncière, ainsi qu'à l'ensemble des outils coercitifs de lutte contre l'habitat indigne ou aux actions en faveur de la transition énergétique...

Étude sur les impacts des politiques patrimoniales et opérations de restauration en SPR dans le programme "Action Cœur de ville"

L'expertise qu'apporte Sites & Cités est sollicitée lors de sessions du Forum des Solutions du Ministère de la Cohésion des Territoires, qui vient de proposer à Sites & Cités une étude sur les impacts des politiques patrimoniales et opérations de restauration en SPR dans le programme « Action Cœur de ville ».

Signature à Uzès de « Petites Villes de demain » le 19 septembre. Sites & Cités est cosignataire de la lettre de mobilisation en faveur des petites villes présentée par la Ministre de la Cohésion des Territoires.

Transformation des conventions « Action Cœur de ville » en Opération de Revitalisation de Territoire

- Un projet global portant essentiellement sur le logement et le commerce, luttant contre la vacance et favorisant l'attractivité du territoire, promotionnant la mixité et le développement durable.

Étude européenne sur la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes (2017-2019)

L'Anah a confié, en 2017, à Sites & Cités une étude mettant en lumière les pratiques européennes, permettant d'alimenter la réflexion stratégique et opérationnelle sur « l'impact des politiques publiques concernant l'habitat ancien ».

- Dans le cadre de la première phase de l'étude, 4 villes ont été choisies dans 3 pays d'Europe : Bouillon (Belgique), Gabrovo (Bulgarie), Pont-Saint-Esprit et Joinville.
- La deuxième phase a consisté à approfondir 3 axes de travail : la gouvernance, l'ingénierie et la concertation du projet de revitalisation. La recherche de bonnes pratiques, de réflexions urbaines innovantes et de réponses aux enjeux territoriaux est effectuée au travers de 9 territoires satellites : Bulgarie, Liban, Allemagne, France, Pologne, Espagne, Italie, Croatie et Pays-Bas.
- L'étude a été remise début décembre



L'Agence nationale de l'habitat (Anah)

Sites & Cités et l'Anah partagent des ambitions communes pour la revitalisation des quartiers anciens et la production de logements adaptés, abordables et de qualité en centres anciens patrimoniaux.

B. Paysage

Le paysage qu'il soit urbain, périurbain ou rural est parfaitement intégré dans les réflexions de Sites & Cités que ce soit dans les travaux sur l'urbanisme patrimonial ou dans ceux sur la médiation. Sites et Cités s'est particulièrement engagée en juin 2019 pour la préservation des paysages exceptionnels, en prenant position à l'encontre du projet de décret visant à déconcentrer les autorisations de travaux en sites classés.

Atelier « Le Paysage, quelle place à l'orée des zones urbaines ? », le 16 mai à Figeac - Congrès national Sites & Cités

Cet atelier présidé par Danielle DEVIERS, représentante de la FNCAUE et animé par Didier GRANDJEAN, expert, ancien maire adjoint de Nancy, a fait intervenir universitaire, expert, architecte du CAUE et ABF, paysagiste, et le président de la Fédération des PNR. La requalification des entrées de ville est une action majeure dans la définition de l'identité d'un territoire. Le Paysage, outil transversal du projet urbain, tient un rôle de transition entre périphérie et centre urbain ; il permet de redéfinir des périmètres cohérents et évite les ruptures.

Le concours national « Entrées de ville et reconquête des franges urbaines »

- Organisé par Sites & Cités et la Fédération Patrimoine-Environnement avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de la Culture.
- Il vise à faire connaître et valoriser des démarches engagées en faveur d'espaces de qualité dans les entrées de ville et les franges urbaines.
- Organisation d'un voyage d'étude pour les deux lauréats du concours 2018, Chorges (Hautes-Alpes) et Cantenay-Epinard (Maine-et-Loire), à destination de Poundbury en Angleterre (janvier 2020)
- Préparation de la 16^{ème} édition qui débutera en 2020 par un Colloque

Réédition de la brochure "L'arbre, élément de patrimoine urbain"

Participation au comité de pilotage de la politique paysagère le 20 mars

Actualités des paysages et du club plan de Paysage, Partenariat et actions en cours sur l'énergie et Paysage, Actions sur l'Agriculture et Paysage.

Participation au jury final de la 5^{ème} édition de l'appel à projet Plans Paysage le 17 septembre

- Initiative lancée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'ADEME
- Accompagnement des porteurs de projet par une démarche méthodologique, une assistance à maîtrise d'ouvrage, une mise en réseau des territoires membres du Club Plan Paysage et un soutien financier de 30 000 €
- 15 lauréats sélectionnés dont la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-mers (Langoin), le Comité sancerrois pour le Patrimoine Mondial et la Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire
- prochain appel à projet Plan Paysage programmé pour début 2020

RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sites & Cités est engagée depuis plus de dix ans dans l'articulation des enjeux du patrimoine, de l'habitat et du développement durable dans les quartiers anciens, dans le cadre notamment de son partenariat avec la Banque des Territoires. L'expertise de Sites & Cités est valorisée par des séminaires, des ateliers annuels, par l'enrichissement du site « Quartiers anciens, Quartiers durables » et son engagement dans CREBA, portail de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien et son colloque annuel. Sites & Cités participe également sur ce thème à des programmes européens.

Avec la Banque des territoires, le nouveau programme « 20 PROJETS POUR 2020 » a été élaboré pour les collectivités territoriales

- Le programme expérimental de soutien à la mise en œuvre d'opérations de rénovation énergétique et patrimoniale de bâtiments remarquables est porté conjointement par Sites & Cités et la Banque des Territoires
- Il s'adresse aux villes dotées d'un SPR et signataires du programme « Action Cœur de Ville » (134 sur les 222 villes ACV)
- Chaque ville pourra proposer deux opérations : un programme d'équipement public et une opération de logements.
- Un cofinancement de deux études préalables :
 - * volet 1 : étude générale de diagnostic et de préconisations pour la restauration responsable du bâti au sein du SPR
 - * volet 2 : étude technique pré-opérationnelle visant à pré-définir le programme de travaux de rénovation énergétique
- Chaque étude sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité sera subventionnable à hauteur de 50 % de son coût plafonné à 50 000 €.
- Ces expérimentations fourniront un cadre de référence adapté au contexte local avec une démarche reproductible pour les projets à venir.
- Ce nouveau programme a été présenté au Congrès des Maires le 20 novembre. Il a fait l'objet d'une convention spécifique signée avec la Banque des Territoires représentée par Gisèle Rossat-Mignot.

La Caisse des Dépôts et la Banque des Territoires
Partenaire essentiel de Sites & Cités depuis 2007, la Caisse des Dépôts soutient l'association dans plusieurs de ses champs d'action : le développement durable avec la performance énergétique du bâti ancien, la revitalisation des villes et territoires, le tourisme.

Porte d'entrée client unique pour les collectivités locales, la **Banque des Territoires**, créée au sein de la Caisse des Dépôts en 2018, est naturellement devenue un interlocuteur privilégié de Sites & Cités.

Les collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont, par leur expertise, nourri les échanges de nombreuses rencontres organisées par l'association (Rouen, Figeac, Aix en Provence, Salon international du Patrimoine culturel).

Enrichissement de la plateforme « Quartiers anciens, quartiers durables »

Sites & Cités propose avec cette plateforme des expériences aux professionnels des collectivités, associations locales et aux habitants investis dans la protection du patrimoine, dans les démarches environnementales ou encore dans la réduction de la consommation énergétique.

Chaque sujet traité est illustré par l'expérience d'une ville (voir liste en annexe), tels :

- * Rodez : « Intercommunalité et documents de gestion »
- * La Rochelle : « Favoriser les mobilités durables »...
- Sites & Cités recense également des pratiques et opérations mises en place en matière d'efficacité énergétique du bâti ancien. Joinville, Neufchâteau et Autun ont apporté leur contribution à cet inventaire.
- Le guide "Quartiers anciens quartiers durables", publié par Sites & Cités en 2013, proposant un panorama d'initiatives de territoires faisant du centre ancien un quartier durable, a été réédité.

CREBA, Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien

- Ce portail numérique lancé fin 2018 a été créé par 5 membres fondateurs : Sites & Cités, CEREMA, Maisons Paysannes de France, l'école des Arts et Métiers Paris Tech et le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- CREBA vise à aider les porteurs de projets et tous les professionnels du bâtiment à mener des réhabilitations de qualité du bâti ancien (construit avant 1948) à la croisée des enjeux énergétiques, techniques et patrimoniaux.
- CREBA centralise et structure les ressources techniques et fournit un outil d'aide à la décision et de conseil
- Le 2^{ème} colloque de CREBA a eu lieu le 21 novembre à Strasbourg « Des approches qualitatives pour la transition écologique dans le bâti ancien » :
 - * Deux grandes table-rondes présidées par Philippe MADEC, invité d'honneur et architecte, sur les méthodes pour mener à bien un projet de réhabilitation responsable et sur l'alliance entre transition énergétique et bâti ancien.
 - * Présentation de plusieurs outils : OPERA du Cerema Est, ATHEBA Pro de Maisons Paysannes de France, la Guidance wheel et la Charte de réhabilitation responsable du bâti ancien de CREBA
 - * 150 participants
 - * Des vidéos et témoignages mis en ligne
- Plusieurs nouveaux partenariats avec : l'Agence qualité-construction, la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, Effinergie, Construction 21, l'association des architectes du patrimoine, Plan Bâtiment Durable.

Étude avec l'Anah «Les politiques de requalification du bâti ancien par le biais des filières locales»

Fin 2018, Sites & Cités a signé avec l'Anah une nouvelle convention triennale pour la promotion d'une Qualité technique et environnementale dans la réhabilitation responsable du bâti ancien, notamment par la diffusion de méthodologies de coordination de l'intervention et des travaux de l'Anah sur ces questions.

1^{ère} phase : Réalisation d'un questionnaire visant à analyser sur différents territoires les politiques locales mises en œuvre pour la requalification du bâti ancien. Les territoires étudiés sont choisis en fonction de la prise en compte et l'intégration des filières locales.

Projet INTERREG ENERPAT-SUDOE

De 2016 à 2019, des études ainsi que des travaux d'éco-restauration ont été menés sur trois bâtiments pilotes situés dans les centres anciens de Porto (Portugal), Vitoria-Gasteiz (Espagne) et Cahors (France). Des ateliers de co-création et des symposiums ont permis d'échanger autour de ces projets tout au long du programme. L'année 2019 a marqué la finalisation de ce projet de recherche avec :

- 3^e et dernier colloque européen du projet à Cahors les 20 et 21 juin 2019 :
 - * 90 participants venus de France, d'Espagne et du Portugal : professionnels du bâtiment (artisans, architectes, archéologues du bâti), élus, représentants d'organismes publics et privés, enseignants chercheurs et habitants de Cahors
 - * Echanges sur l'éco-rénovation du bâti ancien alliant amélioration énergétique et sauvegarde de la qualité patrimoniale, les filières de matériaux biosourcés



Publication
"Retours
d'expérience"
Projet INTERREG
ENERPAT-SUDOE



Philippe MADEC,
architecte,
grand témoin du
colloque CREBA
à Strasbourg le
21 novembre

- Publication de « Retours d'expériences », traduit dans les trois langues, qui permettra la diffusion du projet.

Projet INTERREG ALPINESPACE-ATLAS consacré à la réhabilitation durable du bâti transalpin

- Lancé en 2018 et mené en partenariat avec 8 autres structures européennes : Académie européenne de Bolzano (Italie, pilote du projet), Institut de l'Energie de Dornbirn (Autriche), Institut universitaire pour la Construction et la science des matériaux de Innsbruck (Autriche), Centre de développement de la Vallée de Soča (Slovénie), Université des Sciences Appliquées de Munich (Allemagne), Municipalité de Truden (Italie), Teamblau, entreprise de communication (Italie), Université des Arts et Sciences Appliquées de la Suisse du sud (Suisse), Sites & Cités et Maisons Paysannes de France.
- Rencontre en Autriche à Längenfeld, du 12 au 14 novembre 2019 : point d'étape sur l'avancement du projet.

Signature d'une convention de partenariat entre le Cerema et Sites & Cités le 16 mai à Figeac

- Un programme d'actions commun pour la préservation du patrimoine autour de 3 axes :

- * la réhabilitation du bâti ancien par le soutien au CREBA, dont le Cerema et Sites & Cités sont membres fondateurs

- * la promotion des matériaux bio-sourcés et la réhabilitation énergétique responsable des bâtiments anciens

- * la revitalisation des centres villes et centres bourgs sur des thématiques d'intérêt partagé : ressources naturelles et valorisation patrimoniales des cités remarquables (nature, eau dans la ville, paysages urbains...), desserte (mobilité), innovations dans la mise en valeur patrimoniale comme les smart solutions.



Signature de la convention de partenariat avec Pierre JARLIER, Président du CEREMA, maire de Saint-Flour, le 16 mai à Figeac

Levier fort de l'économie du pays, l'attractivité touristique des territoires français doit être aujourd'hui renforcée. Si de nombreux outils existent, il s'agit de mieux valoriser et promouvoir l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine et de mieux répartir la fréquentation sur l'ensemble du territoire.

Campagne Atout France « Remarkable France »

Sites & Cités s'est engagée avec Atout France dans un plan marketing ambitieux visant à stimuler la fréquentation touristique française et internationale vers un slow tourisme de découverte et de rencontres dans des destinations culturelles et patrimoniales insuffisamment connues.

- 1^{ère} campagne 2019-2020 :
 - * A destination du marché français et de 2 marchés internationaux : Grande-Bretagne et Belgique.
 - * 19 destinations du réseau : Ardenne métropole (Charleville-Mézières et Sedan), Auxerre, Beaucaire, Calais, Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Dax, Grand Besançon, Grand Figeac, Langres, Lectoure, Longwy, Lunéville, Moulins Communauté, Pays d'art et d'histoire de Pézenas, Périgueux, Saint-Dié-les-Vosges, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Pierre de la Martinique et Troyes Champagne Métropole
- Création d'une identité digitale autour de l'offre de chaque territoire. 20 photos, 4 films et textes en anglais et en français produits par les influenceurs Pauline & Benoît.
- Référencement de chaque territoire sur le site internet dédié à la campagne, sous domaine de France.fr : <https://www.france.fr/fr/campagne/remarkablefrance>
- Présence du territoire au sein d'une campagne de promotion et de médiatisation sur divers médias digitaux.
- Participation à des actions Atout France sur les deux marchés cibles britannique et belge tel que le Salon World Travel Market du 4 au 6 novembre à Londres
 - * Création du manuel des ventes
 - * Diffusion de newsletters à des voyageurs anglais
 - * Présence sur place d'un comptoir « Remarkable France »,
 - * le réseau a été représenté par Martine BALOUT, directrice du patrimoine de Périgueux; Pascal PESTRE, adjoint au maire de Calais, Président de l'Office de Tourisme de Calais Côte d'Opale ; Caroline DELANGUE, responsable commercialisation de l'Office de Tourisme de Calais Côte d'Opale
 - * Une cinquantaine de contacts rencontrés lors du salon se sont montrés intéressés par l'opération et le manuel des ventes.

MUSEVA, le salon de la privatisation des espaces patrimoniaux, 6 et 7 février au Grand Palais

- Sites & Cités seule association de collectivités participant à ce salon
- Présentation d'un catalogue répertoriant les différentes offres de privatisations de nos membres, également mis en ligne, qui a vocation à être enrichi
- Deux membres du réseau exposant à nos côtés : Nîmes et Périgueux



Signature de la convention de partenariat avec Philippe MAUD'HUI, directeur Ingénierie & Développement des Territoires chez Atout France le 17 mai à Figeac

- Intervention de Laurence DATRIER, adjointe au tourisme et au patrimoine de Périgueux et Martine BALOUT, directrice du patrimoine de Périgueux, lors de la conférence « Événementiel et collectivités: nouvelle gestion, nouvelles ressources » du jeudi 7 février.
- Fort intérêt de la part des organisateurs d'événements à la recherche de lieux patrimoniaux à privatiser sur tout le territoire.



Antoine AUDI, maire de Périgueux, Laurence DATRIER, adjointe au tourisme et au patrimoine, et Martine BALOUT, Directrice du Patrimoine, au salon MUSEVA lors d'un moment convivial autour du patrimoine gastronomique

Salon international du patrimoine culturel, du 24 au 27 octobre au Carrousel du Louvre

Sites & Cités exposait avec les villes de Nancy, Dax, Périgueux, Pézenas, Vitré, Rochefort, Calais, et son partenaire EDF. Cette 25^{ème} édition a été l'occasion pour les élus et services de ces territoires de rencontrer notamment le ministre de la Culture, Monsieur Franck RIESTER, Madame Brigitte MACRON et Monsieur Stéphane BERN.

Des moments forts :

- Sites & Cités a organisé cinq conférences qui peuvent être écoutées en ligne
 - * « du label Ville et Pays d'art et d'histoire aux nouveaux modes de valorisation des patrimoines »
 - * « Les patrimoines : facteur de revitalisation des centres anciens »
 - * « Patrimoines, Attractivité et Coopération internationale : Comment l'ouverture internationale participe-t-elle au développement des territoires ? »
 - * « Quelle valorisation touristique des territoires à partir des patrimoines ? »
 - * « CREBA, des ressources et des expériences pour améliorer la réhabilitation responsable du bâti ancien »
- Lancement de « France. Patrimoines et Territoires d'exception »
- Signature de la convention de partenariat avec EDF
- Les films « Remarkable France » présentés en avant-première
- Signature de la convention de partenariat entre CREBA et l'Association des Architectes du Patrimoine

Les Ateliers d'art de France, organisateur du Salon du Patrimoine, accueillent Sites & Cités lors de cet événement majeur pour les acteurs du patrimoine et accompagnent l'association pour faire connaître son action et ses villes et territoires.



Stéphane BERN et Florence LECOISSAIS, adjointe à la Culture de Rochefort, stand de Sites & Cités au Salon international du patrimoine culturel

FRANCE PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

Lancement de « France. Patrimoines & Territoires d'exception » le 24 octobre 2019 au Carrousel du Louvre à l'occasion du Salon International du Patrimoine

- 7 réseaux de villes et de territoires patrimoniaux ruraux et urbains reconnus par un label ou une marque :
 - * Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
 - * Les Plus Beaux Villages de France®,
 - * Les Plus Beaux Détours de France,
 - * Petites Cités de Caractère® de France,
 - * Réseau des Grands Sites de France,
 - * Sites et Cités remarquables de France,
 - * Ville et Métiers d'Art.
- Réunis en association sous une marque commune « France. Patrimoines & Territoires d'exception » et partageant une charte
- Objectifs : développer la découverte des patrimoines diffus sur le territoire dans un esprit de tourisme durable, mieux répartir les flux touristiques et allonger les saisons touristiques
- 1000 destinations offrant une grande diversité de patrimoines : bâtis ; vernaculaire ; paysager ; immatériel ; de savoir-faire ; gastronomique.
- Un renforcement des actions au niveau européen et international en matière de promotion des patrimoines naturels, culturels et paysagers et d'un tourisme durable respectueux de ces patrimoines
- Martin MALVY a été élu président de la nouvelle association



Martin MALVY, Président de l'association "France. Patrimoines & Territoires d'exception" lors de son lancement le 24 octobre à Paris

Le Groupe LA POSTE

Opérateur de services de proximité, le Groupe La Poste a notamment pour mission de contribuer à l'aménagement équilibré du territoire et constitue l'un des opérateurs privilégiés du service aux populations et de la revitalisation des centres-bourgs (création de tiers-lieux, logistique des commerces de centre-ville...). Le Groupe La Poste et Sites & Cités sont partenaires depuis 2017.

Avec 4 réunions du Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire et 20 dossiers traités, l'année 2019 a été riche pour le label Ville et Pays d'art et d'histoire. Sites & Cités a réaffirmé son engagement pour le label, en accompagnant les territoires candidats, en apportant ses avis au Conseil national et en donnant ses positions pour son avenir.

Ainsi, dans le cadre de la mission de diagnostic du label VPAH réalisé par l'Inspection du patrimoine, Sites & Cités a fait part de ses positions au Ministère de la Culture, en particulier le souhait du maintien du niveau national pour l'attribution du label.

L'Association a également insisté sur l'importance du renforcement entre le label VPAH et les outils d'urbanisme patrimonial et d'aménagement du territoire, qui ont notamment été mis en exergue dans les nouveaux dossiers VPAH ou dans l'intégration des candidatures VPAH au sein des programmes «Action Cœur de Ville». Plus largement, Sites & Cités a poursuivi sa réflexion sur les nouveaux enjeux de la valorisation, en lien avec ses partenaires, en particulier EDF.

Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Sites & Cités est membre du CNVPAH. Des avis favorables ont été donnés aux candidatures de :

- «Ville d'art et d'histoire» : Béziers, Bonifacio, Calais, Dax, Nice, Lunéville, Saint-Nazaire et Toulouse
- «Pays d'art et d'histoire» : Beaujolais, Quimperlé Communauté, Pays des Rohan et Montpellier Méditerranée Métropole
- Au passage de Ville à Pays d'art et d'histoire : Auxerre, Langres, Le Havre et Moulins.
- A l'extension des Pays d'art et d'histoire : Saint-Flour, Haut-Allier, Billom Communauté, Pays d'Evian Abondance.

Le nombre de Villes et Pays d'art et d'histoire est ainsi porté à 202.

Perspectives du label «Ville et Pays d'art et d'histoire», proposées par Sites & Cités

Le 9 septembre, lors du Comité de Pilotage entre le Ministère de la Culture et Sites & Cités, Martin MALVY, Alain VOGEL-SINGER, Maire de Pézenas et Vice-président de Sites & Cités, accompagné du service ont échangé sur les perspectives du label Villes et Pays d'art et d'histoire, avec Philippe BARBAT, directeur des patrimoines, Agnès VINCE, Adjointe au Directeur général des patrimoines, Corinne LANGLOIS, Sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie et Laurence PHILIPPE, Chargée de mission « Sites patrimoniaux remarquables » ainsi qu'Isabelle MARECHAL et Claire CHERIE, inspectrices en charge de la mission d'évaluation du label.

Martin MALVY a présenté à Philippe BARBAT, directeur général des patrimoines, les attentes et ambitions de Sites & Cités sur le label « Ville et Pays d'art et d'histoire» :

- Le maintien du niveau national pour l'attribution et du Conseil National des VPAH,
- Une instruction plus poussée et unique au niveau régional,
- Un examen des extensions des territoires conventionnés ou des renouvellements des conventions (tous les 10 ans) par la CRPA, avec approbation transférée au Préfet de Région,
- Un renforcement du lien entre SPR et VPAH et participation de la Commission locale des SPR au suivi des labels,
- Une poursuite du développement du label en s'assurant des moyens dont disposent les territoires pour mettre en place les contraintes qui y sont attachées,

- Une information des Régions et Départements dès le début de l'instruction des candidatures et leur éventuelle association au projet,
- Le renforcement du lien avec les ministères en charge du tourisme, de l'environnement, de l'urbanisme, de l'agriculture...
- La prise en compte de l'effort des collectivités financeurs principales dans la mise en œuvre des services du patrimoine,
- La reconnaissance du rôle de Sites & Cités dans l'accompagnement des collectivités.
- Une meilleure communication et promotion par des actions nationales.

Le Ministère de la Culture a, en conclusion du Comité de Pilotage, indiqué le souhait du maintien du niveau national pour l'attribution du label avec le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire et la mise en place d'une instruction simple et déconcentrée, à l'échelle des DRAC des différentes régions.

Accompagnement des candidats au label « Ville et Pays d'art et d'histoire »

Sites & Cités a accompagné plusieurs villes et territoires dans leur projet : Montpellier, Libourne, Saint-Nazaire, Saint-Dié, Evreux, Epernay, Niort, Saint-Brieuc, Dax, Béziers, Communauté de communes Isle, Vern, Salembre en Périgord, Sud Vendée Littoral, Saumur, Grand Paris Sud, PAH Sud Gironde (Réolais), Bonifacio, Calais, Dax, Lunéville et Toulouse.



Libourne le 8 juillet avec Philippe BUISSON, maire de Libourne

« Fablab Patrimoines », nouvelle fabrique des partenariats autour des patrimoines

- Constatant que les centres anciens deviennent les lieux de l'innovation urbaine mais aussi citoyenne, Sites & Cités et son réseau cherchent à identifier des lieux favorisant de nouvelles pratiques des patrimoines.
- Les « FabLab Patrimoines » seront la signature commune identifiant ces démarches favorisant les savoirs et savoir-faire soutenus par les collectivités en relation avec les associations et entrepreneurs de toutes sortes, intergénérationnels et largement ouverts sur l'espace public.
- Présentation des premières initiatives au Congrès de Figeac et lors de la conférence sur la valorisation des patrimoines en Octobre au Salon du Patrimoine à Paris : Rochefort, Elbeuf, Pézenas, Auxerre, Saint-Denis et Bort les Orgues sont les 6 premières villes qui pourraient porter cette marque commune déposée par Sites & Cités, dès 2020.
- Convergence de cette réflexion avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur des « Fabriques des Territoires », lancé par le Gouvernement et le Ministère de la Cohésion des Territoires

ACTIONS MENÉES EN PARTENARIAT AVEC EDF

Dans le cadre de la convention de partenariat renouvelée en 2019, plusieurs actions ont été menées :

- La participation d'EDF au Congrès national de l'association à Figeac : présence d'un stand EDF et Co-organisation de l'atelier « Vers une nouvelle fabrique des partenariats autour des patrimoines ? ».
- Définition d'une stratégie de communication commune : Participation conjointe au Salon international du patrimoine 2019 ; Poursuite de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement ».
- Préparation d'une journée sur les dispositifs et les acteurs « Action cœur de ville » et Opérations de revitalisation des territoires (Bort les Orgues, Cajarc, Rodez, Saint-Flour...), reportée début 2020 en respect des obligations liées aux élections municipales.
- Accompagnement de projets locaux entre des Villes et Pays d'art et d'histoire ou Sites Patrimoniaux Remarquables et des sites industriels EDF notamment sur Toulouse, Saint-Flour, Pont-Saint-Esprit, Vallées Cathares, la Bourne....
- Valorisation numérique des patrimoines : sites emblématiques d'EDF dans « Sites & Cités l'Appli » et posts réguliers sur les réseaux sociaux.

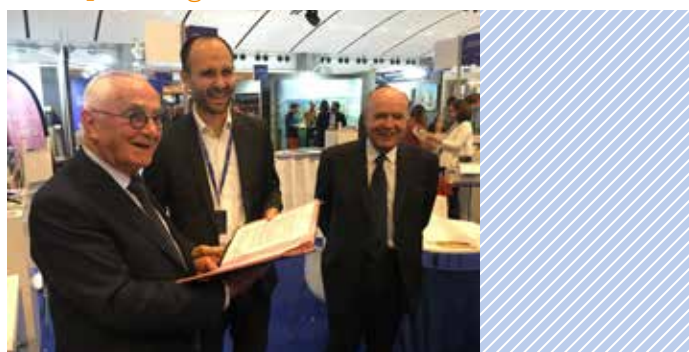


Nils BRUNET, Directeur de l'ACIR Compostelle, Sophie CASTEL, Adjointe au Maire de Bayonne et Marylise ORTIZ à Canfranc le 6 septembre

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE (ACIR)

Le 6 septembre, à l'occasion de la Rencontre « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au cœur de la solidarité européenne : rencontre des communes européennes » organisée à Canfranc par l'ACIR Compostelle) et ses partenaires espagnols et portugais, Sites & Cités, représentée par Sophie CASTEL, Adjointe au Maire de Bayonne et Marylise ORTIZ, Directrice, et Nils BRUNET, Directeur de l'ACIR Compostelle, ont signé une convention de partenariat.

La signature de la convention est la base d'un partenariat fondé sur le partage d'expériences, la mise en place d'initiatives innovantes entre les deux réseaux, avec la volonté conjointe de construire une relation de partenariat qui réponde aux nécessités de préservation, de mise en valeur et de développement du patrimoine des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Martin MALVY, Alexandre MARTY, Adjoint au Directeur Développement EDF Hydro et Michel BOUVARD, Vice Président du Conseil départemental de Savoie, lors de la signature de la convention le 24 octobre au salon international du patrimoine culturel

COOPÉRATION INTERNATIONALE

En 2019, Sites & Cités a poursuivi ses actions de coopération internationale, menées en partenariat avec les Ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Culture, les pays partenaires et les villes membres du réseau. Les activités ont concerné l'ensemble des sujets portés par Sites & Cités : Tourisme et Patrimoine, Patrimoine et développement durable, Revitalisation des territoires, Valorisation des Patrimoines. Le volet Coopération internationale est élaboré de manière très étroite avec les collectivités membres - 22 d'entre elles ont été associées aux projets internationaux en 2019 -, valorisant ainsi leurs savoir-faire et expertise, fortement recherchés à l'international.

Réédition du Vade-mecum « Patrimoines et coopération décentralisée »

- **Lancement le 16 mai à Figeac avec Christine MORO, Ambassadeur pour l'action extérieure des collectivités territoriales au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères**
- un guide à l'usage des collectivités, des associations et de la société civile, pour :
 - * Valoriser la riche expertise des collectivités françaises et internationales sur la thématique des patrimoines ;
 - * Donner des clés de lecture et orientations pour les territoires ;
 - * Constituer un outil pour les collectivités de toutes tailles afin de développer des coopérations internationales autour des patrimoines, dont les retombées économiques, culturelles et sociales ont largement été prouvées.
 - * 24 exemples de coopération dans 24 pays
- Edité en étroit partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec le Ministère de la Culture et avec le concours de nos membres et partenaires
- un travail mené par le comité de pilotage « Patrimoines et Coopération décentralisée » rassemblant collectivités et partenaires sous la présidence de Patrick GÉROUDET, Adjoint au Maire de Chartres et Vice-Président de Sites & Cités, et de Anne-Marie MEVEL-REINGOLD, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.
- Plus de 50 partenaires et 20 collectivités ont travaillé ensemble pour sa parution.



Hôtel de ville, Bordeaux le 23 septembre : Ouverture de la Semaine de formation internationale

5^e semaine de formation internationale du 23 au 27 septembre : « Patrimoines et Développement durable »

- En partenariat avec le **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Ministère de la Culture**
- Accueillie par les **villes de Bordeaux et Bayonne**
- Des visites de terrain et des ateliers de travail en salle présentant des cas concrets, développés à différentes échelles.
- **24 chefs de projets de 16 pays** : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chine, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Géorgie, Hongrie, Inde, Lettonie, Liban, Mali, Mexique, République Démocratique du Congo, Portugal, Roumanie, Tunisie.
- Près de **40 intervenants français**, élus et professionnels, experts, partenaires de Sites & Cités ainsi que 10 auditeurs libres.
- Villes membres participantes : Bordeaux, Bayonne, Saint-Léonard de Noblat, Cahors, La Rochelle, Barbezies-Saint-Hilaire
- Partenaires de l'Association présents : le CEREMA, l'ADEME, les Parcs naturels régionaux, les CAUE, les Grands Sites de France
- Au total, plus de **70 participants**



Partenariats par pays en 2019

ROUMANIE - Lancement du réseau «Roumanie Remarquable»

- Aboutissement d'un travail de deux ans **pilote par le Centre Culturel de Cluj, en collaboration avec Sites & Cités**
- Soutenu par l'**Ambassade de France en Roumanie, par les Ministères français et roumain de la Culture, ainsi que par le Ministère français des Affaires étrangères.**
- « Roumanie Remarquable » : à la fois un label et un réseau de collectivités
- Lancement officiel le 13 juin 2019 en présence des villes membres, des autorités locales et des partenaires, avec des interventions de Sophie METADIER, Maire de Beaulieu-lès-Loches, Thierry CRETEUR, Directeur de la Culture de la Ville d'Auxerre et Claire GARNIER, Responsable du pôle dynamisme urbain de la Ville d'Auxerre
- **Un programme national de soutien à la culture et au patrimoine qui vise à accompagner les collectivités rurales dans leur développement territorial** (conseils, formations, rencontres, campagnes de promotion touristique, opportunités de coopération avec des villes françaises)
- **12 villes pilotes** ont rejoint le réseau en 2019

GEORGIE - Mission d'expertise à Tbilissi du 15 au 17 juillet

- Thématique : « **Amélioration du cadre législatif national** de Géorgie pour l'aménagement dans les zones urbaines historiques », sollicitée par le Ministère de la Culture de Géorgie et la Ville de Tbilissi, en lien étroit avec l'Ambassade de France, à la suite de la première mission d'octobre 2018 sur l'élaboration du cadre législatif et financier du centre ancien de Tbilissi
- Experts : Antoine BRUGUEROLLE, Architecte du patrimoine et Jacky CRUCHON, Consultant urbanisme et patrimoine.
- Partages d'expériences avec l'Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel de Géorgie, Mairie de Tbilissi, Ministère du Développement régional et des Infrastructures ICOMOS Géorgie, ...
- Des propositions pour améliorer le cadre législatif national et les zones de préservation du patrimoine: mieux lier les enjeux patrimoniaux au Code de l'urbanisme, développer des plans de conservation détaillée assortie à une gestion de proximité et mieux lier les différents dispositifs existants, tant au niveau de l'Etat que des différentes villes de Géorgie.



Echanges entre Jacky CRUCHON et professionnels Géorgiens à Tbilissi le 16 juillet



Cluj Napoca (Roumanie) : Thierry CRETEUR, directeur de la Culture d'Auxerre, Claire GARNIER, responsable dynamisme urbain d'Auxerre, Sophie METADIER, maire de Beaulieu-lès-Loches, Jonathan FEDY, chargé de mission Sites & Cités

MALI - Poursuite de l'opération pilote de Ségou

- Depuis 2006, un partenariat a été noué entre l'Association des Municipalités du Mali (AMM) et Sites & Cités sur la protection et la valorisation des centres anciens et la mise en œuvre d'une législation adaptée. Le chantier pilote de Ségou est un démonstrateur pour cet objectif. Il a pour but de montrer l'intérêt du bâti en terre, d'un point de vue culturel, économique, climatologique et de redonner de la fierté à ses occupants.
- Malgré le contexte économique et sécuritaire, qui affecte la Ville de Ségou et sa Région, les travaux de restauration du bâti en banco se sont poursuivis dans cette ville, avec l'appui renforcé de Sites & Cités, des Ministères français des affaires étrangères et de la Culture.
- Poursuite des opérations de réhabilitation du patrimoine en banco de Ségou, avec la restauration de 7 nouvelles concessions, portant à 92 le nombre de concessions restaurées depuis 2007.
- **Les travaux ont permis de restaurer 7 concessions au bénéfice de 68 personnes. Pendant les 4 mois du chantier, 22 personnes ont été employées pour effectuer les travaux.**
- En septembre, réalisation d'un point d'étape avec Boubacar KEITA, Coordinateur du projet : intérêt de travailler davantage à la sensibilisation des habitants et à l'entretien des concessions restaurées.
- En octobre, à l'occasion des Assises France-Sahel de la coopération à Poitiers, échanges avec Boubacar BAH, Ministre de l'Administration territoriale du Mali.

ALBANIE – Formation et mission d'expertise

- 23 mai à Berat : formation et mission d'expertise sur la performance énergétique des bâtiments anciens comme intervenante Elodie HEBERLE, Responsable d'activités « Performance énergétique des bâtiments » au Cerema Est.
- Participants : **Ville de Berat, Ministère albanais de la culture et l'Association Cultural Heritage Without Borders**
 - * Atelier pratique sur l'efficacité énergétique dans le quartier Gorice (patrimoine mondial de l'UNESCO), avec la visite d'une maison-pilote en cours de réhabilitation
 - * 7 recommandations principales applicables au niveau local ou national ont été proposées.
- Le 24 mai à Elbasan : échanges avec les services de la Ville et partenaires sur le projet signalétique patrimoniale.

RÉPUBLIQUE DE MACEDOINE DU NORD - Poursuite des partenariats avec les villes et institutions macédoniennes

- Du 21 au 23 mai 2019, rencontre de Marylise ORTIZ, avec les Villes de Skopje, Veles et Bitola, ainsi qu'avec le Ministère macédonien de la Culture et l'Ambassadeur de France en Macédoine du Nord.
- Projet de Séminaire régional à Bitola au premier semestre 2020.

TERRITOIRES PALESTINIENS - Participation au Séminaire de Jéricho et de Naplouse

- Les 19 et 20 octobre : participation au **Séminaire sur les politiques locales de préservation du patrimoine** dans le cadre de la coopération décentralisée, à l'invitation du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- **Animation de l'atelier** consacré à la mise en œuvre de politiques locales de préservation du patrimoine pour un territoire inclusif, durable et coopératif.
- Participation de **Patrick GEROUDET**, adjoint au maire de Chartres, vice-président Sites & Cités
- **Présence d'une délégation importante de villes membres et de partenaires** : près de 50 élus et professionnels de Lille, Besançon, Paris, Plaine Commune, Chartres, Grenoble, Lyon ainsi que Cités Unies France, les Petites Cités de Caractère Bourgogne Franche-Comté et le Conseil régional Sud - PACA.
- Présence de nombreuses collectivités des Territoires Palestiniens

MAROC - Intervention de Sites & Cités au Forum « Tourisme durable et solidaire », à Tanger le 24 octobre

- à l'invitation du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Intervenant : **Jean-Dominique DURAND**, Adjoint au Maire de Lyon en charge du patrimoine, Vice-président de Sites & Cités
- Présentation d'actions nationales et internationales menées par Sites & Cités.

AU NIVEAU NATIONAL

- Participation aux ateliers de préparation du forum urbain mondial 2020 à Abu Dhabi organisé par le Partenariat français pour la Ville et les territoires,
- Assises franco-vietnamiennes (à Toulouse)
- Assises franco-israéliennes (à Lyon)
- Assises franco-libanaises (à Carcassonne)
- Groupe de réflexion « Patrimoine et Union européenne » organisé par le Ministère de la Culture
- séminaire sur la valorisation internationale de l'expertise territoriale organisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Sites & Cités est associée aux projets de coopération décentralisée :
 - * entre Paris et Bethléem
 - * entre l'Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers et plusieurs villes de Bosnie-Herzégovine
 - * entre Loches Sud-Touraine et des villes de Roumanie

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Partenaire majeur de l'Association, le Ministère apporte un soutien permanent à Sites & Cités pour :

- Le développement d'actions de coopération européenne et internationale
- L'accompagnement de coopérations décentralisées entre villes membres et villes partenaires de l'Association, avec une valorisation croisée de l'expertise
- L'animation de la Plateforme internationale sur le patrimoine avec l'organisation notamment de la Semaine de formation internationale
- L'appui aux nombreuses rencontres, ateliers, formations et opérations pilotes organisées par Sites & Cités

L'expertise internationale de Sites & Cités sur le volet « Patrimoine et Urbanisme patrimonial » est reconnue par le MEAE, au travers du label PACT 3.



Lancement du Vade-mecum «Patrimoines et coopération décentralisée» le 16 mai à Figeac par Christine MORO, Ambassadeur pour l'action extérieure des collectivités territoriales au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères



- **Ville et Pays d'art et d'histoire / * En cours**
- **Site patrimonial remarquable / * En cours**
- **Ville et Pays d'art et d'histoire + Site patrimonial remarquable**

● Awala-Yalimapo
● Cayenne*

St-Denis ●
St-Paul *

Pointe-à-Pitre*

Basse-Terre*

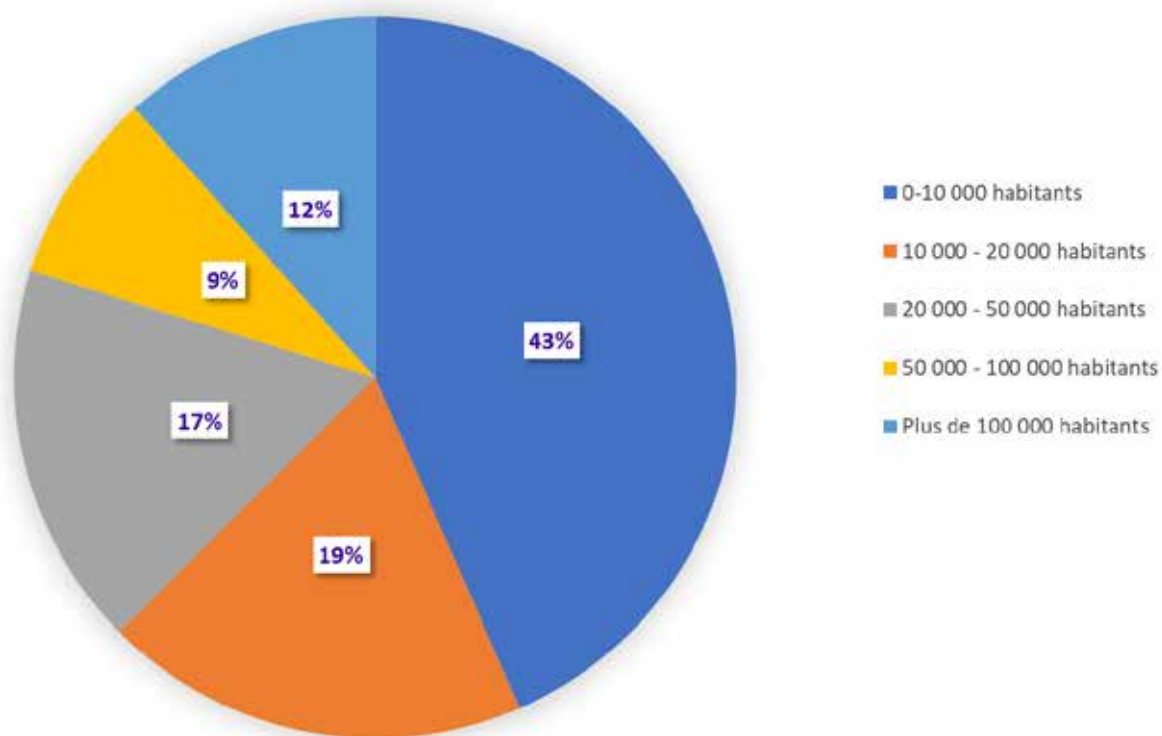


St-Pierre

265 adhérents
soit 1865 communes
13.5 millions d'habitants

18 nouveaux membres ont rejoint le réseau :

Awala-Yalimapo (97),
Barbezieux (16),
Bois-Hérault (76),
Bort-les-Orgues (19),
Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon (52),
Fontainebleau (77),
Grand Chambéry (73),
Grand Paris Sud (91),
Guillestre (05),
Honfleur CCPHB (14),
Jonzac (17),
Lama (2B),
Libourne (33),
Pont-Audemer (27),
Saint-Macaire (33),
Saint-Rémy-de-Provence (13),
Sainte-Suzanne (53),
Communauté de communes Sud Vendée Littoral (85).



Adhérents selon le nombre d'habitants



Directrice
Marylise ORTIZ



Chargé de mission revitalisation,
connaissance et valorisation des
patrimoines
Jean-Michel GALLEY



Administration et
comptabilité
Françoise FAURE

Pôle Urbanisme et Développement durable



Chargés de mission urbanisme patrimonial et développement durable
Charlotte BENETEAU, Marion MONSONEGO
et **Olivier BAYLE-VIDEAU**



Stagiaires
Pôle Urbanisme
Clémence FAURE et Loé DESVIGNES

Pôle Tourisme et Communication



Chargée de mission
Patrimoines, Tourisme et
Communication
Marie LE SCOUR



Chargées de mission Patrimoines et Communication
Juliane LEVEQUE, Cécile THEZELAIS et Amélie POUCHOL

Pôle International



Chargé de mission
Coopération internationale et
mise en valeur des patrimoines
Jonathan FEDY



Stagiaires
Pôle International
Mathilde LACAVALERIE et Flora BERTETTI

Sites et Cités s'appuie sur un réseau d'experts extérieurs, architectes, urbanistes, juristes, avocats, universitaires... Leur engagement au sein de l'association est un atout et une garantie de la qualité de nos travaux.

- Jessica DE BIDERAN, expert patrimoines et numérique.
- Elisabeth BLANC, architecte urbaniste, sur les secteurs protégés.
- Nancy BOUCHÉ, experte, présidente honoraire du Pôle national de Lutte contre l'Habitat Indigne, développe et enrichit notre base documentaire sur le sujet.
- Marie BOURDEAU, ancienne animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Laurent-du-Maroni.
- Guillaume BOURLIER, cofondateur et associé de Dévelop'Toit, a accompagné l'Association sur les leviers juridiques et financiers liés à l'habitat en centre ancien.
- Le Bâtonnier Alain de la BRETESCHE, président de la Fédération Patrimoine-Environnement.
- Antoine BRUGUEROLLE, architecte du patrimoine.
- Christophe de CHASSEY, sous directeur Destinations et Filières - Ingénierie et Filières touristiques à Atout France
- Michel COLARDELLE, conservateur général du patrimoine, expert sur les Outremer.
- Jean-Louis COUTAREL, enseignant, chargé de mission au Commissariat général à l'égalité des territoires intervient sur l'AMI Centres-Bourgs.
- Jacky CRUCHON, ancien directeur du service urbanisme de la Ville de Bayonne. Il accompagne l'Association sur les aspects juridiques, techniques, financiers et législatifs des secteurs protégés.
- Daniel DUCHÉ, architecte urbaniste.
- Jean-Marc GARY, thermicien, sur quartiers anciens durables.
- Christian GENSBEITEL, maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne, co-responsable du Master Professionnel Patrimoine et musées.
- Denis GRANDJEAN, ancien maire-adjoint de Nancy, accompagne les travaux sur les espaces protégés à l'échelle nationale et internationale et fait partie du comité de pilotage du Concours National des entrées de villes et reconquête des franges urbaines.
- François HUBERT, ancien directeur du musée d'Aquitaine.
- Stéphanie JACQ-MOREAU, avocat au barreau de Nantes, spécialisée dans les DUP et l'habitat indigne.
- Arnaud de LAJARTRE, maître de conférences à l'Université d'Angers, sur les espaces protégés et les PLU.
- Isabelle JOLY, architecte du patrimoine.
- Katia KUKAWKA, directrice adjointe du musée d'Aquitaine.
- Jean LEMOINE, architecte du patrimoine.
- Pierre-Yves LOCHON, fondateur du Clic France.
- Isabelle LONGUET, ancienne directrice de la mission Val de Loire.
- François LORMEAU, responsable de formation au Centre de formation professionnel et de promotion agricole de Saintes, accompagne le groupe de travail « L'arbre comme élément du patrimoine urbain ».
- Dominique MASSON, ancien chef du bureau des espaces protégés au ministère de la Culture et du Patrimoine.
- Benoit MELON, directeur de l'école de Chaillot.
- Richard MOYAERT, avocat fiscaliste.
- Claude ORIGET DU CLUZEAU, vice-présidente de l'Association francophone des experts et scientifiques du tourisme.
- Valéry PATIN, docteur en sociologie, administrateur du comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS.
- Jean-Michel PITOUN, opérateur immobilier.
- Pascal PLANCHET, professeur de droit public à l'Université Lumière Lyon II.
- Fabrice THURIOT, ingénieur d'études sur la décentralisation territoriale, Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Céline VIAUD, architecte du patrimoine.
- Philippe ZAVOLI, enseignant chercheur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, spécialiste de la publicité

DES VILLES ET TERRITOIRES ACTIFS

35 rencontres sur le
terrains en 2019

AUVERGNE- RHONE-ALPES

- Saint-Vallier

BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTE

- Auxerre

BRETAGNE

- Morlaix
- Vitré

CENTRE VAL DE LOIRE

- La Châtre

GRAND EST

- Reims (VAH, SPR)
- Troyes (Commission locale SPR)
- Saint-Dié-des-Vosges

HAUTS DE FRANCE

- Arras (ACV)

ILE-DE-FRANCE

- Paris
- Fontainebleau
- Plaine Commune

NORMANDIE

- Le Havre
- Rouen

NOUVELLE AQUITAINE

- Barbezies (centre bourg)
- Bayonne
- Dax (VAH)
- Libourne (ACV, VAH)
- Pau (SPR, ACV)
- Poitiers (internat)
- Rochefort (rencontres)

OCCITANIE

- Cahors (ACV, SUDOE)
- Carcassonne (ACV)
- Figeac (Ville Patrimoniale, ACV, préparation congrès)
- Lodève (CB, PAH)
- Montpellier (VAH)
- Toulouse (CR, EPF)
- Uzès (APVF)
- Villefranche-De-Rouergue (Ville Patrimoniale, ACV)

PAYS DE LA LOIRE

- Saumur (VPAH)
- Sud Vendée Littoral (PAH)

PROVENCE ALPES COTE
D'AZUR

- Aix-en-Provence
- Avignon
- Isle-sur-la-Sorgue
- Marseille (international)

Expertises

25 interventions en 2019 sur des questions portant sur :

- le budget pour la création d'un SPR multisites (Grand Paris Seine Ouest)
- nature de l'avis de la commune pour la transformation d'une ZPPAUP en AVAP quand l'EPCI est compétent (Agglomération Pays-Basque / Ciboure)
- la définition et la mise en œuvre du plan d'actions Culture et Patrimoine au niveau d'une agglomération, ainsi que les réflexions, études
- Aménagement urbain, signalisation routière et centre ancien (Riom)

- Immeuble monument historique en copropriété nécessitant des travaux suite à un péril imminent et un péril simple (Mers-les-Bains)
- Schéma directeur d'aménagement de l'espace public
- Règlement intérieur pour la création d'une commission locale SPR (Saintes)
- Permis de louer (Elbeuf)
- Permis de végétaliser (Morlaix)
- Quelles règles possibles de stationnement en PSMV (Morlaix, Blois)
- Elaboration du cahier des charges du PSMV (Niort, Loches)
- Fiscalité en secteurs protégés
- Dispositif Malraux en PNRQAD (Grand Châtellerauld)
- Fiches à l'immeuble (Loches)
- Comment limiter la multiplication des chambres d'hôtes et encourager la réhabilitation des bâtis vacants à des fins résidentielles (Saint-Emilion)
- Aménagement de berges
- Installation de panneaux lumineux (Fougères)
- Label VPAH (Saint-Brieuc, Luçon, Libourne, Morlaix ...)
- Restauration d'un MH en copropriété en secteur sauvegardé (Menton)
- Evolution des documents ZPPAUP/SPR/AVAP (Saint-Léonard de Noblat)

Participation aux
formations

- Autun
- Bar-le-Duc
- Bayonne
- Châtellerauld
- Elbeuf
- Fougères
- Joigny
- Lille
- Loches
- Saint-Avoid communauté d'agglomération
- Vitré

Études

LES POLITIQUES DE REQUALIFICATION DU BÂTI ANCIEN

- Joinville
- Pont-Saint-Esprit

"Action Cœur de Ville"

Convention signée avec :

- Autun
- Fécamp
- Auxerre
- Figeac
- Villefranche de Rouergue
- Vitré

Programmes européens

SUDOE-ENERPAT

- Cahors (Occitanie)

ATLAS

- Briançon
- Chambéry

Plateforme " Quartiers
anciens quartiers
durables"

Fiches rédigées

- Lectoure : inventaire général du patrimoine culturel
- Dax : stratégie financière et projets de revalorisation
- Saint-émilion : Faire face aux dérives du tourisme spécialisé
- Joinville : valoriser l'offre

immobilière et foncière

- Vitré : la gestion de la publicité extérieure et des enseignes
- Autun et Toulouse : le numérique au service du patrimoine
- Rodez agglomération : intercommunalité et gestion du patrimoine
- La Rochelle : favoriser les mobilités durables
- Rodez agglomération : Collecte, recyclage et valorisation
- La Réole : Habitat participatif
- Aix-en-Provence : les études archéologiques en période de travaux
- Calais : valoriser le transport en commun fluvial

Nouvelles villes sollicitées

- Sedan
- Toulouse
- Limoges et Saintes
- Clermont-Ferrand
- Rennes
- Nancy

Présentation des villes
et territoires lors des
séminaires

Rochefort

- Angers
- Bordeaux
- Dax
- Périgueux
- Rochefort
- Saint-Léonard-de-Noblat
- Toulouse

Rouen

- Avranches
- Bayeux
- Caen
- Elbeuf
- Fécamp
- Le Havre
- Louviers
- Métropole Rouen Normandie
- Rouen

Figeac

- Bayonne
- Bordeaux Métropole
- Bort-les-Orgues
- Cahors et Grand Cahors
- Chartres
- Châtellerauld
- Clamecy
- Dax
- Elbeuf
- Figeac et Grand-Figeac
- La Châtre
- Lectoure
- Nancy
- Périgueux
- Pézenas
- Plaine-Commune
- Pont-Saint-Esprit
- Grand Rodez
- Saint-Flour
- Saint-Laurent du Maroni
- Sancerre
- Sedan
- Toulouse
- Vitré

Villefranche-de-Rouergue

- Pézenas
- Villefranche-de-Rouergue
- Figeac
- PETR Sud Aveyron

Aix-en-Provence

- Aix-en-Provence
- Arles
- Avignon
- Bonifacio

- Brignoles
- Draguignan
- Guillestre
- L'Isle sur la Sorgue
- Nice
- Saint-Martin de Pallières

Accompagnement VPAH

Candidature :

- Béziers
- Calais
- Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre en Périgord
- Dax
- Montpellier
- Saint-Brieuc
- Sud Vendée Littoral

Extension :

- Cahors
- Le Havre
- Moulins
- Pézenas
- Saint-Flour

Travaux EDF

- Bort-les-Orgues
- Le Havre

TOURISME
Remarkable France

- Ardenne métropole (Charleville-Mézières et Sedan)
- Auxerre
- Beaucourt
- Calais
- Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- Dax
- Grand Besançon
- Grand Figeac
- Langres
- Lectoure
- Longwy
- Lunéville
- Moulins Communauté
- Pays d'art et d'histoire de Pézenas
- Périgueux
- Saint-Dié-des-Vosges
- Saint-Jean-d'Angély
- Saint-Pierre de la Martinique
- Troyes Champagne Métropole

Sites & Cités l'appli

Aix-en-Provence
Bourmont
Briançon
Châlons-en-Champagne
Château de Maintenon
Communauté de Communes de la Région de Guebwiller
Communauté de communes de Parthenay-Gâtine
Haute-Vienne Tourisme
Longwy
Mairie de Besançon
Mairie de Blaye
Mairie de Cognac - Service Ville d'art et d'histoire
Mairie de Figeac
Mairie de Loches
Mairie de Perpignan
Mers-les-Bains
Métropole Rouen Normandie
Niort
Navarrenx
Office de Tourisme d'Auch
Office de Tourisme Le Tonnerrois en Bourgogne
Office de tourisme Limoges
Région de Moulins
PAH - Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
PAH de l'Auxois
PAH de la Dordogne lotoise
PAH de Riom

PAH d'Aure et du Louron
PAH du Coutançais
PAH du Grand Auch
PAH du Grand Villeneuvois
Pays de Saint-Flour
Plaine Commune
Prieuré de La Charité / Cité du Mot
Rodez agglomération
Ville d'Aix-les-Bains
Ville d'Autun
Ville d'Elbeuf sur Seine
Ville de Bar-le-Duc
Ville de Beaulieu-sur-Mer
Ville de Béziers
Ville de Bordeaux
Ville de Cahors
Ville de Calais
Ville de Carcassonne
Châlons-en-Champagne
Ville de Dinan
Ville de Fécamp
Ville de la Réole
Ville de la Tremblade
Ville de Lille
Ville de Limoges
Ville de Martigues
Ville de Pau
Ville de Périgueux
Ville de Pézenas
Ville de Pontoise
Ville de Rambouillet
Ville de Rochefort
Ville de Royan
Ville de Saint-Brieuc
Ville de Sarlat
Ville de Sélestat
Ville de Toulouse
Troyes - Troyes Champagne Métropole
Ville de Vireux-Wallerand
Ville de Viviers
Ville du Havre
Ville et eurométropole de Strasbourg

Salon international du patrimoine culturel

Exposants

- Calais
- Dax
- Nancy
- Périgueux
- Pézenas
- Rochefort
- Vitre

Conférences

- Calais
- Dax
- Elbeuf
- Périgueux
- Pézenas
- Rochefort
- Vitre

Villes adhérentes inscrites au congrès

- Agglomération Grand Paris Sud
- Aurillac
- Autun
- Auxerre
- Bayonne
- Beaulieu-lès-Loches
- Bordeaux
- Bort Les Orgues
- Cahors
- Capdenac
- Chambéry
- Communauté agglomération du pays basque
- Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- Communauté d'Agglomération de Saintes
- Communauté de communes

Causses et Vallée de la Dordogne - Pays d'art et d'histoire
- Communauté urbaine Grand Poitiers
- Commune de Pont-Saint-Esprit
- Dax
- Decazeville
- Dinan
- Grand Châtellerault
- Grand Figeac
- Guillestre
- Joigny
- Le Havre Seine Métropole
- Limoges
- Loches
- Lyon
- Montpellier
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Moulins communauté
- Navarrenx
- Pays Loire Val d'Aubois
- Pau
- Périgueux
- Pézenas
- Plaine Commune
- Ray-sur-Saône
- Reims
- Rennes Métropole
- Riom
- Rochefort
- Saint-Brieuc
- Saint-Denis
- Saint-Denis de la Réunion
- Saint-Nazaire
- Saintes
- Saint-Flour Communauté
- Saint-Laurent-du-Maroni
- Saint-Léonard de Noblat
- Saint-Sever
- Sarlat
- Semur-en-Auxois
- Senlis
- Toulouse Métropole

International

Semaine internationale

- Barbezieux-Saint-Hilaire
- Bayonne
- Bordeaux
- Cahors
- La Rochelle
- Périgueux
- Saint-Léonard de Noblat
- Saumur

Vade-mecum

- Bayonne
- Bordeaux
- Chartres
- Grand Poitiers
- Grenoble
- Lille
- Limoges
- Lyon
- Périgueux
- Saint-Nazaire
- Toulouse

Missions à l'étranger et accueil de délégations

- Auxerre (Roumanie)
- Beaulieu-lès-Loches (Roumanie)
- La Réole (Bosnie-Herzégovine)
- Lyon (Maroc)
- Pézenas (Assises franco-libanaises à Carcassonne)
- Paris (accompagnement coopération décentralisée avec Bethléem)

Communication et mise en valeur dans les publications

Interview de Martin MALVY. Revue de l'administration territoriale de l'Etat N°262 - JUIN 2019 :

- Angoulême
- Bordeaux
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Elbeuf
- Figeac
- La Charité-sur-Loire
- Lyon
- Metz
- Montpellier
- Moulins
- Nancy
- Nantes
- Normandie
- Occitanie (et Midi-Pyrénées)
- Paris
- Pays de la Loire
- Quimper
- Rodez
- Rouen
- Saintes
- Sedan
- Département de Seine-Maritime
- Sorèze
- Département du Tarn

"Vade-Mecum Patrimoines et coopération décentralisée" (réédition 2019) :

- Métropole Aix-Marseille Provence
- Département de l'Aude
- Bayonne
- Bordeaux
- Chartres
- Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Communauté de communes du Canton d'Erstein et ville de Sierentz
- Communauté Urbaine du Grand Poitiers
- Grand-Est
- Grenoble
- Limoges
- Lyon
- Lille
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Département de la Réunion
- Périgueux
- Saint-Nazaire
- Suresnes
- Toulouse

Le Magazine de l'Ingénierie territoriale N°45 - MAI 2019

- Aix-en-Provence
- Bayonne
- Bort-les-Orgues
- Chartres
- Joinville
- Pézenas
- Pont-Saint-Esprit
- Rouen

Hors série N°69 de La Revue Urbanisme "Patrimoines et décentralisation - Congrès national Sites & Cités remarquables de France" - SEPTEMBRE 2019

- Avranches
- Bayonne
- Besançon
- Bonifacio
- Bort-les-Orgues
- Cahors
- Châtellerault

- Figeac
- Langres
- Moulins
- Nantes
- Noyon
- Pau
- Poitiers
- Pont-Saint-Esprit
- Saint-Denis
- Saint-Laurent-du-Maroni
- Sancerre
- Sedan
- Vitre

"Quels outils de médiation et de participation citoyenne dans les Sites patrimoniaux remarquables ?" (2019) :

- Bayonne
- Bordeaux
- Cahors
- Dax
- Grenoble
- Lanais
- Langres
- Livradois-Forez
- Monts et Barrages
- Nantes
- Pamiers
- Pont-Saint-Esprit
- Pyrénées Cathares
- Rambouillet
- Rochefort
- Saint-Flour
- Saint-Léonard de Noblat
- Saint-Omer

Quartiers anciens, quartiers durables (réédition 2019) :

- Bayonne
- Besançon
- Brest Métropole Océane
- Cahors
- Figeac
- La Rochelle
- Lyon
- Paris
- Perpignan
- Poitiers
- Saintes
- Semur-en-Auxois
- Troyes
- Vieux-Condé
- Vitre

"L'arbre, élément du patrimoine urbain" (réédition) :

- Bordeaux Métropole
- Brive-la-Gaillarde
- Cahors
- Cognac
- Métropole du Grand Lyon
- Grenoble
- La Rochelle
- Niort (en couverture)
- Périgueux
- Poitiers
- Royan
- Saintes
- Sommières

Guide : Valorisation numérique des patrimoines (réédition) :

- Blois
- Caen
- Grand Poitiers
- Nîmes
- Pau
- Région de Guebwiller
- Rochefort
- Métropole Rouen Normandie

2020 ne sera pas une année comme les autres. Elle marque les 20 ans de l'Association.

Celle-ci a su imposer sa professionnalisation et la pertinence de ses démarches tant auprès des pouvoirs publics que des diverses instances publiques ou privées dédiées aux patrimoines, à sa valorisation, à sa préservation et à l'économie touristique.

Association de collectivités, elle est à l'écoute de ses membres et porte leurs voix dans les débats à tous les niveaux de concertation et de décision.

Aujourd'hui partenaire de nombreux ministères, institutions, associations et collectivités territoriales, elle participe à la réflexion et à la programmation des grandes collectivités ou ministères qui ont souhaité collaborer avec elle.

Les municipales de 2020 verront arriver de nouveaux représentants qui rejoindront les élus reconduits par nos concitoyens. C'est pour le conseil d'administration sortant l'occasion de remercier celles et ceux qui ont consacré beaucoup de temps, d'énergie et de compétences à la vie de Sites & Cités et de son millier de communes.

Que représentent les centres anciens dans la campagne en cours ? Une actualité incontournable. Le centre de nos villes et bourgs est l'objet de tous les regards. Il qualifie nos communes, il traduit leur vitalité, il reflète leur économie, il témoigne de leur attractivité.

Bon nombre d'entre nous se sont inquiétés à juste titre des difficultés engendrées par une métropolisation galopante qui affaiblit les villes petites et moyennes. On y a souvent constaté une vacance accrue des logements pourtant situés dans des immeubles de qualité mais peu à peu dégradés. Les commerces se sont à leur tour affaiblis, notamment face à la prolifération des grandes surfaces et aujourd'hui du e-commerce. Conséquence : les populations de ces quartiers se sont, elles aussi, senties oubliées.

Nous n'avons cessé de dire ces menaces sur les centres anciens. Le constat n'a rien de nouveau. Mais à partir du moment où tout le monde déclare sa compréhension du problème, la question est de savoir si pouvoir public et organismes partenaires seront à la hauteur des enjeux. Les adhérents de Sites & Cités sont en tête du combat et chaque jour, font la démonstration qu'il n'y a pas de fatalité, même si les réussites sont diverses.

La loi relative à la liberté de la création, de l'architecture et du patrimoine (LCAP) de 2016, puis la loi ELAN, le programme « Action Cœur de Ville » en 2018, les Opérations de Revitalisation des Territoires, et bientôt le programme « Villes de demain » doivent être au service d'une politique globale de relance des centres en difficulté.

Le patrimoine urbain est un atout puissant pour l'amélioration du cadre de vie, l'économie, le développement durable, la mobilité, la solidarité territoriale.

Il faut que l'Etat accompagne nos efforts en ce sens. Les crédits d'études nécessaires à la connaissance de ces quartiers doivent être revalorisés. Les contrôles de la qualité architecturale et urbaine doivent être maintenus. Les avantages fiscaux et les aides à la restauration doivent être majorés, stabilisés dans le temps et mieux ciblés vers les « quartiers prioritaires du patrimoine ».

Sites & Cités se place à la pointe de ce travail et de cette politique, plus conquérante, plus innovante et audacieuse.

En 2020, Sites & Cités se doit d'être encore plus proche de ses membres :

- Par le biais de rencontres sur le terrain : ateliers, journées régionales, groupes de travail ...

- En poursuivant notre accompagnement des collectivités adhérentes qui s'engagent dans des démarches ambitieuses, et parfois complexes, pour valoriser leurs patrimoines : marques, labels, projets de Sites patrimoniaux remarquables, réponses à des appels à projets, ou différentes expérimentations telles « Action Cœur de Ville », « Petites villes de demain », des programmes régionaux...

- En apportant une expertise dans la construction de Sites patrimoniaux remarquables, dans la prise en compte du patrimoine dans les documents d'urbanisme ou dans les stratégies de développement touristique.

- En s'appuyant sur un « club d'experts » que Sites & Cités a constitué pour répondre aux questions techniques et spécifiques des collectivités : consultations téléphoniques, visites sur sites, AMO flash ou encore des web-conférences thématiques.

- En proposant des formations : sur le Site patrimonial remarquable (création, modification, révision, extension), la lutte contre l'habitat indigne, les leviers financiers en centres anciens, Patrimoines et intercommunalité, Quartiers anciens durables...

- En développant avec nos partenaires, les ministères, la Banque des Territoires, les EPF et notamment l'EPF Occitanie, le CEREMA, La Poste, EDF, Casino... de nouvelles possibilités de projets, une offre d'actions et d'expertises ou d'opérations pilotes pour nos membres.

- Enfin, par des rencontres en Région qui nous permettront de mieux échanger avec l'ensemble des membres et des acteurs territoriaux. Un travail spécifique sera mené avec les Régions, notamment avec l'Occitanie et la Normandie avec qui nous avons noué des partenariats et celles avec qui nous espérons en conclure d'autres. La relation avec les Régions, mais aussi les départements, est essentielle. Ce sont des grands acteurs du développement économique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de la formation, du tourisme. Les différents programmes mis en place - contrats de territoires, revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, ... -, l'inventaire, mais aussi l'action culturelle..., intègrent ou doivent intégrer la dimension des patrimoines et concernent jusqu'aux plus petits territoires.

Nous avons entamé de nombreux travaux en 2019 et nous les conforterons en 2020 :

1- La Revitalisation des villes et territoires est un enjeu essentiel :

Le Site patrimonial remarquable doit constituer le support des actions de redynamisation des cœurs de villes et des bourgs et donc des territoires.

Sites & Cités poursuivra, avec ses membres, son engagement dans les programmes lancés au niveau national - « Action Cœur de Ville », ORT, « Petites Villes de demain » -, ou au niveau des Régions, où elle s'emploiera à faire prendre en compte la valeur ajoutée des patrimoines pour construire des projets spécifiques à chaque territoire.

Cette action se traduira par :

- **un accompagnement des villes du réseau** - qui le souhaitent - engagées dans ces programmes, par une expertise, des échanges d'expériences, un pôle de ressources, des formations.
- **Des travaux d'études avec le ministère de la Culture et le ministère de la Cohésion des territoires** sur la place des patrimoines dans les conventions et actions des villes du programme « Action Cœur de Ville », ou **avec l'Anah sur la méthodologie d'intervention** pour des programmes de requalification de l'habitat ancien, dans le cadre de la qualité technique et environnementale.
- **Au-delà des territoires retenus dans un programme, Sites & Cités propose un appui en direction de ceux ne disposant pas d'ingénierie propre.** Cet appui portera sur les dispositifs financiers, les procédures opérationnelles liées aux nouveaux espaces protégés. Elle pourra faire l'objet d'une mise en œuvre à l'échelon régional.

2- Autre enjeu, celui des Sites patrimoniaux remarquables :

- Si la Loi LCAP a constitué une étape forte pour notre association, il s'agit aujourd'hui de **prendre en compte les besoins d'évolution et de clarification qui remontent du terrain** : clarifier les procédures d'élaboration [le contenu des dossiers de création ou d'évolution des SPR], faire le point sur les conséquences du transfert de compétences en matière d'urbanisme sur les relations communes-EPCI pour les évolutions des documents de gestion (ZPPAUP, AVAP, PVAP, PSMV), relations collectivités/Etat, apporter de la souplesse et de la liberté de choix dans la mise en place des commissions locales, mieux intégrer la dimension paysagère dans ces documents d'urbanisme, etc.

Il est nécessaire que soit élaboré un guide ou une circulaire qui expliciterait différents aspects et la mise en œuvre de la loi LCAP.

Les travaux menés avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine sur les outils de médiation et de participation citoyenne

adossés aux Sites Patrimoniaux Remarquables (article L. 631-1. du code du patrimoine) ont montré leur nécessaire développement pour une appropriation de ces outils d'urbanisme patrimonial par les habitants...

Ces réflexions et propositions sont conduites en concertation avec les associations et professionnels, et avec le Ministère de la Culture, dans un Groupe de travail qui poursuivra ses travaux en 2020.

- Le 23 octobre 2019, la réunion organisée à l'Assemblée nationale, a relancé nos **travaux autour des leviers financiers en secteur ancien, que nous mènerons avec des membres des deux assemblées**, afin de porter, auprès des ministères et assemblées parlementaires et de leurs commissions des finances, des propositions en faveur d'une relance des moyens financiers du logement en centre ancien et ce, notamment par le biais d'une **évolution des dispositifs fiscaux** : dans les Sites patrimoniaux remarquables avec un « Malraux » majoré et orienté vers des secteurs prioritaires d'intervention à cibler, la généralisation des dispositifs Pinel et Denormandie dans les Sites patrimoniaux remarquables et leur déplaçonnement dans les secteurs prioritaires d'intervention.

3- Quartiers anciens durables

Au regard de l'urgence des enjeux climatiques, le développement durable en quartiers anciens est plus que jamais au cœur des actions sur lesquelles Sites & Cités s'investit au quotidien.

Partenariat avec la Banque des Territoires « 20 projets pour 2020 », un programme opérationnel pour les villes :

Dès 2007, Sites & Cités s'est engagée sur des enjeux de développement durable en centres anciens en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Avec la signature d'une nouvelle convention fin 2019 avec la Banque des Territoires, c'est une nouvelle étape, concrète et opérationnelle, qui est proposée à nos villes et territoires avec le programme « 20 projets pour 2020 ». L'objectif est d'accompagner les villes du programme « Action Cœur de Ville », dotées d'un Site patrimonial remarquable et leurs opérateurs en finançant dans un premier temps les diagnostics pour une meilleure connaissance du bâti ancien, de ses besoins au regard de ses performances énergétiques, puis dans un second temps inciter, via deux chantiers (logements et tertiaire), une étude pour définir le programme de travaux de rénovation énergétique et patrimoniale, conformément aux objectifs du CREBA.

Donner des outils aux collectivités et aux professionnels :

- Sites & Cités s'investit dans la promotion de l'efficacité énergétique du bâti ancien avec le **Centre de ressources pour la réhabilitation du bâti ancien CREBA** dont elle est un des membres fondateurs avec le CEREMA,

Maisons Paysannes de France, le Laboratoire de Recherche et d'Architecture ENSA Toulouse, l'ENSAM Paris Tech. CREBA se présente comme un véritable outil d'aide à la décision dans la réhabilitation responsable du bâti ancien. Il sera enrichi en 2020. Le 3^e colloque CREBA se tiendra à Toulouse au second semestre 2020.

- Par ailleurs, Sites & Cités est partenaire de la mise en place du « **label expérimental Effnergie patrimoine** » qui vise à promouvoir nationalement des opérations pouvant servir de référence en reprenant également les objectifs du CREBA.

- Ces démarches impliquent de **développer une ingénierie** au service du Développement Durable en passant prioritairement par la mise en place de formations dédiées et une mobilisation des collectivités. Un projet de MOOC est à l'étude avec le CEREMA.

- Sites & Cités a mis en place avec la Caisse des Dépôts le **centre de ressources numérique « Quartiers anciens durables »** qui présente des actions et expériences de ses membres. L'association poursuit le développement de cette plateforme en s'appuyant également sur des projets européens tels que ATLAS (projet transalpin dont Sites & Cités est partenaire) ou ENERPAT-SUDOE, programme finalisé en 2019 et qui fait l'objet d'une publication de retours d'expériences en 3 langues.

Développer les échanges autour du Paysage : Lutte contre l'étalement urbain, qualifier les espaces péri-urbains :

La prise en compte par les collectivités de la question du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire est essentielle. La question de la transition entre paysage et centre urbain est au cœur de la réflexion de Sites & Cités, mettant en exergue la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain et des zones commerciales.

- Avec la Fédération Patrimoine-Environnement en partenariat avec le Ministère de la Culture et le Ministère de la Transition écologique et solidaire, elle organise le **concours national des Entrées de ville & reconquête des franges urbaines**, dont la 16^e édition sera lancée pour 2020 avec un colloque. Un voyage d'étude est programmé en début d'année pour les villes lauréates du concours de la 15^e édition.

- Sites & Cités participe ainsi au Plan Paysage du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et demeure membre actif du comité de pilotage Politique Paysagère.

4- Conforter l'axe patrimoines et économie touristique

Faisant suite aux conclusions du rapport de M. Malvy « 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines », mené à la demande du Ministre des Affaires Étrangères, l'association s'est engagée dans une démarche pour faire

des patrimoines les éléments d'une nouvelle économie et développer des emplois adaptés et pérennes dans les collectivités de toutes tailles, plus particulièrement là où le projet d'accroissement de la fréquentation touristique sera nécessaire pour favoriser l'équilibre de l'économie locale.

- **En 2019, nous nous sommes engagés dans une Campagne de promotion touristique en partenariat avec Atout France à laquelle ont participé 19 villes et territoires.** Cette campagne en cours se poursuit avec cinq actions permettant une valorisation sur-mesure des territoires, intégrée à une dynamique collective : contenus rédactionnels, photos et vidéos réutilisables par la collectivité, sensibilisation d'influenceurs, référencement vers un site dédié, partenariats auprès de médias et de distributeurs, voyages de presse ou salons.

Cette campagne est renouvelée en 2020 pour inclure d'autres membres de Sites & Cités.

Il nous faudra travailler aussi sur une offre spécifique à présenter dans les Salons.

- Il est important de créer des liens et d'inscrire durablement la relation entre acteurs du tourisme et du patrimoine, développer les échanges entre territoires labellisés et réseaux, renforcer l'offre en matière de tourisme patrimonial avec des expériences en Région. Une rencontre nationale pourrait avoir lieu en juin au Quai d'Orsay.

- Il s'agit aussi de communiquer sur nos villes et territoires. Nous serons présents à nouveau au **Salon international du Patrimoine culturel 2020** au Carrousel du Louvre, dont le thème cette année est « Patrimoines et territoires ». Ce rendez-vous permet à Sites & Cités, à ses adhérents et à des partenaires de bénéficier d'une visibilité nationale pendant plusieurs jours, d'établir des contacts avec les collectivités et les professionnels et de partager leurs expériences par le biais des conférences organisées par l'association.

- **La refonte de notre site internet** aura aussi pour objectif de mieux valoriser nos membres et notre action.

- Enfin, la **bannière « France. Patrimoines et territoires d'exception »** existe aujourd'hui.

Elle unit 7 réseaux de villes et de territoires patrimoniaux - le réseau des Grands Sites de France, la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, les Plus Beaux Détours, les Plus Beaux Villages, les Petites Cités de Caractère, les Villes et Métiers d'Art et Sites & Cités -, pour travailler ensemble, se concerter, s'informer, participer à des actions communes en matière de promotion touristique. Des projets sont à l'étude : participation à des Salons en France ou à l'international, expositions, ...

5- Connaissance et valorisation des patrimoines

Faisant suite aux propositions faites au Ministère de la Culture en 2019 concernant le label « Villes et Pays d'art et d'histoire », **Sites & Cités veillera au respect de la dimension nationale du Label et proposera un élargissement des compétences du Conseil National.** Nous plaiderons aussi pour une communication nationale renforcée sur les objectifs et les missions de valorisation des patrimoines.

Dans notre réseau, nous favoriserons dans les villes et territoires portant à la fois un label « Villes et Pays d'art et d'histoire » et un Site patrimonial remarquable, la collaboration entre services des collectivités, la mutualisation de certaines actions, la concertation et la participation citoyenne pour un véritable Plan de valorisation « Sites & Cités Remarquables ».

Ce volet sera décliné sous forme de « **FabLab Patrimoines** » expérimentaux entre Sites & Cités, des collectivités volontaires et des partenaires nationaux de Sites & Cités et leurs antennes locales, comme le Groupe La Poste ou EDF. Ces expérimentations, « Fablab Patrimoines », pourront porter sur le volet de mise en valeur des patrimoines, métiers et savoir-faire, mise en valeur et de l'urbanisme patrimonial. Elles s'inscriront là où cela est possible, dans le programme « Action Cœur de Ville », une Opération de Revitalisation de Territoire, dans le programme « Petites Villes de Demain » ou « Fabriques de Territoire ». Sites & Cités facilitera tout partenariat élargi autour de cette expérimentation.

6- Patrimoines et Coopération internationale

En 2020, Sites & Cités développera son expertise à l'international dans le cadre d'un partenariat fort avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, ainsi qu'avec le Ministère de la Culture, enrichi par la collaboration avec des organismes nationaux, des associations patrimoniales et des associations françaises de collectivités. Sites & Cités interviendra sous forme d'apport d'expertises, d'échanges de savoir-faire, formations, opérations pilotes et par l'accompagnement de la constitution de réseaux régionaux et nationaux de collectivités.

• Un nouvel appel à projets international pour Sites & Cités et ses villes membres.

Sites & Cités candidatera en 2020 à l'appel à propositions « Clés en main » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et proposera le projet « Connaissance, préservation et mise en valeur des centres anciens d'Albanie et de République de Macédoine du Nord ». Le projet associera au minimum 5 collectivités françaises, membres de Sites & Cités, dont les savoir-faire et l'expertise seront valorisés sur le plan international.

• Sensibilisation des collectivités à l'ouverture internationale.

En 2020, année municipale, Sites & Cités s'attachera à sensibiliser les nouvelles équipes municipales à l'intérêt de l'ouverture internationale et à celui d'inscrire les patrimoines dans les projets internationaux. Le *Vade-Mecum Patrimoines et Coopération décentralisée* continuera notamment à être diffusé et sera assorti d'un livret multi-lingues.

• Poursuite de la Semaine de formation internationale.

Temps fort de Sites & Cités et de son réseau de partenaires nationaux et internationaux, la Semaine sera renouvelée en 2020. Elle accueillera 20 chefs de projets internationaux, à Bordeaux.

• Structuration et développement des partenariats internationaux.

Sites & Cités poursuivra ses partenariats internationaux prioritairement en Europe centrale et orientale (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Géorgie, Roumanie, République de Macédoine du Nord...) mais aussi en Afrique subsaharienne et dans les pays du pourtour méditerranéen (Liban, Mali ...).

En 2020, des partenariats, déjà initiés en 2019, pourraient être développés, notamment avec les Territoires Palestiniens.

L'ensemble de ces actions sera mené en étroite collaboration avec nos partenaires :

- Les Ministères : de la culture ; de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires, de l'Europe et des Affaires étrangères et le réseau des Ambassades et Instituts Français,
- la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires, l'Anah, l'Agence nationale de la cohésion des territoires,
- le Centre des monuments nationaux, Atout France, Ateliers d'art de France, l'ACIR,
- les Régions,
- EDF, le Groupe La Poste, le Groupe Casino, Effinergie, CAPEB, EPF, CEREMA, CASINO, l'INMA, l'ANRU...
- ainsi que les associations nationales et régionales de collectivités, les associations du patrimoine, les universités et laboratoires de recherches...

ADEME :	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ANABF :	Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France
Anah :	Agence nationale de l'habitat
ANCT :	Agence nationale de la cohésion des territoires
AVAP :	Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
CAUE :	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CGET :	Commissariat général à l'Égalité des territoires
CNPA :	Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture
CRPA :	Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture
CREBA :	Centre de ressources pour la Réhabilitation responsable du Bâti Ancien
CRT :	Comité Régional de Tourisme
DDT :	Direction départementale des Territoires
EPCI :	Établissement public de coopération intercommunale
EPF :	Établissement Public Foncier
FISAC :	Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce
FNCAUE :	Fédération Nationale des CAUE
LCAP :	Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine
PDA :	Périmètre Délimité des Abords
PLU :	Plan local d'urbanisme
PNR :	Parc naturel régional
PSMV :	Plan de sauvegarde et de mise en valeur
PVAP :	Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
RHI-THIRORI :	Résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI) et du traitement de l'habitat insalubre remédiable ou dangereux, et des opérations de restauration immobilière (THIRORI)
SPR :	Site Patrimonial Remarquable
UDAP :	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
VMF :	Vieilles Maisons Françaises
VPAH :	Villes et Pays d'art et d'histoire
ZPPAU :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain (jusqu'en 1993)
ZPPAUP :	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (depuis 1993)

Figeac





2019

Document susceptible d'être modifié, merci de vous reporter à notre site www.sites-cites.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Programme prévisionnel

Janvier	3 Janvier, Paris, Rencontre avec Madame Jacqueline Gouraud, ministre de la Cohésion des Territoires
Février	5 février, Métropole Rouen Normandie, Rencontres « Patrimoines, tourisme, revitalisation des territoires : un enjeu actuel. » 6 et 7 février, Paris, Salon Museva 12 février, Paris, Atelier de préparation du congrès : la fabrique des partenariats
Mars	6 mars, Paris, COPIL Tourisme-Opération avec Atout France 7-8 mars, Bordeaux, Comité stratégique ENERPAT SUDOE 13 mars, Rochefort, Rencontres nationales Restitution étude « Sites Patrimoniaux Remarquables et Participation citoyenne » 20 mars, Paris, Conseil d'administration 20 mars, Paris, Comité de pilotage au MTES « Politique Paysagère »
Avril	16 avril, Figeac, Conférence de presse lancement du Congrès National
Mai	15-16 mai, Slovénie, comité de pilotage ATLAS 15 mai, Figeac, Assemblée générale ordinaire 16 – 17 mai, Figeac, Congrès National 21-25 mai, Albanie et République de Macédoine de Nord, missions de suivi et d'expertise
Juin	11-14 juin, Roumanie, Cluj-Napoca, Lancement officiel de « Roumanie remarquable » 20-21 juin, Cahors, 3 ^e Symposium du projet européen ENERPAT- SUDOE
Juillet	8 juillet, Libourne, rencontre avec le maire de Libourne et les Sites & Cités de Gironde 10-11 juillet, Paris, Formation « Habitat Indigne » 19 juillet, Lauzerte, rencontre CAUE Occitanie/Bourgs Centres
Septembre	3 septembre, Groupe de travail Site Patrimonial Remarquable Paris 6 septembre, Canfranc (Espagne) : signature convention avec l'ACIR 9 septembre, Paris, comité de pilotage avec le Ministère de la Culture 19 septembre, Paris, CNPA 26 septembre, Paris, 10h : Permis de louer et permis de diviser par Nancy BOUCHE, Présidente honoraire du Pôle Habitat Indigne 26 septembre, Paris, 14h30 : Conseil d'Administration 24-27 septembre, Bordeaux, Semaine de formation internationale
Octobre	1 ^{er} Octobre, Arras, rencontre Action Cœur de Ville 1-4 octobre, Paris, Salon du tourisme IFTM TOP RESA 7 octobre, Carcassonne, journée ACV avec EPF Occitanie 23 octobre, Assemblée Nationale « LOI MALRAUX : en retrouver le sens et l'élan pour nos villes » 24-27 octobre, Paris, Salon International du Patrimoine Culturel 24-octobre, Paris, Lancement BANNIERE « France. Patrimoines et territoires d'exception »
Novembre	4-6 novembre, Londres, World Travel Market 12 novembre, Villefranche-de-Rouergue, Atelier 13-14 novembre, Project meeting ATLAS Innsbruck (Tyrol Autrichien) 13 novembre, Paris, Conseil National des VPAH 14 novembre, Paris, CNPA 20 novembre, Paris, Salon des Maires, lancement du partenariat avec la Banque des Territoires sur « 20 projets pour 2020 » 21 novembre, Strasbourg, Colloque national CREBA 26-27 novembre, Bilbao, Comité stratégique SUDOE 28 Novembre, Aix-en-Provence, Rencontre régionale
Décembre	2 décembre, L'Isle Jourdain (Occitanie), Ateliers des territoires 4 décembre, Paris, Conseil National des VPAH 11 décembre, Paris, Formation Site Patrimonial Remarquable (reportée)

Légende : Europe et International / Rencontres nationales et régionales / Formation / Atelier / CA, AG, Réunion du réseau

Patrimoines, tourisme, revitalisation des territoires : un enjeu actuel

5 février 2019 - Rouen



HISTORIAL JEANNE D'ARC, SALLE DES ETATS - 7, RUE SAINT-ROMAIN, 76000 ROUEN

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux
+ 33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

En partenariat avec :



Inscriptions : <http://www.sites-cites.fr/agenda/rencontre-rouen/>

Avec le soutien de :



Programme

Patrimoines, tourisme, revitalisation des territoires : un enjeu actuel

Rouen - 5 février 2019 - Historial Jeanne d'Arc, Salle des Etats

8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h - OUVERTURE

Frédéric SANCHEZ, Président de Métropole Rouen Normandie
Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
Catherine MORIN-DESAILLY, Présidente de la Commission Culture, Tourisme, Attractivité des territoires au Conseil régional Normandie, Sénatrice de la Seine-Maritime
Pascal MARTIN, Président du Conseil départemental de Seine-Maritime
Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie

11h30-13h - TABLE-RONDE - LES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES EN FAVEUR DES PATRIMOINES

Sous la présidence de :
Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf, Vice-président de Métropole Rouen Normandie, Vice-président de Sites & Cités remarquables
François-Xavier PRIOLLAUD, Maire de Louviers
Christelle MARZOLF, Directrice du Pôle développement local et attractivité de la Ville de Fécamp
Soraya DAOU, Responsable du service des études, de la prospective et de l'évaluation, Anah

9h45-11h15 - TABLE-RONDE - LES ESPACES PATRIMONIAUX, OUTILS DE MODERNITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT : LES COLLECTIVITÉS LOCALES MOBILISÉES

Sous la présidence de :
Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Yvon ROBERT, Maire de Rouen
Laurent BONNATERRE, Président de Rouen Normandie Tourisme et Congrès
Patrick GOMONT, Maire de Bayeux, Vice-président du Conseil régional Normandie
Patrice PILLET, Vice-Président du Conseil départemental de la Manche en charge de l'attractivité territoriale, de l'économie et de l'agriculture
Patrick NICOLLE, Conseiller municipal de la Ville de Caen

David NICOLAS, Maire d'Avranches, Président de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture de Normandie

13h - CONCLUSIONS ET PISTES DE TRAVAIL

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
Frédéric SANCHEZ, Président de Métropole Rouen Normandie

13h30 - BUFFET

Buffet offert par Métropole Rouen Normandie à l'Office de tourisme (25, place de la Cathédrale, 76000 Rouen) sur inscription

14h30 - VISITE

Cœur de Métropole : une nouvelle dynamique pour le centre-ville historique de Rouen



« Les nouveaux enjeux dans les Sites Patrimoniaux Remarquables : politiques et outils de médiation et de participation citoyenne »

13 mars 2019 - Rochefort



PALAIS DES CONGRES - AUDITORIUM - 73, RUE TOUFAIRE, 17300 ROCHEFORT

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : reseau@sites-cites.fr / www.sites-cites.fr

Ville de Rochefort

En partenariat avec :



Programme

Journée « Les nouveaux enjeux dans les Sites Patrimoniaux Remarquables : politiques et outils de médiation et de participation citoyenne »

Rochefort - 13 mars 2019 - Auditorium du Palais des congrès

La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) stipule que « les Sites Patrimoniaux Remarquables sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne » (Article L. 631-1 du Code du Patrimoine). Quels sont les enjeux suite à cette disposition ?

En 2017, Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, a réalisé une étude sur la diversité des outils des pratiques et des besoins sur quatre territoires pilotes de la Nouvelle Aquitaine : Bordeaux, Dax, Rochefort et Saint-Léonard-de-Noblat. Cette journée sera l'occasion de revenir sur les principales réflexions et conclusions de ce travail.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables s'inscrivent aujourd'hui non seulement au cœur de la ville mais aussi au cœur du territoire.

- > Quels sont les enjeux de la participation citoyenne au sein de l'intercommunalité ?
- > Comment les habitants et usagers sont-ils invités à participer au projet ?

9h00 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 - OUVERTURE

Hervé BLANCHÉ, Maire de la Ville de Rochefort

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Arnaud LITTARDI, Directeur régional des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine

Roland MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, Directeur du programme Action Cœur de Ville au Ministère de la Cohésion des territoires (sous réserve)

Marylise ORTIZ, Directrice de Sites & Cités remarquables de France

Philippe CHALLES, Architecte Conseil de l'Etat, affecté à la DRAC Nouvelle-Aquitaine

Bernard ROUILHAC, Adjoint au maire de Saint-Léonard-de-Noblat, chargé de l'urbanisme et du patrimoine

Laure VALLETTE, Animatrice de l'architecture et du patrimoine de Bordeaux

Valérie ALEXANDRE, Conseillère municipale de Dax

Svetla SCHAFF, Directrice de l'urbanisme de Dax

Florence DUBOIS, Animatrice de l'architecture et du patrimoine de Rochefort

Florence LECOSSOIS, Adjointe au maire de Rochefort chargée de la Culture

Débat avec la salle

11h30 - « LES HABITANTS ACTEURS DE LEUR CADRE DE VIE »

Animé par :

Xavier CLARKE, Conseiller pour l'architecture, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Jean-Michel GALLEY, Mission Valorisation des Patrimoines de Sites & Cités

Stéphanie VITARD, Animatrice de l'architecture et du patrimoine, Ville d'Angers

Elise SUBRA-MADERN, Responsable de la cellule Médiation / Concentration, Toulouse Métropole

Laurence DATRIER, Adjointe au Maire de Périgueux déléguée au Tourisme et Patrimoine

Martine BALOUT, Directrice du Patrimoine, Ville de Périgueux

Patrick GOINEAU, Maire de Saint-Christophe-des-Bardes

Marion de LAJARTRE, Collectif Trois tiers

Hervé CASTELLI, Agence Place

Débat avec la salle

13h00 - CONCLUSIONS

13h15 - DE JEUNER - BUFFET

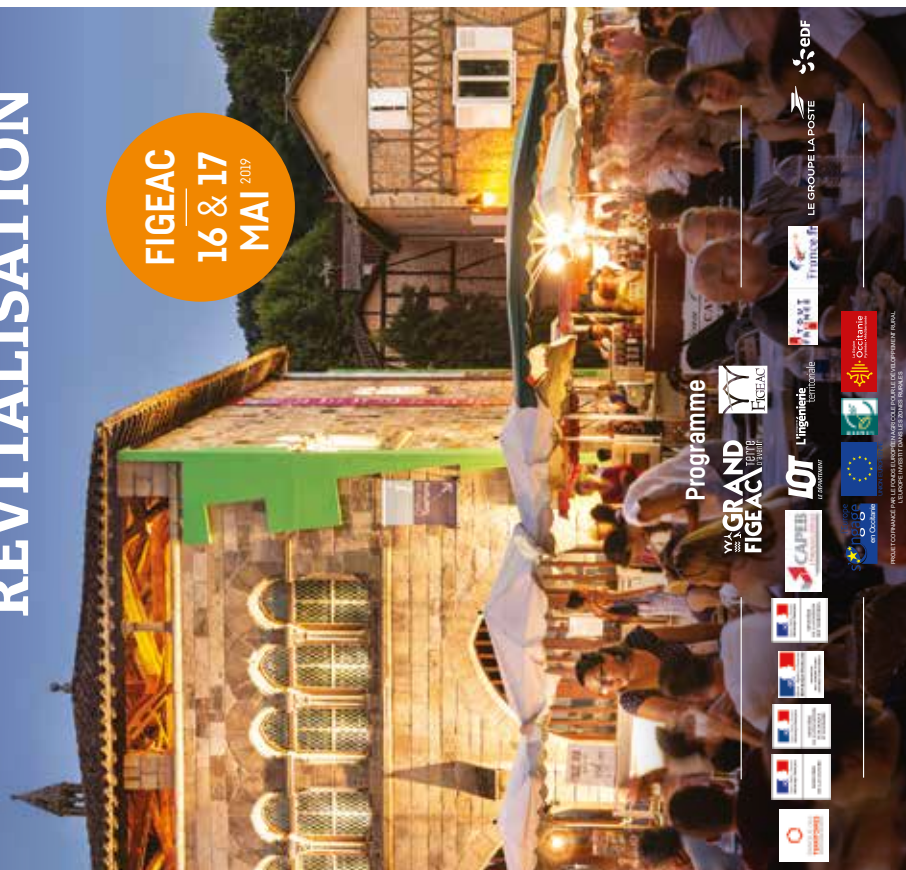
14h30 - VISITE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE ROCHEFORT



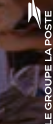
Prochain rendez-vous Sites & Cités :
Congrès National « Patrimoines et Revitalisation » - 16 & 17 mai à Figeac (Lot)
Inscriptions sur www.sites-cites.fr/congres-national/

PATRIMOINES & REVITALISATION

FIGEAC
16 & 17
MAI 2019



Programme



SITES & CITES
REMARQUABLES
FRANCE

Martin MALVY

Président de Sites & Cités remarquables de France

La revitalisation par les Patrimoines sera cette année encore au cœur du congrès de Sites & Cités remarquables de France. Depuis 20 ans nous affirmons sans relâche la place essentielle du Patrimoine parmi les outils de reconquête des villes anciennes et de réduction des fractures territoriales. Le sujet n'est pas nouveau. Il a seulement atteint le seuil de la lisibilité pour ceux qui se refusent à voir. Le thème sera, en profondeur, celui des journées figeacoises.

Habitat et développement durable, espaces publics, commerces, services, communications, culture, patrimoine, la ville est indivisible. Le Patrimoine en constitue le mordant et dessine son identité. Le mettre en valeur et l'animer, c'est engager la reconquête ou lui donner un nouveau souffle.

Comme on le verra une nouvelle fois à l'occasion de ce vingtième anniversaire, les situations sont différentes. Mais c'est le plus souvent avec le Patrimoine que tout commence.

Reaffirmons cette place à Figeac et notre souci d'une politique à son égard qui ne cède ni à la mode ni à de fausses contraintes. Et confrontons à l'occasion de ces deux journées le réseau que nous avons créé dans cette double perspective de défense, de mise en valeur du Patrimoine et de promotion de leurs territoires.



Vincent LABARTHE

Président du Grand-Figeac,

vice-président de la Région

Occitanie / Pyrénées-

Méditerranée



André MELLINGER

Maire de Figeac, vice-président

du Département du Lot

Occitanie / Pyrénées-

Méditerranée

Cité « historique » emblématique du label Ville d'art et d'histoire, Figeac, alliant patrimoine et développement économique, est heureuse de vous accueillir pour ce troisième congrès national de l'association Sites & Cités remarquables de France.

Depuis plus de quatre décennies, c'est bien le patrimoine qui apporte ici un souffle de modernité ! A Figeac, la restauration du secteur sauvegardé a changé l'image de la cité. Un patrimoine s'est révélé, la ville a retrouvé la beauté que l'histoire lui avait léguée. Histoire, industrie et culture se sont mêlées dans une cité de notre temps, à l'attractivité incontestable.

Ce succès invite aujourd'hui à voir plus loin et à agir sur toute l'intercommunalité. Désormais Pays d'art et d'histoire, le Grand-Figeac porte le désir de préserver, de partager le patrimoine et de faire un nouveau défi de développement et de vitalité. Fort de ses atouts patrimoniaux, naturels et industriels, le Grand-Figeac mise sur ce triptyque pour bâtir son avenir.

Bon congrès à tous, dans la ville natale de Champollion et sur un territoire où les liens entre histoire et développement ne sont plus à prouver.

Jeudi 16 mai

> Espace François Mitterrand

8h30

ACCUEIL des participants

9h

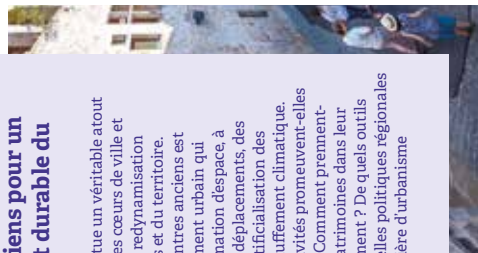
OUVERTURE

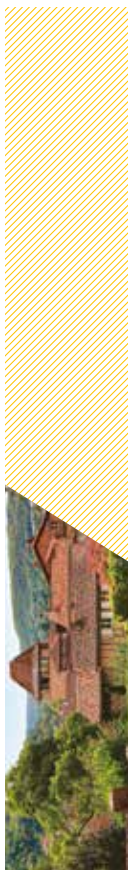
- **Martin MALVY**, président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
- **André MELLINGER**, maire de Figeac
- **Vincent LABARTHE**, président du Grand-Figeac
- **Serge RIGAL**, président du Département du Lot
- **Dominique SALOMON**, vice-présidente en charge de la Culture, du Patrimoine et des langues régionales de la Région Occitanie
- **Nancy BOUCHÉ**, inspectrice générale honoraire de l'Équipement, membre honoraire de la Commission Nationale des Secteurs sauvegardés, présidente honoraire du Pôle national de lutte contre l'Habitat Indigne
- **Jean-Baptiste LEMOYNE**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères (sous réserve)
- **Jacqueline GOURAULT**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (sous réserve)

10h

La revitalisation des quartiers anciens pour un aménagement durable du territoire

Le patrimoine constitue un véritable atout pour la reconquête des cœurs de ville et doit être un levier de redynamisation des quartiers anciens et du territoire. La reconquête des centres anciens est une réponse à l'étalement urbain qui conduit à la consommation d'espace, à la multiplication des déplacements, des équipements et à l'artificialisation des sols ainsi qu'au réchauffement climatique. Comment les collectivités promeuvent-elles leurs centres-villes ? Comment prennent-elles en compte les patrimoines dans leur politique d'aménagement ? De quels outils disposent-elles ? Quelles politiques régionales et nationales en matière d'urbanisme patrimonial ?



10h > 11h30 : 1^{re} TABLE RONDE

Comment la prise en compte du patrimoine favorise-t-elle la revitalisation des quartiers et centres anciens ?

Président de séance : Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne, président de la communauté d'agglomération du Pays Basque, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Gérard DUCLOS, maire de Lectoure
- Sophie DUVAL-HUWART, directrice du développement des capacités des territoires au commissariat général à l'égalité des territoires
- Pierre MEHAIGNERIE, maire de Vitry, ancien ministre et-Loire, ancien maire d'Autun
- Claude RISAC, directeur des relations extérieures du Groupe Casino
- Dominique SALOMON, vice-présidente en charge de la Culture, du Patrimoine et des langues régionales de la Région Occitanie
- Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors, vice-président de Villes de France

11h30-13h : 2^e TABLE RONDE

Les nouveaux cadres opérationnels et les grands acteurs de la revitalisation

Président de séance :

Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour, président du CEREMA, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Anne-Laure DAVID, directrice déléguée de la Banque des Territoires régionale Occitanie
- Sophie LAFENÊTRE, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier Occitanie
- Valérie LASEK, directrice d'EPARECA
- Soazick LE GOFF-DUCHÂTEAU, Architecte des Bâtiments de France, UDAP 64, Association nationale des Architectes des Bâtiments de France
- Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice de l'Anah
- Barbara MONREAL MUNOZ, directrice politique immobilière et schémas directeurs de Poste Immo
- Rollon MOUCHEL-BLANCOT, préfet, directeur du programme « Action Cœur de Ville »
- Jean-Michel PITOUN, gestionnaire et investisseur

13h

LANCEMENT officiel du Vade-mecum Patrimoines et coopération décentralisée

En présence de Christine MORO, ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales au MEAE et de Martin MALUY, Président de Sites & Cités

13h15

DÉJEUNER offert par Figeac et le Grand-Figeac

14h30 > 16h et 16h30 > 18h

ATELIERS THÉMATIQUES

(voir descriptif double page suivante)

18h30

HOMMAGE À ALEXANDRE MELISSINOS

> Place des Ecritures

Architecte-urbaniste, Alexandre MELISSINOS a oeuvré pendant près de 50 ans à la mise en valeur du patrimoine de notre pays. Il a été le créateur engagé et pédagogue, scrupuleux et attentif, de très nombreux secteurs sauvegardés, comme celui de Figeac. Il a fortement contribué à la prise de conscience de l'about qui représente le patrimoine des quartiers anciens pour la qualité de vie, le rayonnement et la vitalité des villes historiques.

20h

DÎNER

> Palais Balène (sur inscription)

> Cour du Puy

14h30 > 16h : 4 ATELIERS EN SIMULTANÉ
— SALLE ROGER LAVAL

1 Les Sites Patrimoniaux Remarquables : une ambition pour nos territoires

La loi relative à la liberté de la Création, à l'architecture et au Patrimoine (juillet 2006), en mettant en place les Sites Patrimoniaux remarquables (SPR) et leurs documents de gestion, a souhaité proposer un outil de développement ambitieux pour les villes et les intercommunalités. Q'en est-il de l'objectif des 1000 SPR, objectif réaffirmé par les trois ministres qui ont porté le projet de loi LCAP ? Quel rôle les SPR peuvent-ils ou pourraient-ils jouer pour orienter et participer au développement économique et social des territoires ? Comment l'intercommunalité peut-elle s'en emparer ?

Président de séance : Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et président de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture

Intervenants :

- Annick BERTHAUD, directrice de l'urbanisme réglementaire du Grand Rodéz
- Jacky CRUCHON, expert en urbanisme patrimonial
- Emmanuel ETIENNE, sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés au ministère de la Culture
- Raphaël GERARD, député, co-rapporteur de la mission d'évaluation de la loi LCAP
- Diane JOY, directrice du patrimoine du Grand Rodéz
- Claire LAPEYRONIE, maire de Pont-Saint-Espirit
- Michel VAGINAY, directeur du Pôle patrimoine et architecture, DRAC Occitanie

Sites & Cités : Marylise ORTIZ, Marion MONSONGO

AUDITORIUM

2 Vers une nouvelle fabrique des partenariats autour des patrimoines ?

Aujourd'hui de multiples initiatives de coopération d'oyenne voient le jour sous la forme de tiers lieux, fablab, espaces de coworking... Pourquoi les patrimoines n'en seraient-ils pas une des sources d'inspiration ? Comment les patrimoines permettent-ils d'associer les partenaires autour d'un projet pour le territoire ? Comment associer les habitants à la démarche ? Quel rôle pour les labels dans ce processus ? Comment construire un projet participatif et partagé en s'appuyant sur les richesses des patrimoines, des territoires et des savoir-faire ?

Présidente de séance : Isabelle PAILLARD, chef de pôle valorisation du patrimoine, EDF

Atelier animé par : Jean-François ESCAPIL-INCHAUPE, responsable développement Massif Central chez EDF Hydro

Intervenants :

- Nathalie DELCOUDERO-JUILLIARD, maire de Bort-les-Orgues
- Muriel GARCIA, responsable innovation – direction de l'engagement sociétal du Groupe La Poste et présidente de l'association InnoV'Acteurs
- Djoudé MÉRABET, maire d'Elbeuf, vice-président de Métropole Rouen Normandie, vice-président de Sites & Cités
- Patrick VASSALLO, maire-adjoint de Saint-Denis et conseiller territorial de Plaine Commune délégué au tourisme et aux savoir-faire

Sites & Cités : Jean-Michel GALLEY, Marie LE SCOUR

— SALLE MARIE LABORDE

3 Le Paysage, quelle place à l'orée des zones urbaines ?

Le paysage est reconnu et protégé dans les grands sites ou les parcs naturels. Il est plus malmené aux abords des villes. Quelle transition possible vers les centres urbains ? Les Parcs naturels urbains rassemblent-ils tous les acteurs ? Comment sortir des « périmètres » et quel rôle pour l'intercommunalité ? Quels outils à mettre en place pour les collectivités ?

Président de séance : Danielle DEVERS, présidente du CAUE du Lot, représentante de la Fédération Nationale des CAUE

Atelier animé par : Denis GRANDJEAN, expert, ancien maire-adjoint de Nancy

Intervenants :

- Jean ATTALI, professeur philosophe
- Antoine LUGINBUHL, paysagiste
- Pierre SICARD, architecte des bâtiments de France, architecte urbaniste de l'État
- Michaël WEBER, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Sites & Cités : Olivier BAYLE-VIDEAU, Clémence FAURE

SALLE LOTTE EISNER

4 À travers le patrimoine, comment les villes et territoires sont-ils acteurs de la diplomatie ?

La France est reconnue au niveau international pour la qualité et la diversité de ses patrimoines, pour son savoir-faire en la matière ainsi que sa prise en compte dans les projets des collectivités.

Comment mieux valoriser l'expertise de nos collectivités ? Quels retours et quelle réciprocité pour les projets de coopération et notamment de coopération décentralisée ? Comment mieux structurer et mettre en réseau les initiatives, en France et à l'international ?

Présidente de séance : Christine MORO, ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Atelier animé par : Houda ODEMI, responsable du développement et de la coordination à Cités Unies Liban

Intervenants :

- Patrick GÉROUDET, adjoint au maire de Chartres en charge du tourisme et du patrimoine, vice-président de Sites & Cités
- Rose-Marie SAINT GERMES AKAR, conseiller de Cergy-Pontoise délégué à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée
- Sylvain SCHOONBAERT, référent stratégie patrimoniale de Bordeaux Métropole

Sites & Cités : Jonathan FEDY, Flora BERTETTI

RETROUVEZ NOS PARTENAIRES

sur leurs stands à l'espace François Mitterrand :
le Grand-Figeac, l'Office de Tourisme du Grand Figeac, la Région Occitanie, La Banque de Territoires, Le Groupe La Poste, EDF, CREBA...

5 Les centres anciens, laboratoires d'une économie plus durable ?

L'attractivité commerciale est une composante de la revitalisation des villes petites et moyennes. Peut-on éviter la privatisation des grandes surfaces pour rééquilibrer les territoires ? Quels sont les outils disponibles pour une relance du commerce de proximité ? Comment faciliter la restauration complète des immeubles pour favoriser une mixité des usages ? Des nouveaux dispositifs peuvent-ils participer au retour des professions libérales en centre ancien ?

Président de séance : Alain VOGEL SINGER, maire de Pézénas, vice-président de Sites & Cités

Intervenants :

- Pierre BOURDEREAU, directeur adjoint des relations extérieures, Groupe Casino
- Franck CHAIGNEAU, expert en développement rural à la Banque des Territoires
- Maryse LAVRARD, 1^{re} adjointe de Châtelerault
- Laurence ROUDE, présidente de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, 1^{re} adjointe de Libourne

Sites & Cités : Olivier BAYLEVIDEAU, Clémence FAURE

6 Patrimoines et développement durable. Quelle réhabilitation responsable du bâti ancien ?

Dans la prise en compte du développement durable, le bâti traditionnel, quel soit ou non qualifié de patrimoine, a une place et un rôle particuliers à jouer. Il se situe à la croisée de nombreux enjeux : environnementaux, culturels, techniques et sociaux. Ces particularités appellent une démarche responsable de restauration telle qu'elle est proposée par le centre de ressources CREBA. Comment des territoires se sont-ils engagés dans cette approche ? Comment les partenaires institutionnels peuvent-ils se nouer pour promouvoir, développer, enrichir ces démarches ?

Président de séance : Michel SIMON,

premier adjoint au maire de Cahors

Intervenants :

- Marion CLAUSTRÉ, chargée de mission SUDOE et développement durable à la direction de la prospective territoriale de la communauté d'agglomération du Grand Cahors
- Thierry COTELLE, conseiller régional pour la Région Occitanie, président de l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat
- Elodie HEBERLE, ingénieur responsable d'activités «Performance énergétique des bâtiments» au groupe Bâtiment du Cerema Est, membre fondateur de CREBA
- Ovetta KIROVA, chef de projet qualité technique et environnementale, Anah
- Patrick LE GALL, chargé d'investissement, Direction Efficacité Énergétique des Bâtiments de la Banque des Territoires

Sites & Cités : Marie LESCOUR, Cécile THÉZELAIS

7 L'urbanisme patrimonial : une ingénierie innovante pour toutes les collectivités ?

Si les grandes villes et les métropoles se dotent d'ingénierie urbaine, c'est plus difficilement le cas dans les communes moyennes et petites. Or, dans ces territoires, un besoin urgent et général s'exprime : le besoin d'ingénierie et d'accompagnement pour des projets d'aménagement et immobiliers ou pour les documents d'urbanisme patrimonial. Quelle place pour une nouvelle ingénierie des villes petites et moyennes ? Quelles sont aujourd'hui les expériences et les plus significatives ? Comment développer des équipes permanentes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire ? Comment associer les entreprises et les professionnels de la construction, de la restauration, des métiers d'art et de l'artisanat ?

Présidents de séance : Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice de l'Anah

Intervenants :

- Brigitte BARIOL-MATHAIS, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme
- Claudine BOISORIEUX, maire de Clamecy
- Vincent LABARTHE, président du Grand-Figeac
- André MELLINGER, maire de Figeac
- Benjamin PHILIP, responsable du service du patrimoine Figeac/Grand-Figeac

Sites & Cités : Marylise ORTIZ, Marion MONSONEGO

8 Quelles conditions pour une nouvelle alliance entre restauration et création architecturale ?

Les centres anciens doivent être aujourd'hui identifiés comme des quartiers innovants, durables et riches en diversité. Comment les formations initiales et continues des architectes, ingénieurs et urbanistes prennent-elles en compte les ressources de ces quartiers ? Comment les collectivités peuvent-elles mettre en place des études et des ateliers avec les écoles et les universités ? Comment ces actions peuvent-elles être plus en adéquation avec le projet de ville et l'urbanisme opérationnel ? Quelle peut être la place de l'urbanisme patrimonial et plus particulièrement des Sites patrimoniaux remarquables dans les nouvelles stratégies pour la restauration et la reconstruction des centres anciens ?

Présidents de séance : Marie-Christine LABOURETTE,

présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Intervenants :

- Jean-Luc DELPEUCH, président Hesam Universités
- Patrick JUDALET, maire de La Châtre
- David JURIE, directeur du Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni
- Corinne LANGLOIS, sous directrice de l'architecture à la direction générale des patrimoines au ministère de la Culture
- Laurent PABLOT, maire de Sancerre
- Franck THOMAS, 2^{ème} adjoint à la Culture et au Patrimoine de Saint-Laurent du Maroni

Sites & Cités : Jean-Michel GALLEY, Jonathan FEDY

ACCUEIL des participants

Patrimoine et tourisme : de nouveaux enjeux ? Quelles orientations pour un tourisme durable vecteur de développement équilibré des territoires ?

Près de 90 millions de touristes internationaux en France en 2018. Pour l'essentiel, des européens dont un sur deux choisirait la «destination France» avec une motivation patrimoniale et culturelle. Sans compter nos concitoyens dont on sait l'intérêt qu'ils portent au Patrimoine, ne serait-ce que par leur nombre : aux journées qui leur sont dédiées et auxquelles participent plus de 12 millions d'entre eux chaque année.

L'étude menée sur le tourisme dans les villes moyennes montre que l'immersion dans le patrimoine des cœurs de ville représente une dimension dominante des attentes, des pratiques et de la satisfaction des touristes. La préservation et la valorisation des centres anciens et le cadre de vie qui s'y attache sont des éléments clefs aussi bien pour le tourisme urbain que pour le tourisme rural, au premier chef, des stratégies à conduire pour y ramener des populations qui s'en sont éloignées.

Il en ressort pour nous une interrogation permanente, à savoir, comment y parvenir en tenant compte de l'interpénétration des démarches. Effort en direction du Patrimoine et de son animation, effort en direction des espaces publics et du logement durable faute de quoi il n'y aura pas réappropriation du centre ancien, effort en direction du commerce traditionnel, tout se tient. Là où la fréquentation est parfois considérée dans sa croissance comme porteuse de nuisances, le problème se pose en termes de rationalisation. Là où il suffirait de l'accroître de quelques pourcents chaque année, il conditionne souvent le maintien des activités sans lesquelles la vie au quotidien devient impossible. Dans les deux cas, les liens entre le patrimoine et le développement sont indissociables.

Vendredi 17 mai

OUVERTURE par **Philippe BARBAT**, directeur général des Patrimoines, ministère de la Culture

Les patrimoines : un atout pour l'économie touristique ?

Président de séance : Didier HERBILLON, maire de Sedan, vice-président de Sites & Cités.

Avec :

- Soline ARCHAMBAULT, directrice du réseau des Grands Sites de France
- Philippe BELVAL, président du Centre des Monuments Nationaux
- Jean BLAISE, directeur du Voyage à Nantes
- Sandrine FANGET, directrice adjointe de la Direction Economie, Enseignement supérieur, Tourisme, Recherche et innovation de la Région Normandie
- Françoise GATEL, présidente des Petites Cités de Caractère, sénatrice d'Ille-et-Vilaine
- Florence LECOSSOIS, adjointe au maire de Rochefort en charge de culture, patrimoine, grands projets, tourisme

Comment développer l'attractivité touristique dans les villes et sur les territoires à partir des patrimoines ?

Président de séance : Martin MALVY, président de Sites & Cités

Avec :

- Antoine AUDI, maire de Périgueux
- Elisabeth BONJEAN, maire de Dax
- Marie BONNABEL, conservateur du Couvent des Jacobins, ville de Toulouse
- Norbert CROZIER, chef de projet mission Louvre-Lens, Pas-de-Calais Tourisme
- Cédric LEMAGNET, directeur d'Eure Tourisme
- Christophe MARCHAIS, directeur des Offices de tourisme de France
- Philippe MAUD'HUI, Directeur Ingénierie & Développement des Territoires, Atout France
- Jean PINARD, directeur du CRT Occitanie

Informations pratiques

/ Navettes

NAVETTES MISES À DISPOSITION PENDANT LE CONGRÈS

Navettes depuis les hôtels vers l'Espace François Mitterrand
 Jeudi 16 et vendredi 17 : 8h : Auberge La Diège à Capdenac, Domaine du Surgiè, Inter Hôtel Figeac - 8h10 : Hôtel des Bains, Best Western - 8h20 : Comfort Hôtel Le Drauzou ; 8h35 : Le Quatorze ; 8h40 : Espace F. Mitterrand

Navettes vers les hôtels (Auberge La Diège à Capdenac, Comfort Hôtel Le Drauzou, Domaine du Surgiè)
 Mercredi 15 : minuit, départ depuis le restaurant La Table de Marinette
 Jeudi 16 : 19h, départ depuis l'Espace François Mitterrand ; minuit, départ depuis le Palais Balène
 Vendredi 17 : 16h30, départ depuis l'Espace François Mitterrand

NAVETTES AU DÉPART DE FIGEAC (Espace F. Mitterrand)

Figeac > Gare de Brive-la-Gaillarde
 Vendredi 17
 départ à 8h de Figeac - Arrivée à 10h (sur réservation)
 départ à 12h15 - Arrivée à 13h45 (sur réservation)
 départ 15h de Figeac - Arrivée à 16h30
 départ 17h de Figeac - Arrivée à 18h30

Figeac > Aéroport de Brive-la-Gaillarde
 Jeudi 16 : départ à 15h de Figeac - Arrivée à 17h
 Vendredi 17 :
 départ à 8h30 de Figeac - Arrivée à 10h30
 départ 15h de Figeac - Arrivée à 17h

/ Prolongez votre séjour

Vendredi 17
Visite guidée nocturne de Figeac, mise en lumière par la compagnie Rue de la Casse. Spectacle Lumière Matière
 Départ à 21h30 de l'Office de Tourisme de Figeac

Samedi 18
Visite guidées de Figeac - Au départ de l'Office de Tourisme
 Les maisons de Figeac au Moyen Âge, RDV à 10h
 Champollion pas à pas, RDV à 10h30
 Figeac en mode baroque, RDV à 11h

Visite guidée de Saint-Sulpice Vallée du Célé
 RDV à 14h30 à l'Eglise de Saint-Sulpice

Nuit des Musées à Figeac (entrée libre, spectacle et concerts)
 À partir de 20h au Musée Champollion et au Musée d'histoire de Figeac

Retrouvez toute la programmation sur : <http://www.sites-cites.fr/congres-national/poursuivez-votre-sejour/>

Programme pour les accompagnants :

JEUDI 16 MAI
 10h30 : visite guidée découverte du centre historique de Figeac, rdv à l'Office de tourisme de Figeac
 14h : visite découverte en bus du Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac, rdv à l'Office de tourisme de Figeac

VENDREDI 17 MAI
 10h30 : visite guidée du musée Champollion-Les Écritures du Monde (Figeac) rdv au musée Champollion (Figeac)

Restons connectés !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
[@SitesCites](#) [#SitesCites](#)

Sites et Cités remarquables de France
 Tel. : +33 (0)9 72 49 97 06 / reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

2 Le patrimoine, levier de développement pour des communes rurales ?

Par Didier BUFFAROT, service du patrimoine de Figeac/Grand-Figeac

sites de visite : Cajarc / Marcilhac-sur-Célé (Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac) - visite jusqu'à 17h30

Aux cœurs des vallées du Lot et du Célé, Cajarc et Marcilhac-sur-Célé sont des joyaux patrimoniaux dont la restauration des édifices majeurs peut assurer leur rayonnement. À Cajarc, la visite évoquera les enjeux de la création d'un site patrimonial remarquable pour permettre la reconquête d'un centre ancien. À Marcilhac-sur-Célé, le chantier ambitieux de restauration de l'abbatiale du village et la mise en valeur de ses espaces publics peuvent agir comme leviers de développement touristique et culturel.

3 Patrimoine, développement économique et aménagement périurbain

Par Hélène LOEUVILLE, service du patrimoine de Figeac/Grand-Figeac

en présence de Mathieu L'ARRIBE, directeur du CAUE du Lot sites de visite : Figeac (entrée de ville) / Capdenac-le-Haut (Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac)

Entre les villes de Figeac et de Capdenac-Gare se déploient des zones d'activités économiques et commerciales dont le dynamisme est important pour l'activité du territoire. Les enjeux d'aménagement de ces espaces péri-urbains rencontrent des questions paysagères, environnementales et patrimoniales propres aux problématiques d'entrées de villes et d'aménagement de zones économiques à échelle intercommunale.

4 Patrimoine et partenariat institutionnel. La revitalisation commerciale en bourg patrimonial

Par Benjamin PHILIP, service du patrimoine de Figeac/Grand-Figeac

sites de visite : Assier (château géré par le Centre des Monuments Nationaux) / Aynac (Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac) - visite jusqu'à 17h30

Aux portes de Figeac, le village d'Assier abrite deux joyaux de la Renaissance : une église et un château reconstruits par Jacques de Genoulhac, grand maître de l'artillerie de François I^{er}. La mise en valeur globale de ce patrimoine suppose un partenariat entre différents acteurs du territoire : commune, Pays d'art et d'histoire, Centre des monuments nationaux gestionnaire du château, propriété de l'État.

À mi-chemin des bassins d'emploi du Figeacois et de la vallée de la Dordogne, Aynac, riche de son église romane et de son château du XVII^e siècle, conserve une activité commerciale dynamique. Un lieu propice à une réflexion mêlant aménagement urbain, dynamisation des services en milieu rural et maintien du tissu commercial.

CONCLUSIONS du congrès et perspectives

Avec les présidents d'ateliers ou leurs représentants

Et Martin MALVY, président de Sites & Cités, ancien ministre
 Yves DAUGE, président d'honneur de Sites & Cités
 Michel BOUVARD, président d'honneur de Sites & Cités
 et vice-président du Conseil Départemental de Savoie

13h DÉJEUNER offert par Figeac et le Grand-Figeac

14h30 > 16h30 ou 17h30

4 VISITES THEMATIQUES au choix

1 Quels enjeux de revitalisation d'un centre historique aujourd'hui ? L'exemple de Figeac

Par Priscilla MALAGUTTI, service du patrimoine de Figeac/Grand-Figeac, en présence de Chloé ESCAPOULADE, Cheffe de projet Action Cœur de Ville

site de visite : site patrimonial remarquable de Figeac

Depuis 1986, la politique de restauration et de mise en valeur de son secteur sauvegardé est un pilier de la revitalisation du centre historique de Figeac. La visite retrace trois décennies d'interventions architecturales et urbaines et illustre les enjeux actuels du site patrimonial remarquable (mise en valeur des espaces publics, aide à la restauration des façades, réflexion sur les modes de déplacement en quartier historique).

FORMATION

Traitement de l'habitat indigne dans les quartiers historiques

SITES & CITES
REMARQUABLES FRANCE



Traitement de l'habitat indigne dans les quartiers historiques

10 et 11 juillet 2019 de 9h00 à 17h30 - Paris

Formation

Afin de répondre aux questionnements de ses membres et d'apporter une assistance concrète et précise aux collectivités, Sites & Cités remarquables de France propose un cycle de formation sur le traitement de l'habitat indigne dans les quartiers et centres historiques.



Mercredi 10 et jeudi 11 juillet 2019

2 bis rue Béranger, 75003 Paris - CAPEB (salle 607)
Arrêt de métro : République (lignes 3, 5, 8, 9 et 11)

Inscriptions :
<http://www.sites-cites.fr/agenda/formation-traitement-habitat-indigne/>

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur, 33000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Contact : reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr



Objectifs :

Information et formation sur la lutte contre l'habitat indigne : les procédures, la gouvernance, le financement, les processus opérationnels de l'Anah, l'expropriation, etc.

Publics :

Techniciens, élus, urbanistes, chargés de planification ou d'aménagement, architectes... de villes et territoires de toutes tailles.

Programme :

Mercredi 10 juillet :

- Notions sur le repérage de l'habitat indigne
- Principaux outils et méthodes de traitement
- Rappel des procédures utilisables
- Les polices de sécurité publique applicables à l'habitat
- Les conséquences de droit des arrêtés de péril et d'insalubrité

Jeudi 11 juillet :

- Exemples de conduite de travaux d'office (aspects techniques, juridiques, et sociaux)
- Le recouvrement des créances publiques
- Aspects opérationnels
- Les actions foncières liées au traitement de l'habitat insalubre ou dangereux
- Les financements de l'Anah à l'opérationnel : RHI et THIRORI
- Les novations de la loi ELAN après la loi ALUR

Intervenants :

- Nancy BOUCHÉ, présidente honoraire du Pôle national de Lutte contre l'Habitat Indigne
- Pascal MARTIN, directeur du Service Technique de l'Habitat de la Ville de Paris

Tarifs :

- 250 euros pour deux jours pour les villes de moins de 7000 habitants
- 450 euros pour deux jours pour les villes de plus de 7000 habitants
- 650 euros pour deux jours pour les non-adhérents

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts
Sites & Cités remarquables de France est organisme de formation,
N° de déclaration d'activité : 72640372464. Une prise en charge est possible par votre OPCVA.

Déjeuner : à la charge du participant.

Effectif : 20 personnes maximum.

Inscriptions :

<http://www.sites-cites.fr/agenda/formation-traitement-habitat-indigne/>

**Prochaine
Formation
Sites Patrimoniaux
Remarquables
11 décembre 2019**



« PATRIMOINES ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

LUNDI 23 SEPTEMBRE – HÔTEL DE VILLE Salon Gilbert Leroi

9:30-10:00 - Ouverture de la Semaine de formation internationale 2019

- Olivier DOXARAN**, Conseiller municipal délégué de la Ville de Bordeaux en charge de la culture et du patrimoine
- Jean-Michel DESPAX**, Conseiller diplomatique auprès du Préfet de région Nouvelle-Aquitaine
- Arnaud LITTARDI**, Directeur régional des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine
- Marylise ORTIZ**, Directrice de Sites & Cités remarquables

10:00-10:15 - Présentation de la Semaine de formation internationale 2019

- Jonathan FEDY**, Chargé de mission Coopération internationale et Mise en valeur des patrimoines, Sites & Cités remarquables

10:15-12:30 - Présentation des participants internationaux

12:30-14:30 : Déjeuner au Bistro du Musée

14:30-17:00 - Introduction de la thématique de la Semaine « Patrimoines et développement durable »

- Luc-Emile BOUCHE-FLORIN**, Président d'honneur du Conseil européen des urbanistes
- Eric AUPAURE**, Coordinateur du pôle transition énergétique, ADEME
- Laure COURGET**, Directrice du patrimoine de la Ville de Cahors

17:30 - Réception à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, offerte par la Mairie de Bordeaux

En présence de **Florence FORZY-RAFFARD**, Conseillère municipale déléguée de la Ville de Bordeaux en charge des affaires européennes et des affaires économiques internationales, Conseillère métropolitaine

MARDI 24 SEPTEMBRE – VISITE DE TERRAIN Bayonne

7h30 : Départ de Bordeaux pour Bayonne, arrivée à 10h

10:00-11:00 - Accueil et présentation générale des caractéristiques et problématiques du centre historique de Bayonne, des actions menées en faveur de la qualité de vie et de la réhabilitation durable du bâti ancien (Musée Basque)

- Sophie CASTEL**, Adjointe au Maire de Bayonne en charge du patrimoine culturel et urbain
- Alain LACASSAGNE**, Adjoint au Maire de Bayonne en charge de l'urbanisme et de l'habitat
- Katia HARISTOY**, Responsable du pôle de requalification des quartiers anciens et chef de projet PNRQAD - Ville de Bayonne
- Marie CORRALES**, Directrice de l'urbanisme de la Ville de Bayonne

11:00-12h30 - Visites d'opérations de réhabilitation réalisées ou en cours

12:30-14:30 : Déjeuner à la Cidrerie Tipia

14:30-15:00 - Présentation des actions menées en faveur de la mobilité et de l'attractivité du centre-ville (Musée Basque)

- Jean Baptiste MARINOT**, Directeur général des services techniques de la Ville de Bayonne
- Gilles DELHAIE**, Directeur des infrastructures et services publics de la Ville de Bayonne

15:00-16:00 - Visites d'opérations d'aménagement d'espaces publics et de projets

16:00-17:00 - Présentation des actions de sensibilisation au patrimoine (Salle des Publics - 9, rue Gosse)

- Evelynne PEDURTHE**, Responsable du pôle patrimoine Ville d'art et d'histoire de Bayonne
- Germaine AUZEMERY-CLOUTEAU**, Cheffe de projet - Mission Ville d'art et d'histoire de Bayonne, Animatrice de l'architecture et du patrimoine

17h00 : Départ de Bayonne pour Bordeaux, arrivée à 19h30



SEMAINE DE FORMATION INTERNATIONALE

« Patrimoines et développement durable »

23 AU 27 SEPTEMBRE 2019 - BORDEAUX



23 AU 27 SEPTEMBRE 2019 | BORDEAUX

MERCREDI 25 SEPTEMBRE – HÔTEL DE VILLE
 Salon Gilbert Leroi

9:30-12:30 - ATELIER DE TRAVAIL N°1
 Réhabilitation responsable du bâti ancien : méthodologies, ressources, outils techniques et de sensibilisation.

- **Andrés LUTVAK**, Responsable Bâtiment Construction au CEREMA Sud-Ouest
- **Beatrice FOURNET-REYMOND**, Architecte DPLG, Conseillère municipale de Saint-Léonard de Noblat
- **Sébastien YAOUANIC**, Architecte du Plan Climat Énergie Territorial - Parc Naturel Régional de la Brenne
- **Marie-Astrid MENDES-LUIZ**, Chargée de mission Pôle architecture, architecte conseil, Bordeaux Métropole et **Cécile ANDICOECHEA**, Responsable du service Rénovation énergétique habitat et tertiaire de Bordeaux Métropole
- **Marion MONSONGO**, Chargée de mission Urbanisme patrimonial et Développement durable, Sites & Cités remarquables

12:30-14:30 : Déjeuner au Bistro République

14:30-17:30 - ATELIER DE TRAVAIL N°2

Redécouverte des éco-matériaux, à la croisée des enjeux de l'environnement et du patrimoine.

- **Agnes LEGENDRE**, Directrice et **Corinne TRIAY**, Architecte DPLG et Urbaniste OPQU, CAUE de l'Ariège
- **Amélie ESSESSE**, Architecte DPLG, Expert en patrimoine culturel africain
- **Amélie BOURQUARD**, Fondatrice et animatrice de l'Association Chapeau & Bottes
- **Boulacar KEITA**, Coordinateur du projet de restauration du bâti en banco de Ségou - Mali

18:00-19:00 - Visite des salles XX^e et XXI^e du Musée d'Aquitaine par **Geneviève DUPUIS-SABRON**, Conservatrice en chef du Musée d'Aquitaine, Commissaire des espaces XX^e et XXI^e du Musée d'Aquitaine


JEUDI 26 SEPTEMBRE – HÔTEL DE VILLE
 Salon Gilbert Leroi

9:30-12:30 - ATELIER DE TRAVAIL N°3

Centres anciens, lieux par essence d'un cadre de vie plus durable: mobilités, espaces publics, végétalisation.

- **Laurence KNOBEL**, Chef de service espaces publics et patrimoine, Direction d'appui aux territoires, Bordeaux Métropole
- **Erwan CORDEAU**, Chargé d'études Climat, Air et Énergie à l'Institut Paris Région
- **Jean-Marc SOUBESTE**, Adjoint au Maire de La Rochelle en charge des mobilités urbaines
- **Anne-Catherine GAMERDINGER**, Urbaniste, Cabinet TRAME
- **Yookyoung LIM**, Directrice de l'Institut de recherche sur l'urbanisme et l'architecture - Corée du Sud

12:30-14:30 : Déjeuner au Restaurant Le Carreau

14:30-16:00 - ATELIER DE TRAVAIL N°4

Contributions et plus-value du patrimoine pour répondre aux objectifs de cohésion sociale, de participation citoyenne et de respect de l'environnement.

- **Madina GUERRE**, Présidente de l'association Biotope Festival - Saint Emilion
- **José OSETE**, Directeur d'Initiatives France-Europe centrale et orientale - Hongrie
- **Algars KUSKIS**, Expert en charge de la gestion du périmètre UNESCO de Riga - Lettonie

16:00-17:30 - Visite de chantiers (Rue Kléber, Rue Jules Guesde, Place du Noviciat) par **Delphine WILLIS**, Architecte DPLG et Paysagiste DPLG, Membre du Collectif Friche and Cheap

19:30-21:30 : Dîner au Restaurant Le Champoreux

VENDREDI 27 SEPTEMBRE – HÔTEL DE VILLE
 Salon Didier Boucart

9:30-12:30 - ATELIER DE TRAVAIL N°5

Économie, attractivité et innovation : le patrimoine comme levier de développement durable des territoires.

- **André MEURAILLON**, Maire et **Nathanaël LYBRECHT**, Directeur général des Services, Ville de Barbezieux-Saint-Hilaire
- **Bernard ROUILHAC**, Adjoint au Maire de Saint-Léonard de Noblat en charge de l'urbanisme
- **Camille GUYON**, Communication et partenariats, Réseau des Grands Sites de France
- **Agnes BALAZSI-PAL**, Directrice de Pont Group - Roumanie

13:00-15:00 - Déjeuner au Restaurant La Tupina et debriefing de la Semaine de formation internationale 2019


Sites & Cités, un réseau au service des territoires

Sites & Cités regroupe 260 villes et territoires français, porteurs du label national « Villes et Pays d'art et d'histoire » ou d'un Site patrimonial remarquable, réunis pour partager expériences et pratiques sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Fortes des compétences de ses villes membres, s'appuyant sur des techniciens, élus et experts, Sites & Cités apporte son savoir-faire et travaille pour promouvoir une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine et à l'urbanisme patrimonial au niveau national et international.

Une Association impliquée à l'international

Sites & Cités accompagne ses membres dans le développement de leurs coopérations décentralisées, mobilise son réseau pour des expertises, propose des opérations pilotes et accompagne la constitution de réseaux de villes patrimoniales. Son action internationale s'organise autour de 4 axes :

- Patrimoine et tourisme culturel
- Ville ancienne, ville durable
- Patrimoine, gouvernance urbaine et développement urbain intégré
- Médiation du patrimoine, sensibilisation et implication des citoyens dans le devenir de leur cadre de vie


Sites & Cités remarquables de France
Jonathan FEDY

Chargé de Mission Coopération Internationale et Mise en valeur des patrimoines

Tel. : +33 (0)9 72 49 97 02

Mail : j.fedy@sites-cites.fr

La Semaine de formation internationale, la rencontre annuelle des chefs de projets contribuant à la protection et à la mise en valeur des patrimoines

Pour la cinquième année consécutive, Sites & Cités organise une semaine de formation internationale, sur le thème « Patrimoines et développement durable ». Cette semaine d'ateliers et de visites sur le terrain, qui rassemblera 26 chefs de projets de 18 nationalités différentes, aura pour objectifs de :

- Former les participants aux problématiques liées au patrimoine et au développement durable
- Échanger compétences, savoir-faire et expériences entre collectivités françaises et étrangères
- Développer et pérenniser les projets de coopération entre Sites & Cités, son réseau et les collectivités étrangères
- Renforcer la plateforme Patrimoine et Coopération internationale

Une rencontre internationale soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le Ministère de la Culture ainsi que la Ville de Bordeaux. Elle sera également accueillie par la Ville de Bayonne.



SITES & CITES
 REMARQUABLES
 FRANCE

L'Association
 des Villes et Pays d'art et d'histoire
 et des Sites patrimoniaux



Atelier Sites & Cités / Région Occitanie

Villefranche-de-Rouergue, le 12 novembre 2019

Théâtre municipal, quai de la Sénéchaussée

« Des différents programmes et dispositifs en faveur de la revitalisation, complémentarités et singularités »

Dans le cadre de l'accompagnement des dispositifs nationaux et régionaux en faveur de la revitalisation des villes et territoires, Sites & Cités remarquables organise des ateliers de travail sur le terrain, associant Régions, Etat et professionnels.

Plan Dauge, Conventions « Action Cœur de ville », Opérations de Revitalisation du Territoire, Contrats « Bourgs-Centres » autant d'outils pour redynamiser les centres anciens ! Les Sites Patrimoniaux Remarquables approuvés ou en cours viennent aussi participer à ce panel d'outils et d'actions au service des collectivités. Comment est abordée la question de la convergence et la complémentarité entre ces dispositifs ou documents ? Les services des collectivités concernés arrivent-ils à créer les passerelles entre comité et conseil d'orientation des différentes procédures ? Cette journée apportera les premiers témoignages et les premières réponses.

Ces ateliers sont ouverts aux collectivités, aux représentants de l'Etat, aux acteurs régionaux et départementaux.



9h30 : Accueil Villefranche-de-Rouergue

10h00 : Ouverture

Serge ROQUES, Maire de Villefranche-de-Rouergue

Jean-Sébastien ORCIBAL, Conseiller Régional de la Région Occitanie

Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas et Vice-président de Sites & Cités

Étienne GUYOT, préfet de la Région Occitanie (sous réserve)

Pascal RODRIGO, sous-préfète de l'arrondissement de Villefranche (sous réserve)

10h20 : Les différents dispositifs mis en place à Villefranche-de-Rouergue

- le PSMV... OPAH-RU...
- la convention Action Cœur de ville
- le contrat « Bourgs Centres » Occitanie de la commune de Villefranche-de-Rouergue
- « Agir pour le territoire » convention départementale...
- Demain une Opération de revitalisation du Territoire...

par Monsieur le Maire et Président de la Communauté de communes et ses services, le PETR de l'Aveyron

11h10 : Le point de vue des partenaires

Jean-Marc BOU, directeur territorial, Banque des territoires - groupe Caisse des dépôts

Stéphane CAILBEAUX, CAUE de l'Aveyron

Patrice GINTRAND, architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP 12

Bruno GUILLEMOT, chargé de mission – direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne, et **Nolwenn MARCHAND**, Chargée de Mission Coordination "Bourgs-Centres Occitanie", Région Occitanie

Wassili JOSEPH, chargé de mission Ingénierie centres bourgs, EPF Occitanie

Valérie LAUMOND, Directrice Générale de Thémalia

Joël MARVEZY, Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron

12h10/ Buffet

13h / Parcours urbain

Travaux « les Ateliers des villes »

14h15- Atelier 1 : L'Habitat, les enjeux patrimoniaux et la durabilité.

14h45- Atelier 2 : les grands et petits équipements entre centre et périphérie.

15h15- Atelier 3 : les espaces publics et la réhabilitation commerciale.

Orientations

- financements et programmation (ingénierie...)
- le partenariat collectivité et secteur privé.
- la règle, les dérogations, le permis de faire...

15h45 : Synthèse et propos conclusifs



21 novembre 2019
Auditorium de l'École nationale d'administration
1 Rue Sainte-Marguerite, 67080 Strasbourg

Le Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (CREBA) est une plateforme numérique qui a pour but d'aider les professionnels du bâtiment à répondre aux enjeux de la transition énergétique par des réhabilitations de qualité qui préserveront le patrimoine bâti ancien. Cette conférence aborde des approches et des outils qualitatifs pour accompagner la transition écologique dans la réhabilitation du bâti ancien.

PROGRAMME DU COLLOQUE

animé par Jean DIDIER avec le grand témoin Philippe MADEC

8h30 / Accueil café

9h00 / Ouverture

- Jacques LE BERRE, directeur territorial Est de Cerema
- Marylise ORTIZ, directrice de Sites & Cités remarquables de France
- Jean-Michel KNOP, directeur régional adjoint des affaires culturelles Grand Est
- Claire CHAFFANJON, chef du service Transition énergétique, logement construction DREAL Grand Est

- Introduction par le grand témoin Philippe MADEC, architecte, (APM) architecture

10h / Qu'est-ce qu'une réhabilitation responsable du bâti ancien ? Présentation et actualités de CREBA

- Andrés LITVAK, coordinateur de CREBA, responsable du groupe Bâtiment Cerema Sud-Ouest
- Bertrand CHAUVET, délégué régional Strasbourg Agence Qualité Construction
- Philippe MOUTET, Energie Climat Architecture, Fédération des Parcs naturels régionaux de France

10h15 / Table-ronde : Quelle méthode pour mener à bien un projet de réhabilitation responsable du bâti ancien ?

De la méthode à la pratique

- Samuel COURGEY, référent technique, formateur, auteur en éco-construction et éco-réhabilitation
- Pierre LYNDE, architecte DPLG, dirigeant cofondateur de Formats Urbains Architectes
- Dany CHIAPPERO, responsable du pôle bâti paysage urbanisme, Parc Naturel Régional de la Bresse
- Jacky CRUCHON, urbaniste, consultant en urbanisme et patrimoine, Sites & Cités remarquables de France
- Echanges avec la salle

12h30 – 14h00 / Déjeuner – Point presse

14h00 / Les outils pour aider à faire les choix et les formations pour appliquer la bonne méthode

- « Outils pour la prise en compte des risques hygrothermiques lors de réhabilitation de parois anciennes » (OPERA), Julien BORDERON, Cerema Est
- Migration d'humidité et de vapeur d'eau dans les parois du bâti ancien : Synthèse bibliographique pour la rénovation performante à destination des concepteurs et des artisans, Stéphane MOTEAU, Enertech
- Label Effnergie Patrimoine, Angélique SAGE, Effnergie
- Charte de réhabilitation responsable du bâti ancien et l'outil « Guidance Wheel », Nathalie PRAT, CREBA - ENSA Toulouse LRA
- Réhabilitation Énergétique du Bâti Ancien et matériaux Biosourcés (REBAT Bio), Florence TALPE, Envirobat Centre
- MOOC « Bâti existant et humidité : diagnostic avant réhabilitation », Arnaud GABILLAT, Pouget Consultants
- Formation « Eco-rénovation du bâti ancien », Aurélie WISSER, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- Formations Amélioration thermique des bâtiments anciens (ATHEBA Pro), Bernard DUHEM, Maisons Paysannes de France

15h40 / Table-ronde : Transition énergétique et bâti ancien, quelles alliances ?

- Rémi DESALBRES, architecte du patrimoine, atelier Arc & Sites, président de l'Association des architectes du Patrimoine
- Frédéric DENISART, architecte qualifié Haute Qualité Environnementale, agence AMA
- Camille BOUCHON, Solaires Bauen, bureau d'étude fluides, thermique et environnement
- Gabriel QUENTIN, Oktave, Société d'économie mixte
- Echanges avec la salle

16h45-17h00 / Clôture du colloque

par Andrés LITVAK et Philippe MADEC

Informations et inscriptions : <http://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/fr/agenda/colloque-creba-strasbourg>

www.rehabilitation-bati-ancien.fr
contact@rehabilitation-bati-ancien.fr

Patrimoines et Revitalisation des Territoires

28 novembre 2019 - Aix-en-Provence



HÔTEL DE VILLE, SALLE DES ÉTATS DE PROVENCE - 13100 AIX-EN-PROVENCE

Organisé par :

Sites & Cités remarquables de France
Musée d'Aquitaine, 20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux
+ 33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr

Accueilli par :



Inscriptions :

<https://www.sites-cites.fr/agenda/rencontre-patrimoines-et-revitalisation-des-territoires-aix-en-provence/>

Avec le soutien de :



Programme prévisionnel

Patrimoines et Revitalisation des Territoires

Aix-en-Provence - 28 novembre 2019 - Hôtel de Ville, Salle des États de Provence



8h30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h - OUVERTURE

Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence, Présidente du Conseil de territoire, Vice-présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence (ou son représentant)

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Renaud MUSELIER, Président du Conseil Régional Région Sud (ou son représentant)

Marc CECCALDI, Directeur régional des affaires culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

13h - BUFFET - SALLE PAVILLON

Buffet sur inscription

14h-14h30 - QUARTIERS ANCIENS, QUARTIERS DURABLES : 20 PROJETS POUR 2020 ET PRÉSENTATION DU CREBA, CENTRE DE

RESSOURCES POUR LA RÉHABILITATION RESPONSABLE DU BÂTI ANCIEN

Bariza CHERIEF, Responsable Ville de Demain, Banque des Territoires PACA

Jacky CRUCHON, Consultant urbanisme et patrimoine, Expert auprès de Sites & Cités remarquables de France

9h45-13h - TABLE-RONDE - COMMENT LE PATRIMOINE PERMET-IL DE REVITALISER LES CENTRES ANCIENS ?

9h45-11h15 - Sites patrimoniaux remarquables, leviers pour la revitalisation des centres anciens

Animé par : **Jean-Pierre LELEUX**, Sénateur, Président de la Commission Nationale Patrimoine Architecture

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, Président de la Commission Régionale Patrimoine Architecture

François GONDRA, Conseiller Architecture et Espaces Protégés, DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

14h30-16h - TABLE-RONDE - PATRIMOINES ET TOURISME : DES EXPÉRIENCES

Table-ronde animée par : **Martin MALVY**, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre et **Michel FRAISSET**, Directeur de l'Office de Tourisme du Pays d'Aix

Bernard de BOISGELIN, Maire de Saint-Martin de Pallières

Pierre GONZALVEZ, Maire de l'Isle sur la Sorgue

Alain DI MEGLIO, Adjoint au Maire de Bonifacio en charge de la culture, du patrimoine et de la communication

Jean-Luc GAGLIOLLO, Conseiller municipal délégué de la Ville de Nice en charge du patrimoine historique, Conseiller métropolitain **Hervé SCHIAVETTI**, Maire d'Arles

16h-16h30 - CONCLUSIONS

Martin MALVY, Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre

Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Adjointe à la Maire d'Aix-en-Provence en charge du patrimoine

16h30-17h30 - VISITE

Hôtel Boyer-d'Éguilles : un projet au cœur de la ville

SÉLECTION D'ARTICLES DE PRESSE

La Dépêche, 18 mai 2019

sites et cités remarquables

Patrimoine et revitalisation : le congrès de Figeac fera date



1. Hier après-midi malgré la pluie, les visites guidées ont conclu le congrès de Figeac.

2. Martin Malvy, président de l'association Sites et cités remarquables à la tribune avec Philippe Barbat, directeur des patrimoines. / Photo DDM Jean-Claude Boyer

3. Le maire de Figeac André Mellinger et la directrice de l'association Sites et cités remarquables Marylise Ortiz ont adressé un message commun sous forme de clin d'œil sur les réseaux sociaux. / Photo A. Chassagne Ville de Figeac

4. L'accueil du congrès a été assuré par des lycéens de Champollion. / Photos DDM Jean-Claude Boyer

La pluie n'a pas réussi à jouer les trouble-fêtes hier à Figeac. Le congrès national de « Sites et cités remarquables de France » s'est achevé après des visites guidées pour le plus grand plaisir des 460 participants, ravis de découvrir le patrimoine du territoire après avoir suivi deux jours intenses de débats et de tables rondes.

« C'est un grand congrès » a résumé dans un sourire le président de l'association organisatrice, Martin Malvy, soulignant la fréquentation remarquable

de l'événement et la qualité des interventions. « Les congressistes qui ne connaissaient pas la ville ont eu une grande surprise en découvrant Figeac qui est un modèle, s'est réjoui l'ancien maire. La démonstration que le patrimoine est un facteur de développement du tourisme et que l'attractivité d'une ville est liée à la façon dont elle se présente. »

La présence du représentant

du ministère, le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme « Action Cœur de ville » ou encore de grands spécialistes du patrimoine comme

« C'est un grand congrès » s'est félicité hier Martin Malvy, lors de la clôture.

Nancy Bouché, présidente honoraire du Pôle national de lutte contre

l'habitat indigne, a été particulièrement appréciée. L'association n'a pas manqué de rappeler un certain nombre de ses revendications comme l'adaptation de

l'avantage fiscal Malraux aux différents territoires ou encore la défense du rôle des architectes des Bâtiments de France. Plusieurs conventions ont été signées durant ce congrès figeacois : d'abord vendredi avec Cerema pour un programme d'actions commun autour de la préservation du patrimoine et hier avec « Atout France » représenté par Philippe Maud'Hui pour une opération de promotion de 19 villes engagées dans un appel à projet et dont Figeac fait partie.

Audrey Lecomte

DES JOURNÉES DU PATRIMOINE AVANT L'HEURE

En marge de l'organisation du congrès, la ville et le Grand Figeac ont souhaité organiser plusieurs animations à destination du grand public. Des journées du patrimoine avant l'heure qui proposent des visites guidées thématiques de la ville, sans réservation et ouvertes à tous.

Trois rendez-vous sont programmés ce samedi 18 mai dans la matinée : les maisons

de Figeac au Moyen-Âge (à 10 heures), Champollion pas à pas (à 10 h 30) et Figeac en mode baroque (à 11 heures). Le point de départ de ces visites commentées est donné devant l'office de tourisme du Grand Figeac, place Vival. Cet après-midi, la visite mensuelle du pays d'art et d'histoire est prévue à Saint-Sulpice, au cœur de la vallée du Célé. Le rendez-vous

est fixé à 14 h 30 sur place.

Enfin le musée Champollion-les Ecritures du monde participe comme chaque année à la Nuit européenne des musées, l'occasion de faire une visite nocturne du musée et de profiter d'une grande animation, initialement prévue place des Ecritures et finalement rapatriée à l'abri de l'annexe du musée Champollion (lire ci-dessous).

Le Journal du Dimanche, 16 juin 2019

Les sites classés sont en danger

Par Isabelle Autissier, Stéphane Bern et Michel Dubromel

QUI NE CONNAÎT PAS le Mont-Saint-Michel, le pont du Gard, le massif du Mont-Blanc ou les gorges du Tarn ? Ces monuments naturels et bâtis font partie des 2 700 sites français classés couvrant aujourd'hui seulement 2 % de notre territoire. Les plus prestigieux d'entre eux figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : lagons de Nouvelle-Calédonie, Val de Loire, réserve de Scandola en Corse... La France protège ces espaces remarquables par un « classement » depuis une loi de 1906 : l'objectif est de transmettre ces paysages emblématiques aux générations futures en confiant au ministre chargé des sites le contrôle des travaux qui s'y déroulent.

Afin de simplifier l'instruction de modifications limitées, les services de l'État ont travaillé pendant trois ans sur un décret, qui convenait à toutes les parties. Il permettait notamment au préfet de département d'autoriser des projets de travaux modestes (extensions de constructions existantes, travaux de restauration, plans de gestion forestière...). Pour des travaux plus conséquents, nécessitant notamment un permis de construire ou d'aménager, le ministre et son bureau des sites étaient obligatoirement saisis après une instruction locale et un examen par une commission départementale.

Abandonnant ce projet consensuel, le gouvernement souhaite emprunter une tout autre voie : un nouveau dispositif a été élaboré, transférant l'intégralité de la compétence d'autorisation ministérielle aux préfets de département. Ce décret de « simplification », voulu au nom d'une « prise de décision au plus près des territoires et des acteurs » et d'un raccourcissement maximum des



PRÉSIDENTE DU
WWF FRANCE



ANIMATEUR DE RADIO
ET DE TÉLÉVISION



PRÉSIDENT DE FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

délais d'instruction, reviendrait en réalité à assouplir la délivrance des autorisations de travaux et à déréguler.

Les 101 préfets de département ne disposent en effet ni de la stabilité ni de l'expérience ou des moyens nécessaires pour conserver ces joyaux paysagers ; ils sont évidemment beaucoup plus exposés aux pressions locales, politiques ou économiques, tandis que des inégalités de traitement apparaîtront inévitablement entre départements.

Des institutions dédiées à la protection de la biodiversité et des paysages, comme le Conseil national de la protection de la nature, le Réseau des grands sites de France, Sites & cités remarquables de France, l'Association des biens français du patrimoine mondial ou l'Association des inspecteurs des sites, ont unanimement contesté ce projet de réforme. Le gouvernement souhaite cependant poursuivre sa route, au moment même où il annonce « changer de méthode » et procéder à une « accélération écologique ».

Pourtant, le contre-exemple des sites simplement « inscrits » – contrôlés par

les préfets – doit nous instruire : on n'y compte plus les infrastructures routières (comme à Beynac), les constructions démesurées, les retenues d'eau pour la neige artificielle, les remonte-pentes ou les parkings, à tel point qu'un projet de décret se propose de supprimer les plus dégradés d'entre eux.

Nous, citoyens, collectivités, associations et acteurs du tourisme, avons le pouvoir et le devoir de protéger nos sites remarquables en disant notre opposition à ce projet de décret et en participant massivement à la consultation en ligne sur le site du ministère de la Transition écologique. ●

Cosignataires : Robert Azais, président de la Fédération française de randonnée pédestre, Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et biodiversité, Alexandre Gady, président de Sites & monuments-SPPEF, Christophe Lepine, président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Martin Malvy, président de Sites & cités remarquables de France, Frédi Meignan, président de Mountain Wilderness France, Fabien Sénéchal, président de l'ANABF, Philippe Toussaint, président des VMF, et Michaël Weber, président de la Fédération des parcs naturels régionaux.

DOSSIER

« Le tourisme des patrimoines : une histoire d'emplois, de PIB et d'aménagement du territoire »

La préservation et l'intégrité du patrimoine doivent représenter le fondement de l'ensemble des politiques.



Martin MALVY,
ancien ministre, président de Sites
et Cités remarquables de France

L'économie touristique est une réalité qui n'est pas toujours reconnue à la dimension qui est la sienne. 2 millions d'emplois, directs et indirects, 168 millions de chiffre d'affaires, 7,5% du produit intérieur brut, quand on sait qu'au total l'industrie n'en représente qu'un peu plus de 20%. Les chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme situent le nombre de touristes qui sillonnent le monde à 1,4 milliards en 2018, à 2 milliards pour 2030. L'Europe reste la région du monde la plus visitée. 713 millions de touristes l'an passé. Avec 87 millions de touristes étrangers en 2017, 90 millions en 2018 dont 80% d'Européens, la France demeure la première destination mondiale.

Dans plusieurs régions, le tourisme est le 2^{ème} employeur. En Occitanie, le second après l'agriculture ; en Pays de la Loire, il l'est derrière l'industrie. Son poids y est variable. En Corse, il représente 31% du PIB, en Centre-Val de Loire, 4,4%, avec le même montant de 2,5 milliards d'euros. On a beaucoup insisté ces dernières années sur le tourisme international, non sans raisons, compte tenu, entre autres, du développement du tourisme asiatique. Il convient de ne pas minimiser l'importance du tourisme français. Il représente les 2/3 de la consommation touristique et il fait preuve d'un intérêt croissant pour des destinations concurrentes, notamment pour l'Europe du Sud. Depuis 20 ans, la France perd des parts de marché. Il convient de porter davantage attention aux touristes nationaux. La clientèle étrangère dépense plus mais est plus volatile et sensible aux aléas.

Patrimoine s'écrit au pluriel

On connaît depuis longtemps l'impact du patrimoine et de la culture sur l'attractivité de la France. On considère au-



Figeac place des Ecritures 4.

© Photo Gilles Tordeman-Ville de Figeac

jourd'hui qu'un touriste sur deux y trouve la motivation de son choix. Dans sa diversité d'origine, le tourisme génère d'ailleurs 60% de la fréquentation des sites et de nombreuses manifestations culturelles, y compris les festivals.

Si le tourisme de nos patrimoines induit à ce point un impact large sur notre économie, il faut évidemment s'interroger sur les conditions de sa progression en n'oubliant jamais que le patrimoine se protège et que sa protection prime la rente. S'il convenait de sortir d'une conception trop frileuse des usages du patrimoine à des fins commerciales, sa préservation et son intégrité doivent demeurer le principe de base sur lequel se fondent l'ensemble des politiques.

Le patrimoine irrigue le territoire national métropolitain, ultra-marin. 45 000 monuments historiques, 43 sites inscrits au patrimoine mondial, 850 « sites patrimoniaux remarquables », quartiers ou ensembles urbains et ruraux. Grande

> EN RESUMÉ : Avec 87 millions de touristes étrangers en 2017 et 90 millions en 2018, la France demeure la première destination mondiale. Or aujourd'hui un touriste sur deux choisit de visiter la France pour son patrimoine et sa culture.

La reconnaissance d'une économie du patrimoine dans son ampleur et la nécessité de considérer qu'elle est embarquée dans la même compétition que les autres secteurs de l'économie nécessitent donc une attention renforcée.

Dans un contexte où les pratiques culturelles et touristiques sont en pleine mutation, le lien entre patrimoine et création apparaît essentiel.



Les Écritures du Monde - Musée Champollion à Figeac

diversité des paysages, pour beaucoup protégés au titre de « sites classés ou inscrits », parcs naturels nationaux, régionaux, on en trouve partout. S'ils de France, en la matière, le patrimoine s'écrit au pluriel. Patrimoine bâti mais aussi espaces naturels, musiques ou traditions, emplois ou plus globalement gastronomiques...

Une première réflexion s'impose. Devient-il l'économie des patrimoines, doit-elle l'économie des patrimoines pour adjoindre plus d'abord de la dimension économique ? Nous avons une certaine préoccupation à ne considérer directement de nous que ce qui dépend directement de nous, ce qui est appelé « le travail en donne » : c'est en contradiction totale avec ce que doit être une politique patrimoniale. C'est encore, hélas, beaucoup trop souvent cela y compris au niveau national.

Pour jouer un rôle majeur dans l'attractivité de la France, quelques très grands sites, également, comme le Mont-Saint-Michel. Trois régions concentrent la majorité de la fréquentation. Les grandes villes, les métropoles développent des politiques dynamiques qu'elles ont les moyens de porter avec des équipements phares, contemporains, qui jouent les rôles d'attractivité. C'est à l'effet Guéguenheim : le Musée des Confluences à Lyon, Cité du Vin à Bordeaux. Cette politique n'est pas accessible aux villes moyennes et petites, à plus forte raison au monde rural. Des conditions exceptionnelles doivent y être réunies. Lorsqu'elles le sont, la réussite est au rendez-vous. C'est ce qui s'est passé à partir du don Solages à Rodez, où le musée a accueilli la fin de l'année dernière son 800 000^e visiteur et où le taux de vacance des commerces du centre ville est passé de 16% à 6,5%.

Incontestable succès. Mais, implanté le plus souvent au cœur de la ville, est le seul espace d'accueil ouvert toute l'année et les dimanches. Un grand nombre de collectivités en ont pris conscience et en ont tiré les conséquences en adaptant d'anciennes structures et en créant de nouvelles : musée Fabre à Montpellier, musée des ducs de Lorraine à Nancy, breton à Quimper, des Beaux-Arts à Rouen, Angoulême...

À Figeac, le musée Champollion et des Écritures du Monde interpellent par son architecture contemporaine parfaitement intégrée en plein cœur du parcellaire médiéval et accolé à la place des fontaines.

Une première réflexion s'impose. Devient-il l'économie des patrimoines, doit-elle l'économie des patrimoines pour adjoindre plus d'abord de la dimension économique ?

Des collectivités volontaires. Des exemples remarquables. Les collectivités territoriales jouent un rôle fondamental dans le développement du tourisme et de la gestion du patrimoine. Plus de 45% des monuments historiques leur appartiennent et ont le rôle de

de reconnaître qu'avec le concours de l'État elles les ont entretenus et restaurés davantage en France que dans bien des pays y compris en Europe, même si l'on constate partout le même intérêt pour le patrimoine. Ceci ne signifie pas que tout a été fait. C'est notamment le cas pour la réhabilitation des centres anciens. Il n'en demeure pas moins que l'on devrait évoquer « les cinquante glorieuses du patrimoine public » si l'on avait quelque mémoire et la volonté de ne pas toujours dévaloriser ce qui a été fait. Certaines collectivités ont même accepté ou sollicité des transferts. Le Haut-Rhône, le département du Bas-Rhin, Charente pour la région Centre-Vallée de la Loire, l'abbaye de Fontenay, le département de Seine-Martin depuis 2007.

Les régions, les départements, les communes et leur groupement ont mis en place de longue date des programmes d'aide à la réhabilitation du patrimoine. Choisir la réhabilitation de l'abbaye-école de Solesmes qui regroupe aujourd'hui des fonctions muséales, une partie spectacle vivant, un instant de formation et un hôtel, ou le palais de la Berbie à Abbeville, le musée Toulouze-Lautrec, est insaisissable le musée Toulouze-Lautrec, dont la réhabilitation dans la dimension originelle a été assurée par l'État, la communauté d'agglomération, le département et la région sur un programme de 15 ans. On devrait évoquer le patrimoine militaire en prenant l'exemple de Sedan où la forteresse Vauban a été transformée, grâce à la ville, en hôtel de haut de gamme. Ce ne sont que des exemples que l'on ramasse à Metz, à l'abbaye aux Dames de Saintes, à la Chartreuse de la Madeleine ou encore à Moulins, pour simplement donner au lecteur des éléments lui permettant d'évaluer l'importance des actions menées et la détermination des acteurs de terrain à transformer un patrimoine sauvegardé sans en renforcer leur économie touristique.

Plusieurs régions, les départements, ont mis en œuvre leur patrimoine afin de développer l'attractivité de leur territoire et du patrimoine. La Normandie s'est appuyée sur le tourisme de mémoire et l'impressionnisme, l'opération Grands Sites de Midi-Pyrénées, aujourd'hui d'Occitanie, a eu pour objectif la préservation et la valorisation des patrimoines 40

Ce qui, hors les grandes infrastructures, séduit et séduira le visiteur, c'est un ensemble d'activités culturelles, sportives ou gastronomiques qui constituent le projet.

villes et sites naturels ont été sélectionnés pour leur capacité à attirer les touristes, les accueillir et diffuser l'attractivité sur les territoires de proximité.

J'ai évoqué la nécessité de rompre avec les politiques en silo. Il faut également se soucier non seulement des moyens dont disposent les collectivités pour investir - c'est sur l'investissement que se concentrent les aides - mais de ceux qui leur sont nécessaires pour conduire des politiques adaptées à notre époque dans leur technicité et leur approche nationale et internationale. La réflexion et la construction de « produits » à l'échelle territoriale et du « basculement » assis sur le patrimoine mais élargi aux autres activités, sous-tend la capacité de faire ce qui, la aussi, se heurte aux inégalités territoriales et risque de les accentuer. Cette capacité est d'autant plus nécessaire que l'aménagement du territoire passe par l'élaboration de telles politiques partagées qui se suffisent et se structurent pratiquement seules dans les grandes villes et métropoles, alors qu'elles appellent un partenariat multiple et déterminé dans les villes moyennes et petites où l'on ne peut traiter isolément de l'accueil, du patrimoine, du spectacle vivant, de l'animation, de l'hébergement et des loisirs. Ce qui, hors les grandes infrastructures, séduit et séduira le visiteur, c'est un ensemble d'activités culturelles, sportives ou gastronomiques qui constituent le projet. Le patrimoine, première motivation du tourisme, dans bien des collectivités françaises, c'est aussi la première carte à jouer pour redonner des couleurs à l'économie locale.

L'évolution des pratiques et le rôle des réseaux

Comment attirer de nouveaux publics et les fidéliser ? Comment créer de nouvelles recettes ? Ces réflexions sont à mener, en lien, avec la politique touristique des territoires. Les pratiques culturelles et touristiques sont en pleine mutation.

On a vu nos atouts, la séduction patrimoniale et culturelle à la française, la compétition internationale et la place du tourisme patrimonial en matière d'emploi et de balance commerciale, les risques pour un aménagement du territoire équilibré. Et curieuse France et déconcertante, cela fait un an que l'on débat de cette banalité commune, de cette marque ombrelle qu'attend le réseau avec impatience sous un bandeau qui pourrait être celui de : « France : Patrimoines et Territoires d'exception ».

Il ne faut jamais désespérer de rien. Cela devrait être pour cette année. Le patrimoine, c'est toujours une affaire de longue habitude. La reconnaissance d'une économie patrimoniale dans son ampleur et la nécessité de considérer qu'elle est imbriquée dans la même compétition que les autres secteurs de l'économie nécessite à mon sens une attention renforcée.

Aqui! Libourne, 8 juillet 2019 - aqui.fr

SOCIÉTÉ | Libourne engagée pour ses patrimoines !



08/07/2019 | Libourne a reçu le label « Site et Cité Remarquables », récompensant l'engagement de la commune pour la mise en valeur de ses patrimoines.

Alors que Libourne est en train de se transformer depuis plusieurs années, à l'image de ses quais ou de l'attractivité grandissante de son territoire, la Ville vient de recevoir le label « Site et Cité Remarquables de France », remis par l'association du même nom. Ce label vient récompenser la mise en valeur et la réappropriation du patrimoine de Libourne, fil rouge du mandat de maire de Philippe Buisson. En effet, celui dont le mandat s'achèvera en mars 2020 souhaite que Libourne « se raconte », et annonce le lancement de projets en ce sens, qui devraient voir le jour à l'horizon fin 2020 début 2021.

« Ce label n'est pas un aboutissement, mais un engagement ». Philippe Buisson, maire de Libourne, souligne ici l'intérêt de sa commune d'être fière de son histoire et de ses patrimoines, en matière d'attractivité économique et touristique. « J'ai débuté mon mandat par le label 'Zone de Sécurité Prioritaire', je le conclus avec le label "Site et Cité Remarquables", sourit le maire de Libourne, je ne vous cache pas qu'il y en a un que je préfère ». Pour Philippe Buisson, « ce label récompense la réappropriation du patrimoine et de l'histoire de Libourne, fil rouge de mon mandat ».

Martin Malvy, Président de Sites et Cités Remarquables de France, rappelle la mission de l'association, qui rassemble 260 territoires-membres : « Nous aidons et accompagnons les villes et territoires, de toutes tailles, dans l'élaboration de projets urbains en faveur du patrimoine, en vue de l'obtention du label ». L'ancien Ministre du Budget – sous Mitterrand – pointe également l'importance des patrimoines en faveur de l'économie touristique, puisque « près d'un touriste sur deux vient en France avec une dimension patrimoniale ou culturelle en tête. Les patrimoines, c'est ce que nous transmettons, que ce soit au niveau architectural, historique ou culinaire. Pour cela, il faut raconter son histoire ».

« Se raconter » : vers un autre label et une bande-dessinée

"Raconter son histoire", Philippe Buisson aimerait que Libourne le fasse. Selon lui, « c'est une ville qui souhaite se raconter, et elle est justement en train de se réapproprier son histoire. En effet, de l'anglais Roger de Leyburn, qui a donné son nom à cette bastide, au XIII^e siècle, à Robert Boulin et Gilbert Mitterrand, il y a de quoi raconter, des histoires. C'est pour cela que le maire de Libourne annonce avoir fait acte de candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire », en collaboration avec Sites et Cités Remarquables de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en vue d'une obtention sous deux ans. « La ville doit être un espace de médiation culturelle et se raconter, ajoute le Maire de Libourne ». C'est pour cela qu'il annonce un deuxième projet, qui verra le jour en septembre 2020 : l'élaboration d'une bande dessinée retraçant l'histoire et le patrimoine de Libourne. « Cette BD sera distribuée aux enfants de la commune, précise Philippe Buisson. Ainsi, au-delà de connaître l'Histoire de France, ils connaîtront l'Histoire de leur territoire, toute aussi importante ».



Par Yoan Denéchau

Crédit Photo : Yoan Denéchau

ENTRETIEN

Parisien, Martin Malvy a été pendant 17 ans journaliste à *Stad-Ouest*, *La Nouvelle République* et *La Dépêche du Midi*. Conseiller général du Lot, d'où sa famille est originaire, il a été plusieurs fois réélu pendant 50 ans de vie publique comme maire, député, président du conseil général et aussi plusieurs fois ministre. Retiré de la politique, il se consacre désormais à la présidence de Sites & Cités remarquables de France, qu'il a lancé en 2000, et à la présidence de la commission régionale patrimoine et architectures Octanée.

BRUNO COURTIIN



MARTIN MALVY, PRÉSIDENT DE SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

« CULTURE ET TOURISME SE TIENNENT LA MAIN »

Vous êtes l'auteur d'un rapport remis en 2017 au ministre en charge du Tourisme de l'époque, Jean-Marc Ayrault, qui prônait de jouer la carte du patrimoine pour améliorer la fréquentation touristique de la France. Avez-vous le sentiment qu'il a été suivi d'effet ?

➤ J'ai mis en avant des propositions. Certaines se concrétisent. Est-ce parce qu'il y a eu le rapport ? D'autres peuvent revendiquer la paternité de telle ou telle proposition. L'essentiel, c'est de voir si cela bouge et si ce qui se met en place va dans la bonne direction.

Le patrimoine français n'est-il pas excessivement limité aux yeux des visiteurs étrangers à quelques « incontournables » (châteaux de la Loire, Mont Saint-Michel, Notre-Dame) ? Comment aller au-delà ?

➤ Exclusivement, non. Majoritairement oui, mais cela

Vous préconisez 54 mesures, quelles sont celles qui vous semblent encore d'actualité ?

➤ Toutes. Beaucoup relèvent du bon sens, d'autres de l'évolution des technologies. Ce qui s'est passé depuis deux ans n'a fait que confirmer les constats d'alors.

ENTRETIEN

est normal. Tout notre problème aujourd'hui consiste à conjurer les problèmes qui peuvent être liés à la progression de l'économie touristique là où nos concitoyens estiment qu'il y a saturation, et les lieux où, au contraire, il faut accroître le nombre de touristes pour consolider l'économie locale. Une large partie du rapport est consacrée au sujet. À titre d'exemple, c'est ce que nous avons entrepris avec la campagne #remarkablefrance, en partenariat avec About France, autour des villes et territoires moins identifiés par les touristes.

On a souvent – dans le passé – opposé culture et tourisme, quel est votre point de vue là-dessus ? Les passerelles sont-elles bien jetées entre ces deux univers ?

➤ Culture et tourisme se tiennent la main. On estime qu'un touriste étranger sur deux choisit la France pour des sensibilités patrimoniales. C'est vrai aussi de nos propres résidents. Par contre, les acteurs du fait culturel dans sa généralité et ceux du tourisme sont beaucoup trop éloignés les uns des autres.

➤ C'est le fameux travail en silo qui caractérise une grande partie de la gouvernance, peut-être d'une manière plus marquée en France qu'ailleurs. D'un secteur à l'autre les gens s'ignorent. Si les responsables se connaissent personnellement, il leur arrive de communiquer. S'ils ne se connaissent pas, chacun reste dans son bunker. Et plus on monte dans la hiérarchie, plus c'est exact. Heureusement, sur le terrain, responsables et services ont largement fait progresser le travail en commun. J'ai beaucoup mis l'accent sur ce sujet. Il touche jusqu'à la formation.

Quelle est votre vision du « patrimoine » dans sa dimension touristique : à préserver dans le respect de l'histoire, à faire vivre avec des expériences, quitter à mélanger technologies futuristes et vieilles pierres ?

➤ Le patrimoine dont nous avons hérité n'a pas été conçu pour être désert ou momifié. Il convient de le respecter pour le transmettre mais de lui permettre de répondre à certains objectifs qui relèvent de la modernité. Ce n'est pas nouveau. Combien d'édifices ont connu plusieurs vies ? Aujourd'hui on s'interroge-rait ? Non. Le patrimoine doit aussi s'inscrire dans la co-temporalité.

Que pensez-vous de l'intérêt suscité par des missions comme celle confiée à Stéphane Bern pour sauver un patrimoine en danger ?

➤ Je m'en félicite. Stéphane Bern a su remettre le patrimoine à l'affiche et convaincre le Président de la République de donner droit à une vieille revendication, la création d'un loti dédié dont l'objectif est, au-delà de la recette, la communication. Je pense néanmoins que l'on oublie beaucoup trop ce qu'est,



depuis les années 1980, l'effort de l'État et des collectivités locales pour la préservation du patrimoine : près d'un milliard d'euros par an.

La notion de patrimoine touristique est liée à celle de « label » qui réunit des sites ou des villages, comme Les Plus Beaux Villages, Les Plus Beaux Détours, Les Cités de Caractère, Les Plus Grands Sites de France... Pour n'en citer que quelques-uns, sans oublier l'association que vous présidez... La profusion n'apporte-t-elle pas la confusion ?

➤ Non. Il y a diversité du patrimoine. Il est multiple : monuments, sites, paysages, gastronomie, musique, théâtre... Il est donc logique qu'il y ait des labels différents. Par contre, et je l'avais suggéré, il convient parfois de les réunir pour agir ensemble, assurer collectivement leur promotion car aucun d'entre eux n'a les moyens d'une démarche commerciale telle qu'aujourd'hui la concurrence l'impose. C'est ce que nous faisons avec la création de « France. Patrimoines et territoires d'exception », marque que nous venons de créer, et sous laquelle viendront se loger pour des actions communes les sept associations à vocation patrimoniale les plus reconnues : Fédération des parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Villages de France, Les Plus Beaux Détours de France, Petites Cités de Caractère de France, Réseau des Grands Sites de France, Sites et Cités remarquables de France, Villes et Métiers d'Art.

La gouvernance que vous appelez de vos vœux est-elle possible en France, pays aux 400 fromages et 3600 communes ?

➤ Oui. Les intervenants sont effectivement nombreux et viennent d'horizons différents ; mais j'ai le sentiment que la situation évolue. En tout cas beaucoup de ceux qui me parlent à l'occasion de ce rapport me disent qu'ils travaillent davantage en concertation. On ne construit pas un projet touristique en solitaire. Il se construit entre partenaires.

Les sites patrimoniaux français sont-ils assez bien préparés pour faire face aux vagues touristiques

ACCUEIL ACTUALITÉ CULTURE Les réseaux patrimoniaux misent sur le tourisme durable

PATRIMOINE

Les réseaux patrimoniaux misent sur le tourisme durable

Publié le 29/10/2019 • Par Hélène Girard • dans : Actualité Culture France



Gordes (Vaucluse), un des Plus beaux villages de France ©Alexis BORG - stock.adobe.com

Sept réseaux de villes et de territoires labellisés pour leur patrimoine urbain ou rural se réunissent sous une bannière commune pour promouvoir un tourisme plus respectueux de l'environnement et des populations locales. Pour développer ce tourisme, qui se veut « buissonnier », leurs présidents respectifs ont créé le 24 octobre, à Paris, l'association France patrimoines et territoires d'exception.

Les associations Sites et cités remarquables, les Petites cités de caractère, les Plus beaux villages de France, Villes et métiers d'art, les Plus beaux détours de France, le Réseau des Grands sites et la Fédération des parcs naturels régionaux sont désormais réunis sous une bannière commune, celle du tourisme durable.

A l'occasion du 25ème Salon international du patrimoine culturel, qui se tenait au Carrousel du Louvre du 24 au 27 octobre, les présidents de ces sept associations ont cofondé le 24 octobre une association qu'ils ont appelée France patrimoines et territoires d'exception. Nom qui sera une marque commune.

54 MESURES POUR ASSOCIER PATRIMOINE ET TOURISME

Le rapport remis à Jean-Marc Ayrault développe 54 « suggestions » regroupées en plusieurs axes pour faire du patrimoine un axe fort du développement touristique :

Le 1^{er} axe porte sur les enjeux de gouvernance, avec pour objectif de renforcer les synergies entre les différents acteurs du secteur. Le rapport préconise de renforcer la place du patrimoine dans les contrats de destination, de rationaliser les labels et de créer une signature « Patrimoines de France ».

Le 2^e axe : structurer davantage l'offre pour mieux répondre aux exigences des touristes et à leurs nouvelles attentes, à savoir amélioration de l'hébergement et de l'hôtellerie diffuse dans les centres à forte densité patrimoniale, incitation aux sites patrimoniaux à recourir aux financements participatifs, ou encore la mise en place d'un dispositif global d'aide à la réhabilitation du patrimoine touristique.

Le 3^e axe concerne la formation, avec pour ambition de favoriser les liens entre patrimoine et tourisme dans la formation des métiers des deux secteurs, de former davantage de managers capables de gérer des sites patrimoniaux.

Le 4^e axe consiste à favoriser la transition numérique afin d'adapter l'offre touristique aux nouvelles pratiques, de créer un rendez-vous annuel dédié afin d'inciter les sites culturels à intégrer les nouveaux outils numériques, ou de créer un hashtag type #cultureinfrance.

Le 5^e axe touche la promotion, afin de faire connaître les trésors du patrimoine français, parfois éloignés des grands circuits actuels empruntés par les touristes, de construire du « storytelling », de faire émerger des « pépites » au sein des réseaux et de mettre en valeur les expériences patrimoniales d'exception.

Le rapport est consultable sur le site :

diplomatie.gouv.fr/rapport_def_pat_touristique

que l'on peut envisager avec l'arrivée des nouveaux touristes étrangers (notamment asiatiques) ?

➤ On peut toujours faire mieux. Les très grands sites se sont adaptés. Ils ont pour la plupart fait des efforts considérables en termes d'accessibilité et d'information, notamment. La qualité de l'accueil a progressé, il faut arrêter de se complaire dans un discours en permanence critique. En revanche il est exact qu'il y a dans certains cas saturation. Et que si les dispositifs de réception du public n'évoluent pas, cela deviendra, dans certains cas, insupportable. Peut-être faut-il limiter davantage, pourquoi ne pas faire évoluer les horaires. Mais il faut surtout éveiller l'intérêt pour des lieux méconnus et qui méritent d'être découverts. Si je me résumais, je dirais qu'il y a les sites qui se suffisent : « Je vais au Mont-Saint-Michel » et puis ceux qui sont moins connus. Ceux-là, il faut les vendre – le terme est exact – dans une perspective touristique qui multiplie les centres d'intérêt et s'ouvre souvent à une clientèle plus large.

Y a-t-il une question que je n'ai pas posée et à laquelle vous voulez répondre ?

➤ Je crois beaucoup à la démarche territoriale de la gestion de l'économie touristique. Je me réjouis de voir que certaines régions, certains comités régionaux ou départementaux du tourisme, avec des offices de tourisme devenus intercommunaux, travaillent maintenant davantage avec les services culturels des collectivités locales. J'ai pris acte avec intérêt de la signature d'une nouvelle convention – la troisième seulement en cinquante ans – entre le ministère de la Culture et celui du Tourisme et la création d'un Conseil interministériel du Tourisme, même si celui-ci me paraît trop fermé au secteur associatif spécialisé. C'est dans cette direction qu'il faut aller. L'économie touristique est essentielle à l'économie nationale, à la balance commerciale et à l'aménagement du territoire. Or elle s'inscrit dans le même environnement que les autres secteurs de l'économie. On ne reste pas les meilleurs si on ne progresse pas. ▀



Travaux publics et bâtiments du midi, 27 novembre 2019

Le patrimoine moteur de la revitalisation des centres-villes ?

<https://www.tpbn-presse.com/le-patrimoine-moteur-de-la-revitalisatio...>

Le patrimoine moteur de la revitalisation des centres-villes ?

Bouches-du-Rhône Publié le 27 novembre 2019 - Propos recueillis par William Allaire - [Territoires](#)

Ce jeudi 28 novembre, Aix-en-Provence accueille la première rencontre régionale « Patrimoines et revitalisation des territoires ». Une journée d'échanges où élus locaux, techniciens et représentants de l'Etat évoqueront la place du patrimoine dans les politiques de gestion des centres historiques. Marylise Ortiz, directrice de l'association Sites & Cités, évoque les principaux temps forts.

TPBM : Quel est l'objet de l'association Sites & Cités remarquables de France ?

Marylise Ortiz : L'association a été créée en 2000 à l'initiative de parlementaires et d'élus locaux - Jean Rouger, Martin Malvy, Michel Bouvard et Yves Dauge - pour regrouper les villes et pays signataires de la convention « Ville et Pays d'art et d'histoire » ainsi que les villes et leurs groupements porteurs d'un secteur protégé aujourd'hui appelé « Sites patrimoniaux remarquables ». L'association présidée par Martin Malvy [ancien président de la région Midi-Pyrénées, NDLR] compte aujourd'hui près de 270 membres, un réseau qui rassemble environ 1 800 communes de toute taille, de Paris au petit village de 300 habitants. L'association est à la fois un lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur les enjeux croisant patrimoine et urbanisme et un centre de ressources et de conseils des collectivités pour les accompagner dans la définition de leurs politiques patrimoniales.

Enfin, Sites & Cités se fait le relais des collectivités auprès des instances nationales tout en développant partenariats et échanges avec les autres acteurs du patrimoine : l'Association des régions de France, l'Association des petites villes de France, l'Unesco, l'Association des maires de France ou encore la Fondation du patrimoine.

La rencontre aixoise* aura pour fil rouge le lien entre patrimoine et revitalisation des centres-villes. Comment conjuguer préservation des vieilles pierres et attractivité économique ?

La périurbanisation et son corolaire, l'automobilité, montrent leurs limites. Les cœurs de villes ont longtemps souffert de ce phénomène centrifuge. Le gouvernement souhaite inverser la tendance avec le programme national « Action cœur de villes ». Pour les villes qui ont un centre historique, l'équation est complexe : il faut revitaliser le centre en réhabilitant à la fois l'espace public et le bâti tout en essayant de faire revenir les habitants. Cette stratégie met en jeu plusieurs politiques urbaines : le traitement de l'espace, l'habitat, la mobilité, l'économie, la culture... Le centre est au confluent d'enjeux multiples. Des outils, qu'il suffit de mobiliser avec méthode, existent. Cela implique de bien connaître l'arsenal réglementaire et opérationnel. C'est l'objectif de journées comme celle qui se déroulera à Aix ce 28 novembre.

Quel est le programme de cette rencontre ?

La matinée sera consacrée aux outils et stratégies de revitalisation des centres anciens. Au cours de deux tables rondes animées par Jean-Pierre Leleux, sénateur qui préside la Commission nationale patrimoine architecture, des maires de la région Paca [Aix, Avignon, Brignoles, Draguignan, Guillestre, NDLR] viendront témoigner de la politique qu'ils mettent en œuvre dans les centres historiques de leur commune.

L'après-midi, la Caisse des dépôts présentera l'appel à projets « 20 projets pour 2020 » que nous avons lancé lors du dernier salon des maires. A travers ce partenariat noué avec notre association, la Banque des Territoires financera des études d'ingénierie afin d'accompagner vingt projets portant sur la rénovation énergétique de bâtiments publics et d'immeubles de logements remarquables portés par des collectivités locales et leurs opérateurs. La banque publique mobilisera à cet effet 1 million d'euros dès 2020.

L'après-midi s'achèvera avec une table ronde sur le lien entre patrimoine et tourisme. Martin Malvy interrogera maires et élus locaux sur les stratégies mises en œuvre pour gérer les flux touristiques dans les centres historiques. Le tourisme de masse est une chance à condition que ses retombées se diffusent sur l'ensemble du territoire et pas seulement sur le secteur sauvegardé. Ce travail doit évidemment être mené en partenariat avec les professionnels du tourisme. Leurs représentants seront présents en tribune pour échanger sur les manières d'harmoniser attractivité et valorisation du patrimoine.

* Organisé par l'association Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec la Semepa (Sem d'équipement du pays d'Aix), il se déroulera dans la salle des Etats de Provence de l'Hôtel de ville.

TPBM est partenaire de la rencontre « Patrimoines et revitalisation des territoires ».

Paca terre de « patrimoine remarquable »

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 12 communes et pays ont paraphé une convention « Ville et Pays d'art et d'histoire » (Arles, Martigues, Hyères, Fréjus, Grasse, Menton, Briançon, Carpentras et Comtat Venaissin, Provence Verte, Serre Ponçon-Ubaye-Durance et Vallée de la Roya) et 38 sont couvertes par un périmètre « Site patrimonial remarquable » (dont sept dotées d'un « Plan de sauvegarde et de mise en valeur »). En outre, Paca recense 18 plus beaux villages, 9 plus beaux détours, 7 grands sites de France, 4 parcs naturels nationaux, 7 parcs naturels régionaux, 11 villes et métiers d'art, 5 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Enfin, 13 villes de la région sont inscrites dans le programme national « Action Cœur de Villes ».

